



Haïti

APPUI À LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD-EST (AGLNE)

ÉVALUATION À MI-PARCOURS

Ébauche du 16 février 2009

ANNEXES

Présenté au :

FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES (FÉNU)

Préparé par :



DDM Conseil International

Raymond Audette, agroéconomiste, chef de mission

Calixte Clérismé, sociologue

Valery B. Laguerre, agronome

Merly Liburd, ingénieur

Février 2009

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE
- ANNEXE 2 : LISTE INDICATIVE DE LA DOCUMENTATION CONSULTÉE PAR LA MISSION
- ANNEXE 3 : DONNÉES DÉTAILLÉES SUR LE PROJET
- Tableau 1 : Fonds projet initiaux
 - Tableau 2 : Montants décaissés par le projet au 28 novembre 2008
 - Tableau 3 : Fonds mobilisés par le projet pour la zone
 - Tableau 4 : Sommaire des projets financés par commune
 - Tableau 5 : Sommaire des projets financés par catégorie
 - Tableau 6 : Décaissement FIC/FE (FÉNU) par commune, par année et par habitant (2005-2008)
 - Tableau 7 : Utilisation des fonds projet
 - Tableau 8 : Projets financés par commune sur les fonds projet AGLNE (2005-2008)
 - Tableau 9 : Projets financés sur fonds projet par catégorie (2005-2008)
 - Tableau 10 : Budget prévu et décaissements reçus au projet
- ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE
- Cadre logique de l'AGLNE (reconstitué selon le document de projet)
 - Cadre des résultats et des ressources du projet (FENU)
 - Cadre logique de l'AGLNE (selon le format de l'ACDI)
 - Cadre de mesure de rendement (PNUD)
 - Matrice des extraits et des activités
 - Tableau des principaux résultats attendus du projet (document de travail)
- ANNEXE 5 : RAPPORTS DES CONSULTANTS
- ANNEXE 6 : LISTE DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FAES DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD-EST
- ANNEXE 7 : FICHE DESCRIPTIVE DU PDLH
- ANNEXE 8 : COMPTES RENDUS DES ATELIERS (LANCEMENT ET RESTITUTION) ET DES VISITES TERRAINS

ANNEXE 1

TERMES DE RÉFÉRENCE



UNITED NATIONS
CAPITAL DEVELOPMENT FUND

FONDS D'EQUIPEMENT
DES NATIONS UNIES

APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LE DEPARTEMENT DU NORD-EST

EVALUATION A MI-PARCOURS HAI/05/CO1

TERMES DE RÉFÉRENCE¹

Méthodologie et organisation de l'évaluation:

a) Processus d'Évaluation

La méthodologie suivie par la mission comprendra huit étapes:

1. Briefing de pré-mission (par téléconférence) :

Briefing de l'équipe d'évaluation par le personnel du FENU : Briefing initiaux pas le FENU et l'Unité d'évaluation au siège, le conseiller Technique FENU régional.

2. Dans la capitale Port-au-Prince:

Atelier de formulation d'hypothèse

Atelier interne dirigé par le/la chef d'équipe afin d'assurer l'alignement de la compréhension des membres de l'équipe concernant le design et l'intention du projet, la portée de l'évaluation requise et la nature et le contenu de l'évaluation ainsi que l'analyse ou le plan de travail.

Entretien avec les parties prenantes :

Briefing à Port-au-Prince par le bureau du PNUD et l'unité FENU, et un entretien avec l'Agence Gouvernementale de contrepartie: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Rencontres à Port-au-Prince avec les partenaires et les membres du Comité National chargé du pilotage du projet (le CNP), ainsi que toute autre partie prenante au projet (par exemple les autres agences du SNU, les bailleurs, etc.) La Chargée de Programme du FENU fournira une liste de personnes à contacter, mais la mission pourra également adjoindre d'autres noms à cette liste.

3. Dans la zone d'intervention du projet - au niveau départemental

- Lancement de l'évaluation de part un atelier d'information de l'évaluation au niveau départemental avec les parties prenantes clé au niveau local (représentants du gouvernement et des communautés etc.)
- Entretien individuels avec certains participants de l'atelier de lancement comme l'équipe de projet, les autorités provincial et/ou départementales etc.

¹ Les Termes de Référence présentés ici ne reposent que sur les éléments directement liés au mandat des consultants.

- Atelier participatif (PRA) au niveau départemental à la fin de la mission de terrain.

4. Dans la zone d'intervention du projet - au niveau local

- Entretiens avec les représentants du gouvernement au niveau local.
- Entretien et Focus Group avec les fournisseurs d'infrastructures et fournisseurs de services associés et usagers.
- Entretiens avec le secteur privé impliqué dans la construction et entretien des ouvrages.
- Focus Group avec les représentants des populations les plus pauvres.
- Appréciation des projets d'infrastructures physiques.

5. Dans la capitale Port-au-Prince:

- Entretien supplémentaires si nécessaire.
- Débriefing du Représentant Résident, Gouvernement, Chargé de programme FENU.

6. Débriefing National organisé par le chargé de programme FENU :

- Atelier au niveau national avec toutes les parties prenantes afin de présenter et valider les enseignements et recommandations provisoires du sommaire exécutif (aide mémoire et une présentation PowerPoint).
- Remise du contenu provisoire.

7. Débriefing Global organisé par l'Unité d'Évaluation FENU au siège à New York :

- Débriefing Global via une téléconférence du siège. Les participants du siège FENU, PNUD Haïti, PNUD Bureau Régional et BDP.

- 8.** Achèvement du rapport final et sommaire exécutif incorporant le feedback ainsi que les observations des diverses parties prenantes lors du débriefing national et global. Le rapport final devra également contenir une matrice de recommandations qui sera utilisée pour la 'réponse de la directive/ Management response'. Le/la chef d'équipe devra fournir un résumé de l'évaluation de 500 mots ainsi que des enseignements et recommandations clés.

La 'réponse de la directive/ Management response' sera préparée par le management du FENU et du PNUD en conformité avec la politique d'évaluation du PNUD et la base de données 'Evaluation Resource Center'.

b) Méthodologie d'Évaluation et outils

Guide pour l'utilisation des outils d'évaluation

La grille ci-dessous fournit un résumé des instruments d'évaluation pour chaque étape dans le processus d'évaluation détaillé dans le manuel d'évaluation.

1: Utilisation des instruments dans le processus d'évaluation

Proposed Instrument	Evaluation team meetings	National, provincial and local stakeholder interviews	Kick off workshop	Provincial & Local stakeholder meetings	FGDs	Surveys ²	Physical infrastructure structure assessment	Local and national report back workshop
Team Hypothesis Workshop Guide	✓							
Key informant interview Questionnaires		✓		✓			✓	
Stakeholder Participatory Appraisal Guide			✓					✓
Focus Group Discussions (FGD) Guide					✓			
Survey Questionnaires						✓		
Presentation format on Key Findings			✓					✓

Composition de l'équipe d'évaluation

a) Profils des consultants

La mission d'évaluation finale sera composée d'une équipe de quatre experts (1 international et 3 nationaux) selon le profil décrit ci-dessous. Elle sera accompagnée par un représentant de l'unité d'évaluation du FENU et un représentant du ministère de tutelle.

La mission sera composée comme suit:

Un consultant international, chef de mission, ayant une expérience d'au moins dix ans en évaluation ainsi que dans les domaines de la décentralisation et du développement local incluant : la décentralisation fiscale. Le consultant justifiera d'une parfaite maîtrise de la langue française, la connaissance du créole serait considéré comme un atout. Une connaissance du FENU et de la région est souhaitable. Le chef de mission aura la responsabilité de l'organisation de la mission, le développement d'un plan d'évaluation et la démarche méthodologique ainsi que la répartition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe et de la gestion de l'équipe. Il/elle sera en outre responsable de la rédaction et la finalisation du rapport d'évaluation provisoire et du rapport final. Il/elle pourra demander une contribution écrite aux autres membres de l'équipe. Il/elle sera aussi responsable pour la restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes à la fin de la mission sur place et au siège à New York, y compris la production d'une présentation Powerpoint en amont du débriefing sur place.

Un consultant national, agroéconomiste spécialiste des questions environnementales, expert en aménagement et gestion locale des territoires, développement rural, planification et gestion des ressources naturelles. Le consultant devra justifier d'une bonne connaissance de la langue française et aura une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines susmentionnés. Le consultant national appuiera le chef de mission.

Un consultant national, ingénieur en génie civil justifiant d'une expérience dans la planification, la gestion et l'évaluation des projets de développement communautaire à caractère participatif. Il/elle devra notamment justifier d'une excellente connaissance en matière de processus d'appel d'offres et de maîtrise d'œuvre. Il/elle devra justifier d'une bonne connaissance de la langue française, et d'une expérience d'au moins sept ans dans les domaines susmentionnés. Le consultant national appuiera le chef de mission.

Un consultant national, spécialiste des questions d'organisation sociale en milieu rural et des rapports d'égalité femme/homme (EFH) justifiant d'une expérience sur les enjeux de participation et d'exclusion (sur base des aspects genre, ethnicité, et des groupes vulnérables) ainsi qu'une pratique dans l'évaluation des effets d'interventions des programmes en lien avec les questions d'équité. Il/elle devra justifier d'une bonne connaissance de la langue française, et d'une expérience d'au moins sept ans dans les domaines susmentionnés. Le consultant national appuiera le chef de mission.

b) Produits attendus de la mission

Le chef de mission sera responsable de préparer et de livrer les produits suivants :

Pendant la mission de terrain :

- Aide Mémoire (max 15-20 pages): Sommaire des conclusions clés et recommandations de la mission.
- Présentation PowerPoint (20 slides) des points clés contenu dans l'Aide Mémoire pour la présentation du débriefing au niveau national.
- Le contenu annoté du rapport provisoire d'évaluation (max 5 pages)
- Le chef de mission est responsable pour consolider les contributions des membres de l'équipe ainsi que de prendre en considération les commentaires reçus lors des débriefings au niveau départemental et national afin de produire un Rapport d'Evaluation et sommaire provisoire cohérent qui sera soumis au PNUD et au FENU.

Post Mission

- Sommaire Exécutif (max 6-8 pages).
- Rapport d'Evaluation final (max 40-50 pages comprenant les données/tableaux/graphs standards pour lesquels un modèle va être remis au chef de mission.
- Résumé de l'évaluation (500 mots pour l'utilisation de communiqués au niveau corporatif du FENU).
- Une matrice de suivi pour la 'management response' sera préparé lors de la mission.
- Suite aux commentaires reçus sur les documents provisoires, le chef d'équipe finalisera les produits attendus avec la contribution des autres membres de l'équipe et remettra les produits à l'unité d'évaluation du FENU à la date convenue.
- L'Unité d'évaluation est responsable pour circuler le rapport final à toutes les parties prenantes ainsi que pour la diffusion sur le site web FENU et le 'Evaluation Resource Center' du PNUD.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l'approbation du rapport final par l'unité d'évaluation.

Plan de travail de la mission dévaluation (provisoire)

La mission durera environ 37 jours comme suit:

Nbr jours	ACTIVITES
	Pré-Mission
1	Revue de la documentation et Briefing téléphonique avec le FENU
	Mission
	Port-au-Prince
1	Arrivée des consultants internationaux à Port-au-Prince
1	➤ Rencontre de briefing avec le PNUD/FENU à Port-au-Prince ➤ Atelier d'hypothèse : Rencontre de travail de l'Equipe d'Evaluation (consultants internationaux et nationaux) pour définir la méthodologie de travail, la répartition des tâches, la revue du calendrier de travail
3	Rencontre avec : ➤ Jean Max Bellerive, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) ➤ Paul Antoine Bien Aimé, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) ➤ Représentant de L'Agence canadienne pour le Développement International (ACDI) ➤ Représentant du Programme de Développement Local en Haïti (PDLH) ➤ Autres projets
	Dans la Zone d'Intervention
1	Voyage
1	➤ Atelier d'information, ➤ Séance de travail avec l'Equipe du projet, exploitation des documents
2	Rencontre avec l'Administration, les services techniques déconcentrés et les autres projets et ONG intervenant dans la province
10	Rencontre de travail sur le terrain avec les groupes concernés par les actions du projet (conseils municipaux, groupements féminins etc.) et les services techniques au niveau terrain, visite des réalisations du projet
1	Compilations des informations recueillies et lecture complémentaire de documents
1	Débriefing sommaire avec l'Equipe du projet, clarification des informations, recherche d'informations manquantes
1	Voyage
	Retour sur Port-au-Prince
2	Préparation de l'aide mémoire, Powerpoint
1	Départ de la mission
	Post-Mission
10	Préparation du Rapport provisoire et finalisation du rapport
1	Débriefing au siège et finalisation du rapport
Total	37 jours

Ce calendrier indicatif et provisoire ne reflète pas nécessairement les honoraires qui seront versés aux consultants. Un calendrier définitif sera préparé au démarrage de la mission sur le terrain et sera discuté avec les représentants locaux du FENU et du PNUD

Cadre et objet de l'évaluation

1. L'atteinte des résultats

1.1 Evaluation de la performance globale

- 1.1.1. Quelle est la performance du projet en termes d'atteinte des résultats escomptés (avec référence aux indicateurs du cadre logique et aux cibles des plans de travail annuels), de mise à disposition des intrants et d'accomplissement des activités prévues (analysées par « Résultats »/« Produit » - output) ?
- 1.1.2. Compte-tenu de l'atteinte des résultats (Produits - Outputs), en rapport avec les ressources mises à disposition et les activités effectives, quels sont les signes et preuves que le projet atteindra très probablement ses objectifs immédiats et aura ainsi contribué à l'objectif de développement ? Concernant l'objectif de développement (réduire la pauvreté des populations rurales d'une manière durable en améliorant la gouvernance locale et en augmentant la production, tout en respectant l'environnement)
 - Quelles sont les améliorations quantifiables du point de vue des bénéficiaires ? Aussi embryonnaire que soit le mécanisme de financement mis en place à travers les Fonds de développement local (FIC et FE), accorde-t-il une importance aux résultats sectoriels atteints, tels qu'augmentation du taux de scolarisation primaire, amélioration de l'accès à l'eau, diminution de la morbidité, etc. ?
 - Est-ce que les investissements consentis ont permis un réel accroissement de l'offre de service public local (à chiffrer) ? Est-ce que les populations maîtrisent ou contrôlent la fourniture de services au niveau de leurs collectivités ?
 - Quel pourcentage de la population utilise des infrastructures et services de base mis à leur disposition par le projet ? (analyse sommaire par type d'infrastructure, secteur, domaine d'intervention, et désagrégation des données par statuts socio-économiques/sexe-spécifique/).
 - Est-ce que l'accès aux services et infrastructures locales est égal et équitable ? Est-ce qu'il y a des contraintes d'accès au niveau des bénéficiaires ou certains groupes marginalisés (p. ex. cotisation / contributions financières pour l'utilisation des infrastructures etc.).
 - Les segments de la population plus vulnérables ont-ils bénéficié des investissements ? Est-ce que ces investissements ont réduit la vulnérabilité des bénéficiaires ?
- 1.1.3 Apprécier la performance de ce projet par rapport aux indicateurs du Cadre de référence stratégique du FENU : niveau général et niveau projet (Assess performance with regard to high-level and projet-level outcome indicators in the SRF).
- 1.1.4. Les résultats présentés dans les rapports de suivi du FENU (notamment MIS) sont-ils validés par les constats faits par la mission d'évaluation à mi-parcours ? Analyser les divergences éventuelles entre ces données et jugements.
- 1.1.5 Quelles ont été l'efficacité et l'efficacé du projet pour chaque Résultat-Output attendu ? Quelle en est la qualité ?

1.1.6 Les activités pilotes ont-elles donné lieu à une nouvelle réglementation, ont-elles influencé la formulation d'une politique de décentralisation ou sa mise en application ? Quelles ont été l'efficacité et l'efficacite de la strategie déployée (rapport coût-bénéfice, « value for money ») par rapport à d'autres stratégies ou approches poursuivies par le Gouvernement, d'autres partenaires au développement ou d'autres catégories d'acteurs en vue d'atteindre les mêmes résultats ou effets ? A-t-on observé des impacts négatifs résultant des activités du projet et/ou de ses résultats ?

1.1.7 Quel est le degré de satisfaction des diverses parties prenantes vis-à-vis du projet et des résultats atteints ? Notamment :

- Comment le projet est-il perçu par les élus locaux et les techniciens des collectivités locales ? Quel est le niveau de leur satisfaction avec les acquis à date du projet ?
- Comment le projet est-il perçu par les femmes, les jeunes, les agriculteurs, etc. ? Quel est le niveau de leur satisfaction avec les acquis à date du projet ?
- Comment le projet est-il perçu par l'administration au niveau du département (services déconcentrés) et au niveau national par le Ministère de la Planification Externe et de la Coopération Externe et le Ministère de l'Intérieur et des collectivités Territoriales?
- Quelle est la perception du projet par les autres partenaires de développement (bailleurs de fonds) en termes de sa valeur ajoutée par rapport aux autres approches du développement local ?
- Comment le projet est-il perçu par les acteurs de la société civile ?

1.2 Evaluation des pratiques innovantes introduites par le projet

En référence directe à la Section 4 ci-dessous (Positionnement du FENU et partenariats), dans le sens du potentiel de répliquabilité et de généralisation des résultats locaux à l'échelle nationale, ainsi qu'à la Partie A ci-dessus, la mission d'évaluation examinera plus particulièrement les deux expériences suivantes :

1.2.1 Les cadres de concertation mis en place autour de la commune et de la section communale

- Cadres de concertation : Comité Consultatif Communal(CCC), Comité Consultatif de Section Communale (CCSC), Comité de Gestion des Fonds et Subventions (CGFS) et Comités de Suivi (CS) mis en place dans la zone du projet ces comités ont renforcé l'action des municipalités et des CASEC vis-à-vis de la société civile et apporté, dans l'accomplissement des tâches de ces institutions décentralisées des compétences locales qui pourraient peut-être pas été trouvées par un autre moyen.

Cette expérience sera analysée d'une part sous l'angle des constats de la mission quant à la durabilité apparente des cadres de concertation, et d'autre part sous celui de la possibilité et de l'opportunité de généraliser et d'institutionnaliser à l'échelle nationale ces pratiques d'interface entre société civile, collectivités locales et structures locales du Gouvernement central.

- Quelle est la qualité de l'approche participative adoptée par le projet (nature, qualité et niveau de la participation des acteurs locaux – en particulier les représentants de la société civile et des autres catégories d'acteurs du milieu), surtout dans des perspectives d'appropriation et de pérennité?
- Quels ont été les problèmes majeurs rencontrés par les autorités locales et les communautés par la systématisation du processus participatif introduit par le projet ?

1.2.2 Les instruments de planifications et de budgétisations

- Est-ce que le système local de planification et budgétisation tient en compte une harmonisation avec les exigences d'une planification nationale et régionale ?
- Est-ce que la démarche de la planification locale est cohérente avec les politiques sectorielles en matière d'éducation, santé, eau potable, etc., et les actions réalisées au niveau des communes et des sections communales accompagnées les fonds FIC et FE?
- Est-ce que la démarche de la planification locale est cohérente avec les politiques sectorielles en matière d'éducation, santé, eau potable, etc., et les actions réalisées au niveau des communes avec les FDL ?

1.2.3 La maîtrise d'ouvrage locale

- Est-ce qu'il y a des systèmes appropriés et institutionnalisés qui assurent un renforcement des autorités locales à long terme?
- Quel est le niveau d'institutionnalisation des pratiques de bonne gouvernance et leur application (participation, transparence, équité) ?
- Quel est le niveau de fonctionnalité et durabilité (qualité de l'infrastructure au niveau physique et le service rendu) des investissements consentis dans le cadre du FIC ?
- Quel est le degré d'entretien et de maintenance des investissements et des services de base (coûts récurrents de l'utilisation et la maintenance des infrastructures, le matériel, le personnel, les responsabilités, les formations, etc) ?

1.2.4 Les outils de transfert fiscaux

- Quel est le degré de compréhension et de maîtrise de l'instrument financier promu par le projet ?
- A-t-il insufflé un réel changement dans les pratiques budgétaires locales ?
- Les revues annuelles d'octroi de fonds ou les critères d'accès aux fonds de développement local prennent-ils en considération les besoins des bénéficiaires ?

1.2.5 Les activités génératrices de revenus

- Les initiatives communautaires pour appuyer la production ou les activités génératrices de revenus : Quels types d'investissements ont été réalisés par commune, et quels impacts quantitatifs et qualitatifs ont été réalisés pour renforcer la production locale et les revenus ménagers (combien de bénéficiaires

?). Les segments de populations plus vulnérables ont-ils bénéficié de ces investissements ? Est-ce que ces investissements ont réduit la vulnérabilité envers l'insécurité alimentaire durant la période de soudure ?

- Les projets ont réalisé des investissements en matière de protection environnementale : est-ce que ces investissements répondent aux besoins identifiés au niveau des différentes communes ? Est-ce que ces investissements ont atteint une masse critique qu'il fallait avoir pour avoir un réel impact environnemental ?
- Quels sont les mécanismes/systèmes financiers et les produits financiers (crédit, épargne, transferts, etc.) piloté par les projets ? Est-ce que les résultats obtenus ont renforcé la trésorerie des ménages ?

1.2.6 L'approche visant l'égalité entre les sexes (approche genre)

- Adéquation de l'objectif immédiat et des résultats attendus du projet aux besoins des bénéficiaires directs (les autorises locales) et des bénéficiaires indirects (les communautés locales, en particulier les femmes et les plus démunis).
- L'approche 'genre' a-t-elle été bien prise en compte lors de la conception du projet ?
- Est-ce qu'il y a des changements majeurs dans les rapports entre les autorités locales et les populations, et la perception des populations vis-à-vis des autorités locales ? Est-ce qu'il y a des changements en termes de la culture de dialogue, respect de l'équité etc. Quels sont les effets et impacts de ces changements ?
- Est-ce qu'il y a un changement du statut des femmes et des groupes traditionnellement marginalisés ? Ou y a-t-il eu des exclusions sociales (y compris basées sur le genre)

3. Facteurs déterminant la réussite du projet

3.1. Facteurs externes

- L'environnement politique a-t-il eu des conséquences sur les performances du projet et des cadres de concertation ?
- L'environnement politique reste-t-il propice à la réplication des leçons tirées du projet ?
- Les suppositions critiques du document de projet ainsi que de leurs cadres logiques sont-elles encore pertinentes ?

3.2. Facteurs liés à la mise en œuvre

3.2.1 En amont de la mise en œuvre : pertinence de la conception du projet au vu des résultats de sa mise en œuvre.

- Qualité du concept / de la raison d'être du projet / du cadre logique: sont-ils pertinents pour l'atteinte des objectifs attendus, étant donné le contexte local, régional et national de développement ?
- Les cadres logiques, les indicateurs de performance, les données de la situation de référence, si elles existent, et le système de suivi (MIS), ont-ils fourni une base suffisante et efficace pour le suivi et l'évaluation de la performance ?

- Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans le cadre des stratégies nationales telles que la stratégie de réduction de la pauvreté, la politique nationale de décentralisation et de développement local, et le cadre de la planification au niveau du système de l'ONU (CCA, UNDAF, matrice de résultats)?
- Pertinence, clarté et réalisme de l'objectif immédiat, des résultats attendus et de la stratégie de mise en œuvre tels que stipulés dans le document de projet et son amendement, et d'autres modifications éventuellement apportées en cours de mise en œuvre du projet.

3.2.2 Gestion du projet :

- Efficacité dans la gestion et la mise en œuvre.
- Est-ce que la gestion du projet est axée sur l'atteinte des résultats ? Peut-elle considérée comme innovatrice ?
- Efficacité dans la gestion des ressources humaines et financières ?
- Existe-t-il des goulets d'étranglement au niveau des déboursements entre le FENU, le PNUD, l'équipe d'appui et les autorités locales ? A-t-on connu des retards importants dans la mise à disposition des fonds par les différentes parties? Si oui, quel en a été l'impact ?
- Est-ce que les systèmes de gestion, de suivi évaluation et de reportage sont utilisés comme des outils d'appui de gestion pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre du projet et pour établir une base objective d'évaluation de la performance du projet?

3.2.3 Appui technique du FENU: Qualité, pertinence et disponibilité de l'appui technique, selon les besoins exprimés par les acteurs principaux de la mise en œuvre du projet, et son impact sur le déroulement des activités et l'atteinte des résultats.

3.2.4 Autres facteurs identifiés par la mission qui affectent la performance de l'équipe d'appui au projet dans l'atteinte des objectifs et résultats escomptés.

4. Positionnement stratégique du FENU et partenariats

Evaluer les changements significatifs (positifs ou autres) intervenus au plan national en matière de décentralisation et de développement local pendant la période d'exécution du projet et la contribution de celui-ci à ces changements : les résultats de l'AGLNE ont-ils affecté de façon critique la mise en œuvre de la décentralisation en Haiti ? De quelle valeur ajoutée et de quelle importance en termes de politiques de développement peut-on créditer le AGLNE dans ce domaine ?

- Les avantages comparatifs du FENU, relatifs à son mandat d'investissement dans les pays les moins avancés, mais aussi à son approche du développement local et aux méthodologies qu'il met en œuvre, lui confèrent-ils un rôle particulier vis-à-vis :
 - o des efforts du PNUD et d'autres partenaires au développement (agences ONU, bailleurs de fonds, Gouvernement) dans les mêmes domaines de la décentralisation et du développement local ?
 - o de la mise en œuvre des priorités nationales reflétées dans le cadre des stratégies nationales pour le développement ? Des obstacles critiques à surmonter pour cette mise en œuvre ?

- Quelles sont les principales caractéristiques du « modèle AGLNE » pour le développement local dans ses aspects de gouvernance, de création de capacités et de livraison de services aux populations ? Le modèle est-il novateur ? Qu'est ce qui le distingue des autres modèles mis en œuvre dans le pays ?
- Quelle interaction existe-t-il entre l'AGLNE et les autres projets intervenant dans des zones contiguës ou similaires ? En outre (ou à défaut), une telle interaction existe-t-elle au niveau national entre le groupe PNUD et fonds associés, le système des Nations Unies et les autres bailleurs de fonds en Haïti quant au dialogue avec le Gouvernement sur le développement local et les institutions qui permettent de mettre en œuvre et d'entretenir ce dernier ?

Si dans ce cadre l'expérience de l'AGLNE peut avoir valeur d'exemple, où l'usage des ressources du PNUD et du FENU peut-il avoir un effet démultiplicateur en orientant les ressources domestiques et les apports des donateurs vers le développement local et les services publics de proximité ?

Partenariat avec le PDLH

Le PDLH est-il en voie de remplir son mandat de coordonnateur et agent accompagnateur du développement local et d'appui à la coordination de structures de mécanismes institutionnels de coordination du développement local ?

Quelle est la nature des rapports entre les équipes de projet de l'AGLNE du PNUD/FENU et celles du PDLH ? Le PDLH semble-t-il apporter des informations ou des services utiles ? Est-il indispensable ? À quel point l'équipe de projet de l'AGLNE du PNUD/FENU est-elle en synergie avec les trois autres projets, le PDLH, le projet d'appui au développement local et à l'agroforesterie de Nippes (PADELAN) et le Projet Développement local dans les Communes de Marmelade et de Plaisance ? Les stratégies des projets des 3 autres initiatives semblent-elles cohérentes avec celles du projet AGLNE du PNUD/FENU ?

5. Perspectives pour l'avenir immédiat

Analyser la vision, les stratégies et les propositions concernant l'atteinte des résultats visées dans le cadre la mise en œuvre de ce projet. Quels sont les constats et leçons tirées de l'évaluation à mi-parcours de l'AGLNE qui devraient influencer toute décision sur le rôle futur du FENU et de ses partenaires ?

ANNEXE 2

LISTE INDICATIVE DE LA DOCUMENTATION CONSULTÉE PAR LA MISSION

Liste indicative de la documentation consultée par la mission

1. Documents FENU

CIDA & UNCDF. Grant arrangement, July 26th 2005, 11 pages.

FENU. *Les pratiques et les instruments de développement local en Afrique de l'Ouest (Synthèse des études de capitalisation des projets FENU : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal)*, Septembre 2006, 136 pages.

FIRME TURNIER. *Rapport audit annoté FENU 2008 HAI-05-CO1 (Seconde Version)*, 31 pages.

MICT & FENU. Protocole d'accord, 5 novembre 2005, 4 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Appui à la Gouvernance Locale dans le Département du Nord-Est : Document de projet*, Août 2005, 38 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Appui à la Gouvernance Locale dans le Département du Nord-Est : Plan de mise en œuvre du projet*, Octobre 2005, 35 pages.

UNDP & UNCDF. *Memorandum of Understanding*, 1^{er} octobre 2005, 8 pages.

Révisions budgétaires
Plans de travail annuels
Étude de capitalisation
Plans de Développement Local (6 PIC & 16 PIE)
Rapports semestriels et annuels
Rapports de mission
Outils de suivi participatif
Bilan Commun de Pays
Copie de l'UNDAF
UNCDF Strategic Results Framework
Le code de financement
Liste des réalisations socio- économiques
UNCDF Strategic Results Framework (SRF)
Les rapports de revus Tripartites

2. Autres documents

ECIAFRICA. *République du Bénin : Évaluation finale du projet ADECOI (Rapport soumis au FENU)*, 4 avril 2008, 63 pages.

ECIAFRICA. *Rwanda : Évaluation à mi-parcours du Projet d'Appui au Développement Communautaire de Gicumbi et Rulindo (PADC-GR) (Rapport soumis au FENU)*, 24 septembre 2007, 50 pages.

ECIAFRICA. *Burkina Faso : Évaluation finale du Projet de Développement des Ressources Agro Pastorales de la Province du Namentenga (PAPNA) (Rapport soumis au FENU)*, 30 juillet 2008, 78 pages.

PROJET AGLNE. *Bilan de réalisations 2005-2008*, novembre 2008, 48 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Décret cadre sur la Décentralisation*, février 2006, 39 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Décret cadre sur le Département*, février 2006, 26 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Décret cadre sur la Commune*, février 2006, 49 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Décret cadre sur la Section Communale*, février 2006, 34 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (MPCE). *Document de stratégie nationale pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (DSCNCRP)*, Novembre 2007, 89 pages.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *PLANS D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (Capotille, Carice, Mombin, Mont-Organisé, Perches, Valières)*, Septembre 2006.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. *Projet de Gouvernance Locale dans le Nord-Est : Étude de capitalisation des pratiques de développement local*, Janvier 2007, 41 pages.

ANNEXE 3

DONNÉES DÉTAILLÉES SUR LE PROJET

Tableau 1 Fonds projet initiaux (\$US)

Source de financement	Montant (\$US)	
FÉNU (FDL)	2 500 000 \$	
ACDI (fonctionnement projet)	2 861 250 \$	
Gouvernement d'Haïti (FDL)	113 074 \$	
Total projet	5 474 324 \$	5 474 324 \$

Tableau 2 Montants décaissés par le projet au 28 nov 2008

Source de financement	Montant (\$US)	
FÉNU (FDL)	1 067 931 \$	
ACDI (fonctionnement projet)	1 877 970 \$	
Gouvernement d'Haïti (FDL)	111 976 \$	
	3 057 877 \$	

Tableau 3 Fonds mobilisés par le projet pour la zone (\$US)

Source de financement	Montant (\$US)	
MPCE	175 000 \$	
MINUSTAH	92 762 \$	
FAES	2 343 652 \$	
PNUD	322 800 \$	
PAM (valeur aliments)	14 427 \$	
Total au 28 nov 08		2 948 641 \$
Fonds totaux obtenus par les communes		
FÉNU (FDL)		1 067 931 \$
Gouvernement d'Haïti (FDL)		111 976 \$
Autres partenaires		2 948 641 \$
Fonds totaux obtenus par les 8 communes AGLNE		4 128 548 \$

Tableau 4 Sommaire des projets financés par commune

Commune	FDL FENU	% total	FENU/FIC	FENU/FE	Nb
Commune de Carice	6 152 417	15%	3 904 863	2 247 554	10
Commune de Capotille	4 723 281	11%	2 799 272	1 924 009	14
Commune de Mombin Crochu	4 171 372	10%	2 370 000	1 801 372	7
Commune de Mont-Organisé	9 926 440	24%	4 169 645	5 756 795	24
Commune de Ouanaminthe	3 942 819	9%	489 000	3 453 819	10
Commune de Perches	4 864 408	12%	1 325 168	3 539 240	7
Commune de Vallières	5 918 142	14%	2 110 812	3 807 330	8
Commune de Sainte Suzanne	1 768 150	4%	1 768 150		1
Fort-Liberté	244 462	1%	200 000	44 462	3
Total	41 711 491 GDH	100%	19 136 910 GDH	22 574 580 GDH	84
Équivalent \$ US (base 40 GDH/\$)	1 042 787 \$		478 423 \$	564 365 \$	

Tableau 5 Sommaire des projets financées par catégorie

Catégorie de projet	FDL FENU	% total	FENU/FIC	FENU/FE	Nb
Environnement	2 872 362	7%	-	2 872 362	6
Agriculture	4 085 383	10%	-	4 085 383	8
Commerce & Agroindustrie	4 910 157	12%	-	4 910 157	12
Sous-total agriculture et env.	11 867 901	28%	-	11 867 901	26
Équipement urbain	15 237 104	37%	13 934 803	1 302 301	29
Route	8 758 656	21%	4 113 156	4 645 500	13
Sous-total Équipement et route	23 995 761	58%	18 047 959	5 947 801	42
Eau potable	1 236 862	3%	257 151	979 711	6
Education	1 399 579	3%	831 800	567 779	7
Santé	3 211 388	8%	-	3 211 388	3
Sous-Total Infrastructure sociale	5 847 829	14%	1 088 951	4 758 878	16
Total projets FDL FÉNU	41 711 491 GDH	100%	19 136 910 GDH	22 574 580 GDH	84
			46%	54%	

Tableau 6 Décaissements FIC/FE (FÉNU) par Commune, par année et par habitant (2005-2008)

COMMUNES	Population (2008)	Décaissement 2005	Décaissement 2006	Décaissement 2007	Décaissement 2008	TOTAL	Équivalent \$US	Décaissement moyen par hab. par an
CARICE	10 709	378 410 GDH	2 715 337 GDH	2 280 670 GDH	778 000 GDH	6 152 417 GDH	153 810 \$	
		35 GDH/h	254 GDH/h	213 GDH/h	73 GDH/h	575 GDH/h		144 GDH/h
		0,88 \$/h	6,34 \$/h	5,32 \$/h	1,82 \$/h	14,36 \$/h		3,59 \$/h
CAPOTILLE	15 390	360 114 GDH	72 120 GDH	629 670 GDH	3 661 467 GDH	4 723 371 GDH	118 084 \$	
		23 GDH/h	5 GDH/h	41 GDH/h	238 GDH/h	307 GDH/h		77 GDH/h
		0,58 \$/h	0,12 \$/h	1,02 \$/h	5,95 \$/h	7,67 \$/h		1,92 \$/h
MONT-ORGANISE	16 562	397 196 GDH	3 090 447 GDH	2 410 822 GDH	4 027 881 GDH	9 926 347 GDH	248 159 \$	
		24 GDH/h	187 GDH/h	146 GDH/h	243 GDH/h	599 GDH/h		150 GDH/h
		0,60 \$/h	4,66 \$/h	3,64 \$/h	6,08 \$/h	14,98 \$/h		3,75 \$/h
OUANAMINTHE	35 033	114 000 GDH	136 855 GDH	1 521 445 GDH	2 170 519 GDH	3 942 819 GDH	98 570 \$	
		3 GDH/h	4 GDH/h	43 GDH/h	62 GDH/h	113 GDH/h		28 GDH/h
		0,08 \$/h	0,10 \$/h	1,09 \$/h	1,55 \$/h	2,81 \$/h		0,70 \$/h
PERCHES	9 016		488 125 GDH	1 569 125 GDH	2 807 158 GDH	4 864 408 GDH	121 610 \$	
			54 GDH/h	174 GDH/h	311 GDH/h	540 GDH/h		180 GDH/h
			1,35 \$/h	4,35 \$/h	7,78 \$/h	13,49 \$/h		4,50 \$/h
VALLIERES	18 620			3 930 074 GDH	1 988 068 GDH	5 918 142 GDH	147 954 \$	
				211 GDH/h	107 GDH/h	318 GDH/h		159 GDH/h
				5,28 \$/h	2,67 \$/h	7,95 \$/h		3,97 \$/h
MOMBIN CROHU	27 458			2 431 103 GDH	1 740 269 GDH	4 171 372 GDH	104 284 \$	
				89 GDH/h	63 GDH/h	152 GDH/h		76 GDH/h
				2,21 \$/h	1,58 \$/h	3,80 \$/h		1,90 \$/h
SAINTE SUZANNE	22 242			1 650 517 GDH	117 633 GDH	1 768 150 GDH	44 204 \$	
				74 GDH/h	5 GDH/h	79 GDH/h		40 GDH/h
				1,86 \$/h	0,13 \$/h	1,99 \$/h		0,99 \$/h
TOTAL	155 030 h	1 249 809 GDH	6 503 400 GDH	16 424 442 GDH	17 292 124 GDH	41 469 774 GDH		
Taux de change \$/GDH		40 GDH/\$	40 GDH/\$	40 GDH/\$	40 GDH/\$			

Tableau 7 Utilisation des fonds projet (en \$US au 28-nov-2008)

Bailleurs de fonds		Budget initial	Décaissé 2005	Décaissé 2006	Décaissé 2007	Décaissé 2008	Décaissement Total	% Budget Initial	Fonds disponibles d'ici fin projet
ACDI	prévu	2 861 250 \$	694 732 \$	298 941 \$	642 377 \$	352 148 \$	1 988 198 \$		
	Décaissé		89 250 \$	589 069 \$	572 835 \$	626 817 \$	1 877 970 \$	66%	983 280 \$
	% réalisation		13%	197%	89%	178%	94%		
FÉNU	prévu	2 500 000 \$	0 \$	500 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 300 000 \$		
	Décaissé		0 \$	285 190 \$	397 502 \$	385 238 \$	1 067 931 \$	43%	1 432 069 \$
	% réalisation			57%	99%	96%	82%		
GOH	prévu	113 074 \$	0 \$	90 000 \$	23 074 \$	0 \$	113 074 \$		
	Décaissé		0 \$	58 313 \$	53 663 \$	0 \$	111 976 \$	99%	1 098 \$
	% réalisation			65%	233%		99%		
Total projet	Total prévu	5 474 324 \$	694 732 \$	888 941 \$	1 065 451 \$	752 148 \$	3 401 272 \$		
	Total décaissé		89 250 \$	932 572 \$	1 024 000 \$	1 012 055 \$	3 057 877 \$	56%	2 416 447 \$
			13%	105%	96%	135%	90%		

Note 1: Le budget ACDI est libellé en dollars américains représentant 3M de dollars canadiens au moment de la signature du document de projet. Le montant décaissé pourra être différent des estimations faites ici en raison des taux de change

Note 2: Le budget initial du Gouvernement Haïtien était de 100 000 \$ et a été majoré de 13 074 \$ pour atteindre 113 075

Tableau 8 PROJETS FINANCES PAR Commune SUR LES FONDS PROJET AGLNE 2005-2008 (version 22 Nov 08 en Gourdes)

L	Titre Projet	Début	Secteur activités	Commune/ Section comm	Maitre d'ouvrage	Maitre d'oeuvre	Budget en Gdes et Source			% FIC	nb projet
							FENU	FIC	FE		
A	Commune de Carice										
	Bourg										
1	Assainissement des rues du bourg	2005	Équipement urbain	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	151 525	151 525			1
2	Construction ponceau Rivière Zombi/Carice	2005	Équipement urbain	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	40 381	40 381			1
3	Construction complexe administratif de Carice	2006	Équipement urbain	Carice-Bourg	Mairie/CCC	Entreprise	2 621 457	2 621 457			1
4	Assainissement des rues du bourg (Fin 2e Phase)	2007	Équipement urbain	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	975 000	975 000			1
5	Assainissement et mobilier pour 2 écoles presbytérales de St Paul de Carice	2007	Education	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	116 500	116 500			1
	Sous-Total						3 904 863	3 904 863			5
	Section Communale Bois Gamel										
6	EMCO Finition Basec R Bonite et B Gamel	2005	Équipement urbain	Carice-Bgamel	CASEC/CCSC	CLE	186 504		186 504		1
7	Restauration et valorisation de l'environnement BG	2006	Environnement	Carice-Bgamel	CASEC/CCSC		550 050		550 050		1
9	Appui à la production d'igname	2007	Agriculture	Carice-Bgamel	Groupeement Planteurs	CLE	210 000		210 000		1
9	Unité de transformation Canne à sucre	2008	Agroindustrie	Carice-Bgamel	OGPC	OPS	520 000		520 000		1
	Sous-Total						1 466 554	0	1 466 554		4
	Section Communale Rose Bonite										
10	Réhab.Piste R Bonite/Carice	2007	Équipement urbain	Carice-R Bonite	CASEC/CCSC	CLE	781 000		781 000		1
	Sous-Total						781 000	0	781 000		1
	TOTAL Commune de Carice						6 152 417	3 904 863	2 247 554	63%	10
B	Commune de Capotille										
	Bourg										
11	Aménagement Site Cana Capotille	2005	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	266 250	266 250			1
12	Cloture Cimetière Capotille	2005	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	29 484	29 484			1
13	Appui au FADEC/Capotille	2005	Équipement urbain	Capotille-Bourg	FADEC	CLE	130 500	130 500			1
14	Signalisation des rues du bourg	2006	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	388 848	388 848			1
15	Aménagement du Centre Ménager Capotille	2007	Education	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	272 595	272 595			1
16	Equipement du Centre Ménager	2007	Education	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	339 805	339 805			1
17	Construction local Radio communautaire	2008	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	468 890	468 890			1
18	Réhabilitation Petite Ecole Communautaire	2008	Education	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	52 900	52 900			1
19	Réhabilitation Ecole Communautaire Ch Péralte	2008	Education	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	50 000	50 000			1
20	Assainissement des rues du bourg (2e Phase)	2008	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille		800 000	800 000			1
	Sous-Total						2 799 272	2 799 272			10
	Section Communale Welch										
21	Réhabilitation Basec Welch	2007	Équipement urbain	Capotille-Welch	CASEC/CCSC	CLE	35 700		35 700		1
22	Unité de transformation d'arachide à Welch	2008	Agroindustrie	Capotille-Welch	CASEC/CCSC		630 000		630 000		1
	Sous-Total						665 700	0	665 700		2
	Section Communale Lamine										
23	Réhabilitation Basec Lamine	2007	Équipement urbain	Capotille-Lamine	CASEC/CCSC	CLE	58 775		58 775		1
24	Construction d'un dispensaire	2008	Santé	Capotille-Lamine	CASEC/CCSC		1 199 534		1 199 534		1
	Sous-Total						1 258 309	0	1 258 309		2
	TOTAL Commune de Capotille						4 723 281	2 799 272	1 924 009	59%	14

L	Titre Projet	Début	Secteur activités	Commune/Section	Maitre d'ouvrage	Maitre d'oeuvre	Budget en Gdes et Source			% FIC	nb projet
							FENU	FIC	FE		
C	Commune de Mombin Crochu										
25	Assainissement des rues du bourg Mombin Crochu	2007	Équipement urbain	M Brochu-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 170 000	1 170 000			1
26	Construction complexe Administratif Mombin Crochu	2008	Équipement urbain	M Brochu-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 200 000	1 200 000			1
	Sous-Total						2 370 000	2 370 000			2
	Section Communale Sans Souci										
27	Piste rurale Sans-Souci/ Vye Baryè	2007	Équipement urbain	M Brochu-S Souci	CASEC/CCSC		781 000		781 000		1
28	Unité de transformation de maïs	2008	Agroindustrie	M Brochu-S Souci	CASEC/CCSC	CLE	340 660		340 660		1
	Sous-Total						1 121 660	0	1 121 660		2
	Section Communale Bois de Laurence										
29	Réhabilitation système eau potable Nan Sylvestre	2007	Eau potable	M Brochu-B Laurence	CASEC/CCSC	CLE	210 894		210 894		1
30	Réhabilitation système eau potable Lagumithe	2008	Eau potable	M Brochu-B Laurence	CASEC/CCSC	CLE	311 388		311 388		1
31	Réhabilitation système eau potable Logate	2008	Eau potable	M Brochu-B Laurence	CASEC/CCSC	CLE	157 429		157 429		1
	Sous-Total						679 711	0	679 711		3
	TOTAL Commune de Mombin Crochu						4 171 372	2 370 000	1 801 372	57%	7
D	Commune de Mont-Organisé										
32	Mobilier mairie MO	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	89 636	89 636			1
33	Etude et mise en autocard Plan Mairie MO	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	Entreprise	20 000	20 000			1
34	Appui a construction Local RPM	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	261 450	261 450			1
35	Aménagement SAEP de Mont-Organisé	2006	Eau potable	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	57 151	57 151			1
36	Construction complexe administratif Mon-Organisé	2006	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	Entreprise	2 340 908	2 340 908			1
37	Mobiliers OEC et enseigne mairie Mont-Organisé	2007	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	25 500	25 500			1
38	Construction place publique de Mont-Organisé	2007	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 275 000	1 275 000			1
39	Renforcement en équipement de RPM de MO	2007	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	100 000	100 000			1
40	Unité transformation de café à Mont-Organisé	2008	Agroindustrie	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	600 000		600 000		1
	Sous-Total						4 769 645	4 169 645	600 000		9
	Section Communale Bois Poux										
41	Finition BASEC Bois Poux	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	21 110		21 110		1
42	Restauration et valorisation de l'environnement BP	2006	Environnement	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	649 350		649 350		1
43	Renforcement cassaverie Bois Poux	2007	Agroindustrie	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	131 626		131 626		1
44	Agriculture intégrée à Lapière	2008	Agriculture	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	1 400 000		1 400 000		1
45	Semences améliorées, pois, maïs, igname, légumes	2008	Agriculture	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	499 125		499 125		1
46	Petit matériel Ecole Nationale Bois Poux	2008	Education	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	49 435		49 435		1
	Sous-Total						2 750 646	0	2 750 646		6
	Section Communale Savanette										
47	Finition BASEC Savanette	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	5 000		5 000		1
48	Restauration et valorisation de l'environnement Sav	2006	Environnement	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	483 250		483 250		1
49	Renforcement cassaverie Lacroix	2007	Agroindustrie	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	360 156		360 156		1
50	Centre ménager à Lacuève	2007	Education	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	518 344		518 344		1
51	Extension production igname à Savanette	2007	Agriculture	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	300 000		300 000		1
52	Renforcement cassaverie Goden	2008	Agroindustrie	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	392 644		392 644		1
53	Restauration et équipement BASEC	2008	Équipement urbain	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	58 500		58 500		1
54	Appui au redémarrage du centre de stockage	2008	Commerce	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	255 405		255 405		1
55	Culture maraichère Lacroix	2008	Agriculture	Mt-Organisé-Savanet	CASEC/CCSC	CLE	32 850		32 850		1
	Sous-Total						2 406 149	0	2 406 149		9
	TOTAL Commune de Mont-Organisé						9 926 440	4 169 645	5 756 795	42%	24

L	Titre Projet	Début	Secteur activités	Commune/Section	Maitre d'ouvrage	Maitre d'oeuvre	Budget en Gdes et Source			% FIC	nb projet
E	Commune de Ouanaminthe Ville										
56	Charcuterie	2005	Équipement urbain	Ouanaminthe-Ville	Mairie/CCC		114 000	114 000			1
57	Aménagement du marché	2008	Équipement urbain	Ouanaminthe-Ville	Mairie/CCC		375 000	375 000			1
	Sous-Total						489 000	489 000			2
	Section Communale Gens de Nantes										
58	Restauration et Valorisation Environnement a Gens de Nantes	2007	Environnement	Ouanaminthe-G Nant	CASEC/CCSC	CLE	332 300		332 300		1
59	Réhabilitation du BASEC	2008	Équipement urbain	Ouanaminthe-G Nant	CASEC/CCSC	CLE	130 000		130 000		1
60	Appui au redémarrage du centre de stockage	2008	Commerce	Ouanaminthe-G Nant	CASEC/CCSC	CLE	113 895		113 895		1
	Sous-Total						576 195	0	576 195		3
	Section Communale Savanne Loungue										
61	Construction d'un dispensaire Savanne Loungue	2007	Santé	Ouanaminthe-S Loun	CASEC/CCSC	CLE	923 120		923 120		1
62	Installation 3 pompes manuelles à Savanne Loungue	2008	Eau potable	Ouanaminthe-S Loun	CASEC/CCSC	CLE	300 000		300 000		1
63	Installation moulin mamba Savanne Loungue	2008	Agroindustrie	Ouanaminthe-S Loun	CASEC/CCSC	CLE	453 620		453 620		1
64	Appui au redémarrage du centre de stockage	2008	Commerce	Ouanaminthe-S Loun	CASEC/CCSC	CLE	112 150		112 150		1
	Sous-Total						1 788 890	0	1 788 890		4
	Section Communale Savanne au Lait										
65	Construction d'un dispensaire Savanne au Lait	2007	Santé	Ouanaminthe-S Lait	CASEC/CCSC	CLE	1 088 734		1 088 734		1
	Sous-Total						1 088 734	0	1 088 734		1
	TOTAL Commune de Ouanaminthe						3 942 819	489 000	3 453 819	12%	10
F	Commune de Perches Bourg										
66	Construction complexe administratif des Perches	2007	Équipement urbain	Perches-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 276 250	1 276 250	0		1
67	Moulin céréales à Perches	2008	Agroindustrie	Perches-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 000 000	0	1 000 000		1
68	Aménagement Bureau Mairie des Perches	2008	Équipement urbain	Perches-Bourg	Mairie/CCC	CLE	48 918	48 918	0		1
	Sous-Total						2 325 168	1 325 168	1 000 000		3
	Section Communale Haut des Perches										
69	Réhabilitation route Haut des Perches	2007	Équipement urbain	Perches-Bas	CASEC/CCSC	CLE	781 000		781 000		1
70	Valorisation Petits Périmètres Irrigués à Gaston	2008	Agriculture	Perches-Bas	CASEC/CCSC	CLE	1 010 378		1 010 378		1
	Sous-Total						1 791 378	0	1 791 378		2
	Section Communale Bas des Perches										
71	Route Bas des Perches/Roche Plate (fin)	2007	Équipement urbain	Perches-Haut	CASEC/CCSC	CLE/TPTC	390 500		390 500		1
72	Conservation intégrée de sols	2008	Environnement	Perches-Haut	CASEC/CCSC	CLE	357 362		357 362		1
	Sous-Total						747 862	0	747 862		2
	TOTAL Commune de Perches						4 864 408	1 325 168	3 539 240	27%	7

L	Titre Projet	Début	Secteur activités	Commune/Section	Maitre d'ouvrage	Maitre d'oeuvre	Budget en Gdes et Source			% FIC	nb projet
G	Commune de Vallières										
	Bourg										
73	Assainissement des rues du bourg de Vallières	2007	Équipement urbain	Vallières-Bourg	Mairie/CCC	CLE	976 250	976 250			1
74	Construction complexe administratif	2007	Équipement urbain	Vallières-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 134 562	1 134 562			1
75	Contrôle scolyte dans le café	2007	Agriculture	Vallières-Bourg	Mairie/CCC	CLE	614 280	0	614 280		1
	Sous-Total						2 725 092	2 110 812	614 280		3
	Section Communale Trois Palmistes										
76	Réhabilitation Trois Palmistes/Vyé Baryè	2007	Équipement urbain	Vallières-3 Palmistes	CASEC/CCSC	CLE	781 000		781 000		1
77	Conservation intégrée de sols	2008	Environnement	Vallières-3 Palmistes	CASEC/CCSC	CLE	500 050		500 050		1
	Sous-Total						1 281 050	0	1 281 050		2
	Section Communale Grosse Roche										
78	Route Dupity/Grosse Roche	2007	Équipement urbain	Vallières-G Roche	CASEC/CCSC	CLE	781 000		781 000		1
	Sous-Total						781 000	0	781 000		1
	Section communale Corosse										
79	Route Corosse/Mombin Crochu	2007	Équipement urbain	Vallières-Corosse	CASEC/CCSC	CLE	781 000		781 000		1
80	Route Corosse/Mombin Crochu Phase 2	2008	Équipement urbain	Vallières-Corosse	CASEC/CCSC	CLE	350 000		350 000		1
	Sous-Total						1 131 000	0	1 131 000		2
	TOTAL Commune de Vallières						5 918 142	2 110 812	3 807 330	36%	8
H	Commune de Sainte Suzanne										
81	Construction complexe administratif Ste Suzanne	2007	Équipement urbain	S Suzanne-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 768 150	1 768 150			1
	TOTAL Commune de Sainte Suzanne						1 768 150	1 768 150			1
	TOTAL GENERAL						41 467 029	18 936 910	22 530 118	46%	81
I	Fort-Liberté			Fort-Liberté-Ville							
	Ville										
82	Extension eau potable	2008	Assainissement	Fort-Liberté-Ville	Mairie/KAEP		200 000	200 000			1
83	Forage puits pour bassin piscicole APSJ	2008	Pêche	Fort-Liberté-Ville	APSJ		18 750	0	18 750		1
84	Achat mégaphones pour Casec		Équipement urbain	Fort-Liberté-Ville			25 712	0	25 712		1
	TOTAL Fort-Liberté						244 462	200 000	44 462	82%	3
	TOTAL GLOBAL						41 711 491	19 136 910	22 574 580	46%	84

Tableau 9 Projets financés sur fonds projet par catégorie 2005-2008 (version 22 Nov 08 en Gourdees)

L	Titre Projet	Année de Démarrage	Secteur activités		Maitre d'ouvrage	Maitre d'oeuvre	Budget total (Gdes)	FIC	FE	Nb projet
9	Appui à la production d'igname	2007	Agriculture	Carice-Bgamel	Groupement Plante	CLE	210 000,00		210 000,00	1
44	Agriculture intégrée à Lapierre	2008	Agriculture	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	1 400 000,00		1 400 000,00	1
45	Semences améliorées, pois, maïs, igname, légumes	2008	Agriculture	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	499 125,00		499 125,00	1
51	Extension production igname à Savanette	2007	Agriculture	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	300 000,00		300 000,00	1
55	Culture maraichère Lacroix	2008	Agriculture	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	32 850,00		32 850,00	1
70	Valorisation Petits Périmètres Irrigués à Gaston	2008	Agriculture	Perches-Bas	CASEC/CCSC	CLE	1 010 378,00		1 010 378,00	1
75	Contrôle scolyte dans le café	2007	Agriculture	Vallières-Bourg	Mairie/CCC	CLE	614 280,00		614 280,00	1
83	Forage puits pour bassin piscicole APSJ	2008	Agriculture	Fort-Liberté-Ville	APSJ		18 750,00	-	18 750,00	1
					Agriculture		4 085 383	-	4 085 383	8
9	Unité de transformation Canne à sucre	2008	Agroindustrie	Carice-Bgamel	OGPC	OPS	520 000,00		520 000,00	1
22	Unité de transformation d'arachide à Welch	2008	Agroindustrie	Capotille-Welch	CASEC/CCSC		630 000,00		630 000,00	1
28	Unité de transformation de maïs	2008	Agroindustrie	M Brochu-S Souci	CASEC/CCSC	CLE	340 660,40		340 660,40	1
40	Unité transformation de café à Mont-Organisé	2008	Agroindustrie	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	600 000,00		600 000,00	1
43	Renforcement cassaverie Bois Poux	2007	Agroindustrie	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	131 625,60		131 625,60	1
49	Renforcement cassaverie Lacroix	2007	Agroindustrie	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	360 156,32		360 156,32	1
52	Renforcement cassaverie Goden	2008	Agroindustrie	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	392 644,00		392 644,00	1
63	Installation moulin mamba Savanne Loungue	2008	Agroindustrie	Ouanaminthe-S Loungue	CASEC/CCSC	CLE	453 620,25		453 620,25	1
67	Moulin céréales à Perches	2008	Agroindustrie	Perches-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1
54	Appui au redémarrage du centre de stockage	2008	Commerce	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	255 405,00		255 405,00	1
60	Appui au redémarrage du centre de stockage	2008	Commerce	Ouanaminthe-G Nantes	CASEC/CCSC	CLE	113 895,00		113 895,00	1
64	Appui au redémarrage du centre de stockage	2008	Commerce	Ouanaminthe-S Loungue	CASEC/CCSC	CLE	112 150,00		112 150,00	1
					Commerce & Agroindustrie		4 910 157	-	4 910 157	12
29	Réhabilitation système eau potable Nan Sylvestre	2007	Eau potable	M Brochu-B Laurence	CASEC/CCSC	CLE	210 894,00		210 894,00	1
30	Réhabilitation système eau potable Laguamithe	2008	Eau potable	M Brochu-B Laurence	CASEC/CCSC	CLE	311 388,00		311 388,00	1
31	Réhabilitation système eau potable Logate	2008	Eau potable	M Brochu-B Laurence	CASEC/CCSC	CLE	157 429,40		157 429,40	1
35	Aménagement SAEF de Mont-Organis	2006	Eau potable	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	57 150,80	57 150,80		1
62	Installation 3 pompes manuelles à Savanne Loungue	2008	Eau potable	Ouanaminthe-S Loungue	CASEC/CCSC	CLE	300 000,00		300 000,00	1
82	Extension eau potable	2008	Eau potable	Fort-Liberté-Ville	Mairie/KAEP		200 000,00	200 000,00		1
					Eau potable		1 236 862	257 151	979 711	6
5	Assainissement et mobilier pour 2 écoles presbytérales de St Paul de Carice	2007	Education	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	116 500,00	116 500,00		1
15	Aménagement du Centre Ménager Capotille	2007	Education	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	272 595,00	272 595,00		1
16	Equiperment du Centre Ménager	2007	Education	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	339 805,00	339 805,00		1
18	Réhabilitation Petite Ecole Communautaire	2008	Education	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	52 900,00	52 900,00		1
19	Réhabilitation Ecole Communautaire Ch Péralte	2008	Education	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	50 000,00	50 000,00		1
46	Petit matériel Ecole Nationale Bois Poux	2008	Education	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	49 435,00		49 435,00	1
50	Centre ménager à Lacuève	2007	Education	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	518 344,00		518 344,00	1
					Education		1 399 579	831 800	567 779	7
7	Restauration et valorisation de l'environnement BG	2006	Environnement	Carice-Bgamel	CASEC/CCSC		550 050,00		550 050,00	1
42	Restauration et valorisation de l'environnement BP	2006	Environnement	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	649 350,00		649 350,00	1
48	Restauration et valorisation de l'environnement Sav	2006	Environnement	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	483 250,00		483 250,00	1
58	Restauration et Valorisation Environnement a Gens de Nantes	2007	Environnement	Ouanaminthe-G Nantes	CASEC/CCSC	CLE	332 300,00		332 300,00	1
72	Conservation intégrée de sols	2008	Environnement	Perches-Haut	CASEC/CCSC	CLE	357 361,80		357 361,80	1
77	Conservation intégrée de sols	2008	Environnement	Vallières-3 Palmistes	CASEC/CCSC	CLE	500 050,00		500 050,00	1
					Environnement		2 872 362		2 872 362	6

Tableau 9 Projets financés sur fonds projet par catégorie 2005-2008 (version 22 Nov 08 en Gourdees)

L	Titre Projet	Année de Démarrage	Secteur activités		Maitre d'ouvrage	Maitre d'oeuvre	Budget total (Gdes)	FIC	FE	Nb projet
3	Construction complexe administratif de Carice	2006	Équipement urbain	Carice-Bourg	Mairie/CCC	Entreprise	2 621 457,00	2 621 457,00		1
6	EMCO Finition Basec R Bonite et B Gamel	2005	Équipement urbain	Carice-Bgamel	CASEC/CCSC	CLE	186 504,08		186 504,08	1
11	Aménagement Site Cana Capotille	2005	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	266 250,00	266 250,00		1
12	Cloture Cimetiére Capotille	2005	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	29 483,90	29 483,90		1
13	Appui au FADEC/Capotille	2005	Équipement urbain	Capotille-Bourg	FADEC	CLE	130 500,00	130 500,00		1
14	Signalisation des rues du bourg	2006	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille	CLE	388 848,00	388 848,00		1
17	Construction local Radio communautaire	2008	Équipement urbain	Capotille-Bourg	Marie de Capotille	CLE	468 890,00	468 890,00		1
21	Réhabilitation Basec Welch	2007	Équipement urbain	Capotille-Welch	CASEC/CCSC	CLE	35 700,00		35 700,00	1
23	Réhabilitation Basec Lamine	2007	Équipement urbain	Capotille-Lamine	CASEC/CCSC	CLE	58 775,00		58 775,00	1
26	Construction complexe Administratif Mombin Crochu	2008	Équipement urbain	M Brochu-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 200 000,00	1 200 000,00		1
32	Mobilier mairie MO	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	89 636,35	89 636,35		1
33	Etude et mise en autocard Plan Mairie MO	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	Entreprise	20 000,00	20 000,00		1
34	Appui a construction Local RPM	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	261 450,00	261 450,00		1
36	Construction complexe administratif Mon-Organisé	2006	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	Entreprise	2 340 907,75	2 340 907,75		1
37	Mobiliers OEC et enseigne mairie Mont-Organisé	2007	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	25 500,00	25 500,00		1
38	Construction place publique de Mont-Organisé	2007	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 275 000,00	1 275 000,00		1
39	Renforcement en équipement de RPM de MO	2007	Équipement urbain	Mt-Organisé-Bourg	Mairie/CCC	CLE	100 000,00	100 000,00		1
41	Finition BASEC Bois Poux	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-B Poux	CASEC/CCSC	CLE	21 110,00		21 110,00	1
47	Finition BASEC Savanette	2005	Équipement urbain	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	5 000,00		5 000,00	1
53	Restauration et équipement BASEC	2008	Équipement urbain	Mt-Organisé-Savanette	CASEC/CCSC	CLE	58 500,00		58 500,00	1
56	Charcuterie	2005	Équipement urbain	Ouanaminthe-Ville	Mairie/CCC		114 000,00	114 000,00		1
57	Aménagement du marché	2008	Équipement urbain	Ouanaminthe-Ville	Mairie/CCC		375 000,00	375 000,00		1
59	Réhabilitation du BASEC	2008	Équipement urbain	Ouanaminthe-G Nantes	CASEC/CCSC	CLE	130 000,00		130 000,00	1
66	Construction complexe administratif des Perches	2007	Équipement urbain	Perches-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 276 250,00	1 276 250,00	-	1
68	Aménagement Bureau Mairie des Perches	2008	Équipement urbain	Perches-Bourg	Mairie/CCC	CLE	48 918,00	48 918,00	-	1
74	Construction complexe administratif	2007	Équipement urbain	Vallières-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 134 562,23	1 134 562,23		1
76	Réhabilitation Trois Palmistes/Vyé Baryè	2007	Équipement urbain	Vallières-3 Palmistes	CASEC/CCSC	CLE	781 000,00		781 000,00	1
81	Construction complexe administratif Ste Suzanne	2007	Équipement urbain	S Suzanne-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 768 150,00	1 768 150,00		1
84	Achat mégaphones pour Casac		Équipement urbain	Fort-Liberté-Ville			25 712,00	-	25 712,00	1
					Équipement urbain		15 237 104	13 934 803	1 302 301	29
73	Assainissement des rues du bourg de Vallières	2007	Route	Vallières-Bourg	Mairie/CCC	CLE	976 250,00	976 250,00		1
1	Assainissement des rues du bourg	2005	Route	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	151 525,00	151 525,00		1
2	Construction ponceau Rivière Zombi/Carice	2005	Route	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	40 381,25	40 381,25		1
4	Assainissement des rues du bourg (Fin 2e Phase)	2007	Route	Carice-Bourg	Mairie/CCC	CLE	975 000,00	975 000,00		1
10	Réhab.Piste R Bonite/Carice	2007	Route	Carice-R Bonite	CASEC/CCSC	CLE	781 000,00		781 000,00	1
20	Assainissement des rues du bourg (2e Phase)	2008	Route	Capotille-Bourg	Mairie de Capotille		800 000,00	800 000,00		1
25	Assainissement des rues du bourg Mombin Crochu	2007	Route	M Brochu-Bourg	Mairie/CCC	CLE	1 170 000,00	1 170 000,00		1
27	Piste rurale Sans-Souci/ Vye Baryè	2007	Route	M Brochu-S Souci	CASEC/CCSC		781 000,00		781 000,00	1
69	Réhabilitation route Haut des Perches	2007	Route	Perches-Bas	CASEC/CCSC	CLE	781 000,00		781 000,00	1
71	Route Bas des Perches/Roche Plate (fin)	2007	Route	Perches-Haut	CASEC/CCSC	CLE/TPTC	390 500,00		390 500,00	1
78	Route Dupity/Grosse Roche	2007	Route	Vallières-G Roche	CASEC/CCSC	CLE	781 000,00		781 000,00	1
79	Route Corosse/Mombin Crochu	2007	Route	Vallières-Corosse	CASEC/CCSC	CLE	781 000,00		781 000,00	1
80	Route Corosse/Mombin Crochu Phase 2	2008	Route	Vallières-Corosse	CASEC/CCSC	CLE	350 000,00		350 000,00	1
					Route		8 758 656	4 113 156	4 645 500	13
24	Construction d'un dispensaire	2008	Santé	Capotille-Lamine	CASEC/CCSC		1 199 534,00		1 199 534,00	1
61	Construction d'un dispensaire Savanne Loungue	2007	Santé	Ouanaminthe-S Loungue	CASEC/CCSC	CLE	923 119,51		923 119,51	1
65	Construction d'un dispensaire Savanne au Lait	2007	Santé	Ouanaminthe-S Lait	CASEC/CCSC	CLE	1 088 734,00		1 088 734,00	1
					Santé		3 211 388		3 211 388	3
Grand Total							41 711 491 GDH	19 136 910 GDH	22 574 580 GDH	84

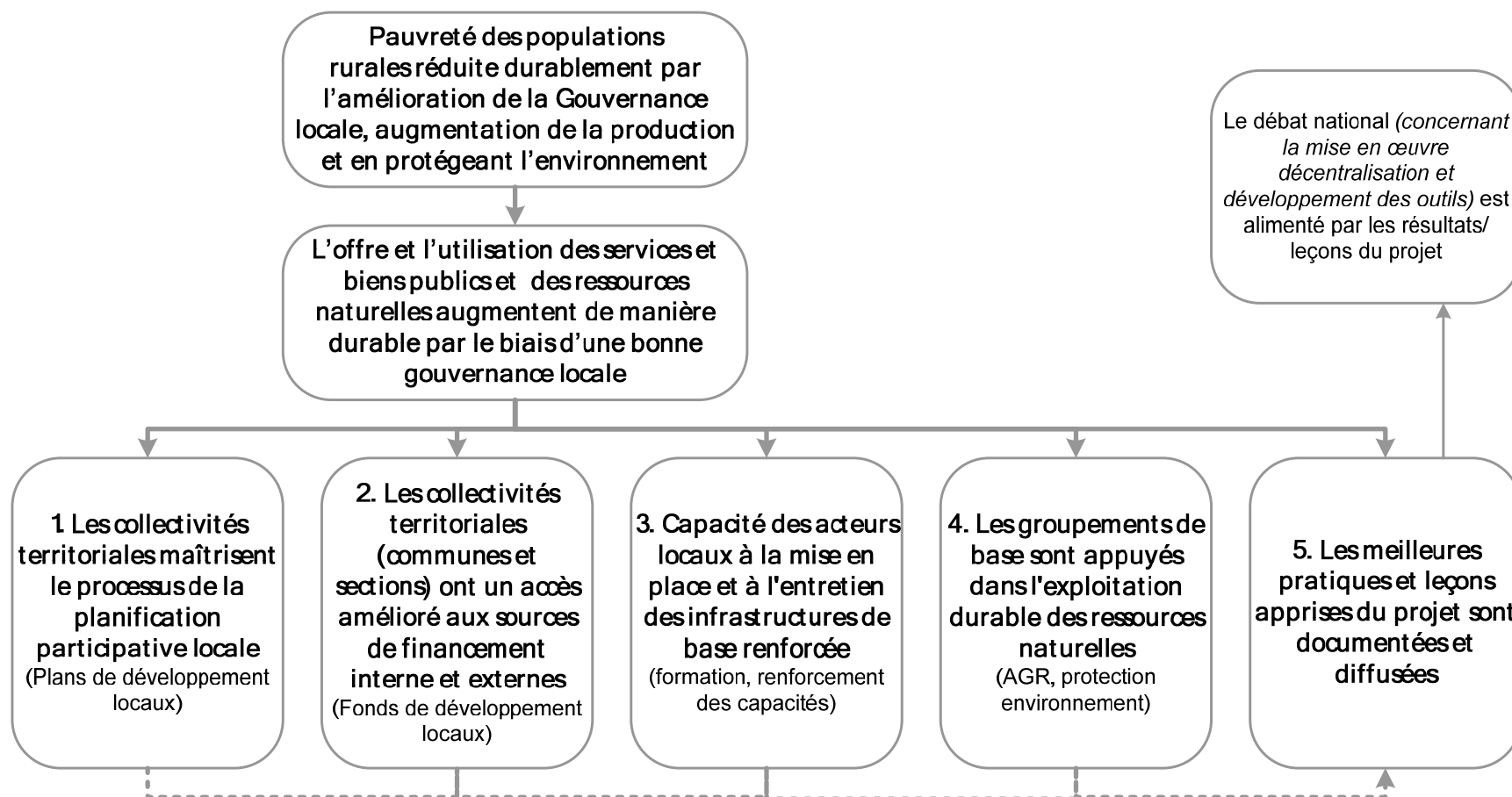
Tableau 10 BUDGET PREVU ET DECAISSEMENTS RECUS AU PROJET EN DOLLARS US

Financement	2005	2006	2007	2008	TOTAL
Budget initial projet					
ACDI-00047661 (Fonctionnemen	\$694 732	\$298 941	\$642 377	\$352 148	\$1 988 198
Décaissement	\$89 250	\$589 069	\$572 835	\$626 817	\$1 877 971
% Réalisation	13%	197%	89%	178%	94%
FENU-00051685 (FDL)		\$500 000	\$400 000	\$400 000	\$1 300 000
Décaissement		\$285 190	\$397 502	\$385 238	\$1 067 931
% Réalisation		57%	99%	96%	82%
GOH-00051687 (FDL)		\$90 000	\$23 074	\$0	\$113 074
Décaissement		\$58 313	\$53 663	\$0	\$111 976
% Réalisation		65%	233%		99%
Total Budget prévu	694 732,00 \$	888 941,00 \$	1 065 451,00 \$	752 148,00 \$	3 401 272,00 \$
Total Décaissement	89 250,00 \$	932 572,49 \$	1 024 000,02 \$	1 012 055,24 \$	3 057 877,75 \$
% Réalisation	13%	105%	96%	135%	90%
Fonds mobilisés (décaissés)					
MPCE				\$175 000,00	\$175 000,00
MINUSTAH	\$15 000,00	\$30 000,00	\$22 121,00	\$25 641,03	\$92 762,03
FAES				\$2 343 652,61	\$2 343 652,61
PNUD				\$57 800,00	\$57 800,00
PAM				\$14 427,00	\$14 427,00
Total mobilisé	\$15 000,00	\$30 000,00	\$22 121,00	\$2 616 520,64	\$2 683 641,64
TOTAL GLOBAL	104 250,00	962 572,49	1 046 121,02	3 628 575,88	5 741 519,39

ANNEXE 4

CADRE LOGIQUE

CADRE LOGIQUE DU PROJET AGLNE



CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Produits	Cibles à atteindre	Activités indicatives	Intrants
1. Les collectivités territoriales maîtrisent le processus de la planification participative locale	▪ Comités Consultatifs de communes et de sections communales mis en place (4+7) ▪ Comités Consultatifs de communes et de sections communales consolidés (4+11) ▪ Des acteurs locaux formés (nombre à établir) ▪ Des outils adaptés de planification, budgets, programmation introduits ▪ Participation décisionnelle des populations au processus de la planification locale ▪ Critères transparents appliqués au cours du processus de la priorisation des projets ▪ Diffusion annuelle de l'information ▪ Document sur la redéfinition de la stratégie genre amélioré ▪ Emissions de radio préparées pour diffusion	1.1 Appuyer la création et la consolidation des comités consultatifs communaux et de sections communales. 1.2 Appuyer l'élaboration d'un manuel de planification pour les communes. 1.3 Appuyer l'élaboration d'un manuel de programmation pour les sections communales 1.4 Tenir des sessions de formation des élus locaux, des membres des services déconcentrés et des associations de la société civile 1.5 Organiser des formations pour les agents de suivi 1.6 Sensibiliser les acteurs locaux sur la participation des femmes 1.7 Produire et diffuser les émissions radio sur la problématique genre 1.8 Appuyer des campagnes d'alphabétisation	▪ CAP et OE ▪ Appui technique du FENU ▪ Appui ponctuel de consultants nationaux et internationaux (court terme) ▪ Organisation d'Ateliers de formation et d'espaces de rencontres ▪ Organisation de voyage d'études ▪ Communication et publication

Produits	Cibles à atteindre	Activités indicatives	Intrants
2. Les collectivités territoriales (communes et sections) ont un accès amélioré aux sources de financement interne et externes Indicateurs : ▪ Nombre de rencontres tenues par les élus (mairies et CASEC) sur l'utilisation des fonds ▪ % des membres des CCC et CCSC qui connaissent les montants alloués sur le FIC/FE communiqués par le maire ▪ Nombre de projets des PDL co-financés par le PIP ▪ Nombre de projets des PDL financés par le FIC, FE, et autres fonds ▪ % internes par rapport au fonds externe ▪ Nombre de collectivités territoriales qui font l'objet d'un audit des fonds d'investissement alloués ▪ Nombre de collectivités territoriales ayant fait l'objet d'audit sur les fonds alloués à travers le projet	▪ Comité de Gestion des Fonds renforcé et fonctionnel ▪ Manuel de procédures révisé et appliqué ▪ Fonds déboursés selon les procédures établies ▪ CCC et CCSC sont informés de la disponibilité des fonds ▪ Suivi financier des projets réalisés ▪ Revoir les politiques de subvention, échanger avec d'autres intervenants et introduire des éléments d'incitation pour l'obtention de fonds	2.1 Appuyer les réunions du comité de gestion des fonds 2.2 Appuyer la formation en gestion administrative et financière des élus locaux et des employés municipaux 2.3 Organiser des rencontres d'information avec les CCC, CCSC sur la disponibilité des fonds FIC/FE 2.4 Diagnostic de la situation des ressources internes 2.5 Aider à une meilleure perception des recettes de la municipalité 2.6 Accompagner les élus locaux dans la recherche de nouveaux financements 2.7 Etablir un lien entre la planification locale et la préparation des budgets annuels	▪ Apports financiers des partenaires ▪ CAP et OE ▪ Appui technique du FENU ▪ Appui ponctuel de consultants nationaux et internationaux (court terme) ▪ Organisation d'Ateliers de formation et d'espaces de rencontres ▪ Organisation de voyage d'études ▪ Communication et publication

Produits	Cibles à atteindre	Activités indicatives	Intrants
3. Capacité des acteurs locaux à la mise en place et à l'entretien des infrastructures de base renforcée Indicateurs : ▪ % de projets accomplis dans les délais convenus ▪ % de projets accomplis avec l'enveloppe prévue ▪ Nombre de projets avec fonds d'entretien ▪ Nombre de budgets communaux ayant un fonds d'entretien pour les infrastructures de base ▪ Nombre d'études réalisées et approuvées par le maître d'ouvrage ▪ Nombre de contrats passés avec des entrepreneurs en respect des procédures d'appel d'offre ▪ Nombre de projets avec un avis technique positif concernant la qualité de sa mise en place	▪ Les membres des CCC et CCSC sont formés en montage de dossiers de projets ▪ Les membres des CCC et CCSC maîtrisent le processus d'appel d'offre pour l'exécution des projets ▪ Les capacités des acteurs locaux (responsables de comités d'entretien et tâcherons) sont accrues en matière de gestion et de maintenance ▪ La qualité et la durabilité des ouvrages réalisés sont assurées	3.1 Assurer le montage de dossiers de projet avec les élus 3.2 Offrir un appui-conseil aux collectivités dans le processus de passation de marchés 3.3 Appuyer les maires et responsables locaux dans la supervision technique des travaux et dans l'implication de ressources pour la maintenance 3.4 Procéder à une meilleure étude des capacités des firmes maîtres d'œuvre	▪ CAP et OE ▪ Appui technique du FENU ▪ Appui ponctuel de consultants nationaux et internationaux (court terme) ▪ Organisation d'Ateliers de formation et d'espaces de rencontres ▪ Organisation de voyage d'études ▪ Communication et publication

Produits	Cibles à atteindre	Activités indicatives	Intrants
4. Les groupements de base sont appuyés dans l'exploitation durable des ressources naturelles Indicateurs : ▪ Nombre de groupements / planteurs appliquant des nouvelles techniques (agricoles, élevage) ▪ Nombre de ménages bénéficiant des activités génératrices agroalimentaires (stockage, transformation) ▪ Nombre d'encadreurs locaux vulgarisant les techniques de gestion durable des RN ▪ Nombre de projets de valorisation agricole appuyés ▪ Nombre de filières appuyées ▪ Nombre de nouvelles cultures introduites ▪ Nombre de plantules mis en terre ▪ Nombre de professeurs et d'élèves touchés	▪ Groupements de base, paysans profitent des programmes de formation, des visites d'échange et de restitution d'études menées pour modifier leurs pratiques culturelles ▪ Vulgarisation de techniques anti-érosives ▪ Des flancs de montagne reboisés ▪ Arbres fruitiers et forestiers plantés dans et autour des parcelles cultivées ▪ Définition des mesures et applications des techniques de gestion de l'eau, d'aménagement des ravins et des bas-fonds et de création de lacs collinaires	4.1 Appuyer le bon fonctionnement des associations productives et des groupements de femmes 4.2 Appuyer les initiatives d'amélioration, d'intensification et de valorisation des produits agricoles 4.3 Appuyer la promotion de filières et l'introduction de nouvelles cultures 4.4 Appuyer la régénération des ressources ligneuses 4.5 Organiser des visites d'échange 4.6 Réaliser un programme d'éducation environnementale	▪ CAP et OE ▪ Appui technique du FENU ▪ Appui ponctuel de consultants nationaux et internationaux (court terme) ▪ Organisation d'Ateliers de formation et d'espaces de rencontres ▪ Organisation de voyage d'études ▪ Communication et publication

Produits	Cibles à atteindre	Activités indicatives	Intrants
5. Les meilleures pratiques et leçons apprises du projet sont documentées et diffusées Indicateurs : ▪ Nombre d'actions/ décisions au niveau central s'inspirant des pratiques du projet ▪ Nombre d'actions / décisions au niveau d'autres bailleurs, projets s'inspirant des pratiques du projet ▪ Nombre de partenaires de développement du département appliquant les leçons apprises ▪ Nombre de rencontres de la Table Ronde de concertation ▪ Nombre de documents et de bulletins publiés	▪ Des structures de réflexions par rapport à la gouvernance locale et de la décentralisation sont créées ▪ Les relations avec les institutions publiques (MICT, MEF et MPCE) chargées de la planification et de la décentralisation au niveau central sont renforcées ▪ Synergie avec d'autres bailleurs et projets développée ▪ Démarche du processus de la fourniture des services publics est répliquable avec des capacités locales à moindres coûts ▪ Publication et diffusion d'informations relatives aux activités du projet	5.1 Définir une stratégie de communication appropriée 5.2 Produire des bulletins trimestriels d'information 5.3 Appuyer le renforcement de la Table Ronde de Concertation (TRC) du Nord-est 5.4 Organiser annuellement une rencontre tripartite 5.5 Organiser des ateliers de restitution et de capitalisation des résultats du projet avec les principales parties prenantes	▪ CAP et OE ▪ Appui technique du FENU ▪ Appui ponctuel de consultants nationaux et internationaux (court terme) ▪ Organisation d'Ateliers de formation et d'espaces de rencontres ▪ Organisation de voyage d'études ▪ Communication et publication

Pays / Région	Haïti	N° du projet	HT-32551
Nom du projet	Appui à la gouvernance locale dans le Département du Nord-Est	Budget du projet	\$3 650 000
AEC / Organisation partenaire	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Gestionnaire de projet f	Darquis Gagné
Liens avec le CSPP / R		Membres de l'équipe de projet f	Julie Emond, RST Marc Josué, UAPC Louisette Simard, Contrats Karle Sarault, adjoint Marc Couture, FMA Lucie Bazinet, spécialiste ÉS
En date du			

SOMMAIRE		RESULTATS ESCOMPTEES	MESURE DU RENDEMENT	HYPOTHESES / INDICATEURS DE RISQUE
Objectif du projet (Objectif du programme)	Impact	Indicateurs du rendement	Hypothèses / Indicateurs de risque	
Contribuer à réduire de manière durable la pauvreté (par : i. L'amélioration de la gouvernance; ii. L'augmentation de la production locale; iii. Le respect de l'environnement).	1.1 Réduction de la pauvreté pour 20% de la population des collectivités locales touchées. 1.2 Augmentation de l'accès des populations du département du Nord-Est aux biens et services sociaux de base. 2. Pérennité et rayonnement du processus de planification participative par les acteurs locaux (H/F). 3. Amélioration de la gestion et des pratiques environnementales.	1. Pourcentage de la population faisant partie des groupes les plus démunis dont l'accès aux biens et services sociaux de base s'est amélioré (données désagrégées par sexes). 2. Niveau d'autonomie des acteurs dans la conduite du processus de planification participative (H/F). 3. Niveau de compétence des acteurs locaux en matière de gestion environnementale.	1. La situation politique dans la zone s'aggrave. 2.1 Le Gouvernement d'Haïti cesse d'appuyer le processus de développement local. 2.2 Les acteurs locaux (services publics déconcentrés, société civile, élus) ne poursuivent pas leur participation au processus enclenché. 3. Les acteurs locaux ne se responsabilisent pas face à la gestion environnementale.	
But du projet	Effets	Indicateurs du rendement	Hypothèses / Indicateurs de risque	
Consolider les actions entreprises en terme de développement et de gouvernance locale dans les communes (Carice, Capotille, Mont-Organisé, Ouanaminthe) et poursuivre l'expérience de développement local dans 4 communes additionnelles du Nord-Est.	1. Accroissement de la couverture des services sociaux de base de 50% suite à la mise en œuvre des PDLet de la production locale des biens et services. 2. Augmentation de l'accès des acteurs locaux (État et société civile) aux sources de financement. 3. Renforcement de la capacité des acteurs locaux (H/F) à la mise en place et à l'entretien des infrastructures de base. 4. Augmentation de l'appui fourni aux acteurs locaux (H/F) dans gestion durable des ressources naturelles de leurs communes. 5. Amélioration des connaissances des meilleures pratiques et leçons apprises du projet par au moins 20% des partenaires de développement.	1. Comparaison de la couverture de services pour chaque commune au début et à la fin du projet (eau potable, santé, éducation, routes, marchés publics, édifices publics, etc..). 2. Nombre de projets financés par d'autres bailleurs de fonds (cible de 1projet/année/collectivité). 3. 1. Nombre de contrats passés avec des firmes sur base d'appels d'offres tenant compte de la dimension ÉS. 3.2. Nombre d'infrastructures entretenues (systèmes d'adduction d'eau, routes vicinales, bâtiments publics, centres de stockage de grains, etc...) 4. 1. Nombre d'acteurs locaux formés, responsabilisés et habilités à la gestion durable des ressources naturelles de leurs communes(cible de 50%). 4.2. Nombre d'arrêtés communaux publiés portant sur les questions environnementales. 5.1. Nombre de partenaires de développement qui ont bénéficié des leçons tirées de la démarche du projet. 5.2. Existence d'une base de données portant sur l'aire du projet et sur les meilleures pratiques.	Le financement n'est pas disponible en dehors des budgets du projet et les bailleurs ne respectent pas leurs obligations envers le Cadre intérimaire de coopération (CCI). L'absence de firmes compétentes dans le Nord-Est. Le désengagement des structures locales à l'entretien des infrastructures.	

Ressources	Extrants	Indicateurs du rendement	Hypothèses / Indicateurs de risque
ACDI: \$3,650,000 CDN PNUD-FENU: \$3,100,000 CDN Gouvernement d'Haïti: \$123,000 CDN	1. Existence dans les communes et les sections communales de plans de développement et d'investissement intégrant la dimension ÉS. 2. Construction et/ou réhabilitation d'infrastructures collectives de base dans les communes et les sections communales. 3. Amélioration de la gestion des ressources naturelles. 4. Consolidation des structures de concertation existantes dans le Nord-Est et recherche de la parité entre les sexes. 5. Émergence de nouvelles structures de concertation locales sur la base du modèle existant. 6. Renforcement des capacités des acteurs locaux (H/F) en matière de gestion du développement local. 7. Augmentation et diversification de la production locale des biens et services porteurs. 8. Systématisation, diffusion et utilisation des meilleures pratiques et leçons apprises du projet par les partenaires de développement.	1. 1. Nombre de plans élaborés. 1.2. Niveau de prise en compte de la dimension ÉS dans les plans. 2. Niveau d'augmentation du nombre et du type d'infrastructures de base réhabilitées et/ou réalisées pour chaque commune. 3. Qualité et pertinence des travaux de protection, d'introduction de nouvelles pratiques et cultures agricoles, etc... dans les zones d'intervention du projet. 4.1. Nombre de structures consolidées (cible de 4 conseils communaux et 11 sections communales). 4.2. Nombre et % de femmes qui siègent sur les différents comités (cible de 40%). 5. Nombre de nouvelles structures dans le Nord-Est (4 conseils communaux et les conseils de section correspondants). 6. Nombre de sessions données et nombre et % de femmes et d'hommes formés. 7. Niveau d'augmentation de la production et de la diversité des biens et services porteurs. 8. Nombre de bulletins distribués, nombre d'ateliers organisés, existence de base de données.	Baisse importante de la participation des acteurs locaux à la dynamique du développement local. Non-adhésion des nouveaux élus au cadre institutionnel mis en place.

Cadre de mesure de rendement - PNUD

Résultats	Indicateurs de rendement	Sources de données	Méthodes de collecte des données	À quelle fréquence ?	Qui fera le travail?
Impact 1.1 Réduction de la pauvreté pour 20% de la population des collectivités locales touchées. 1.2 Augmentation de l'accès des populations du département du Nord-Est aux biens et services sociaux de base. 2. Pérennité et rayonnement du processus de planification participative par les acteurs locaux (H/F). 3. Amélioration de la gestion et des pratiques environnementales.	1. Pourcentage de la population faisant partie des groupes les plus démunis dont l'accès aux biens et services sociaux de base s'est amélioré (données désagrégées par sexes). 2. Niveau d'autonomie des acteurs dans la conduite du processus de planification participative (H/F). 3. Niveau de compétence des acteurs locaux en matière de gestion environnementale.	1. Administration publique et privée; Études. 2. Administration publique et privée; Études. 3. Administration publique et privée; Études.	1. Évaluation et enquête. 2. Évaluation et enquête. 3. Évaluation et enquête.	5 ans après la fin du projet.	État Haïtien et organisations de développement intéressées.
Effets 1. Accroissement de la couverture des services sociaux de base de 50% suite à la mise en œuvre des PDL et de la production locale des biens et services. 2. Augmentation de l'accès des acteurs locaux (État et société civile) aux sources de financement. 3. Renforcement de la capacité des acteurs locaux (H/F) à la mise en place et à l'entretien des infrastructures de base. 4. Augmentation de l'appui fourni aux acteurs locaux (H/F) dans gestion durable des ressources naturelles de leurs communes. 5. Amélioration des connaissances des meilleures pratiques et leçons apprises du projet par au moins 20% des partenaires de développement.	1. Comparaison de la couverture de services pour chaque commune au début et à la fin du projet (eau potable, santé, éducation, routes, marchés publics, édifices publics, etc..). 2. Nombre de projets financés par d'autres bailleurs de fonds (cible de 1projet/année/collectivité). 3. 1. Nombre de contrats passés avec des firmes sur base d'appels d'offres tenant compte de la dimension ES. 3.2. Nombre d'infrastructures entretenues (systèmes d'adduction d'eau, routes vicinales, bâtiments publics, centres de stockage de grains, etc...) 4. 1. Nombre d'acteurs locaux formés, responsabilisés et habilités à la gestion durable des ressources naturelles de leurs communes(cible de 50%). 4.2. Nombre d'arrêtés communaux publiés portant sur les questions environnementales. 5.1. Nombre de partenaires de développement qui ont bénéficié des leçons tirées de la démarche du projet. 5.2. Existence d'une base de données portant sur l'aire du projet et sur les meilleures pratiques.	<i>Documentation des réunions tripartite</i> 1. Rapports d'activités et financiers ; Dossiers administratifs. 2. Rapports d'activités et financiers ; 3.1 Rapports d'activités et de suivi. 3.2 Rapports d'activités et de suivi. 4.1 Rapports d'activités et de suivi. 4.2 Administration municipale 5.1 Rapports d'activités et de suivi; résultats de colloques, ateliers. 5.2 Administration du projet	1. Consultation de la documentation et rencontres avec les partenaires bénéficiaires ; Enquêtes. 2. Consultation des rapports et mission d'évaluation. 3.1 Consultation des rapports et mission d'évaluation. 3.2 Consultation des rapports et mission d'évaluation. 4.1 Consultation des rapports et mission d'évaluation ; 4.2 Consultation des rapports et mission d'évaluation ; 5.1 Consultation des rapports et mission d'évaluation ; 5.2 Consultation des rapports et mission d'évaluation	1. Annuel 2. Annuel 3. Annuel 4. Annuel 5. Annuel	1. A.E. 2. A.E et ACIDI 3. A.E. et ACIDI 4. A.E. et ACIDI 5. A.E. et ACIDI

Résultats	Indicateurs de rendement	Sources de données	Méthodes de collecte des données	À quelle fréquence ?	Qui fera le travail?
Extrants 1. Existence dans les communes et les sections communales de plans de développement et d'investissement intégrant la dimension ÉS. 2. Construction et/ou réhabilitation d'infrastructures collectives de base dans les communes et les sections communales. 3. Amélioration de la gestion des ressources naturelles. 4. Consolidation des structures de concertation existantes dans le Nord-Est et recherche de la parité entre les sexes. 5. Émergence de nouvelles structures de concertation locales sur la base du modèle existant. 6. Renforcement des capacités des acteurs locaux (H/F) en matière de gestion du développement local. 7. Augmentation et diversification de la production locale des biens et services porteurs. 8. Systématisation, diffusion et utilisation des meilleures pratiques et leçons apprises du projet par les partenaires de développement. 9. Habilter et outiller les acteurs locaux à faire un suivi adéquat des activités de développement local.	1. 1. Nombre de plans élaborés. 1.2. Niveau de prise en compte de la dimension ÉS dans les plans. 2. Niveau d'augmentation du nombre et du type d'infrastructures de base réhabilitées et/ou réalisées pour chaque commune. 3. Qualité et pertinence des travaux de protection, d'introduction de nouvelles pratiques et cultures agricoles, etc... dans les zones d'intervention du projet. 4.1. Nombre de structures consolidées (cible de 4 conseils communaux et 11 sections communales). 4.2. Nombre et % de femmes qui siègent sur les différents comités (cible de 40%). 5. Nombre de nouvelles structures dans le Nord-Est (4 conseils communaux et les conseils de section correspondants). 6. Nombre de sessions données et nombre et % de femmes et d'hommes formés. 7. Niveau d'augmentation de la production et de la diversité des biens et services porteurs. 8. Nombre de bulletins distribués, nombre d'ateliers organisés, existence de base de données. 9. Nombre d'acteurs formés et outillés pour la fonction de suivi.	1. Bureau des collectivités et administration du projet et administration publique concernée. 2. Rapport d'activités et de suivi. 3. Rapport d'activités et de suivi. 4.1 Rapport d'activités et de suivi. 4.2 Rapport d'activités et de suivi. 5. Rapport d'activités et de suivi. 6. Compte rendu des réunions ; Rapport d'activités et de suivi. 7. Rapports administratif du BAC et de la DDA; Rapport d'activités et de suivi. 8. Rapport d'activités et de suivi. 9. Rapport d'activités et de suivi.	1. Consultation de la documentation ; 2. Visites d'observation directe, rencontre avec les bénéficiaires, questionnaire et entrevues ; 3. Visites d'observation directe, rencontre avec les bénéficiaires, questionnaire et entrevues ; 4. 1 Consultation de la documentation et participation aux sessions de réunions des CCC et CCSC. 4.2 Consultation de la documentation et participation aux sessions de réunions des CCC et CCS. 5. Consultation des rapports et participation aux sessions de réunions des CCC et CCS. 6. Rencontre avec les bénéficiaires, questionnaire et entrevues ; 7. Enquêtes, études de marché, rapports administratifs des services publics et privés ; 8. Consultation des rapports du projet. 9. Consultation des rapports du projet.	1. Annuel 2. Trimestriel 3. Trimestriel 4. 1 Trimestriel 4.2 Trimestriel 5. Semestriel 6. Trimestriel 7. Trimestriel 8. Trimestriel 9. Trimestriel	1. Chargé de suivi de l'A.E. et Comité local de suivi du CCC 2. Chargé de suivi de l'A.E. et Comité local de suivi du CCC 3. Chargé de projet, Chargé de suivi de l'A.E. et Comité local de suivi 4. Chargé de projet 5. Chargé de projet 6. Chargé de projet 7. Chargé de projet 8. Chargé de projet 9. Chargé de projet.

Matrice des Extrants et Activités

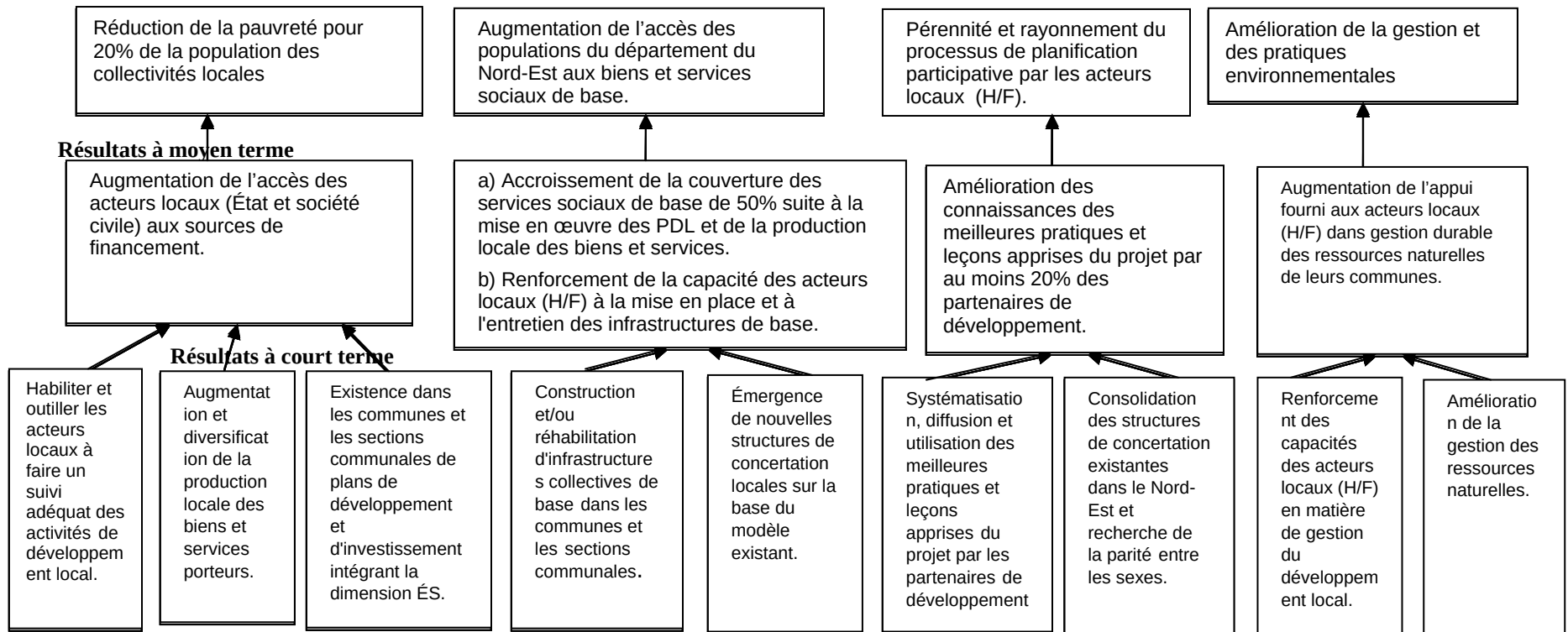
Composantes	Extrants	Activités	Responsable	Budget
1000	1- existence dans les communes et les sections communales de plans de développement et d'investissement intégrant la dimension ES	- Mobilisation - Création et consolidation des structures de concertation - Formation - Planification participative - publication	CAP / OE CAP / OE/Pop CAP / OE Population cible CAP / OE	
1000	2. Construction et/ou réhabilitation d'infrastructures collectives de base dans les communes et les sections communales.	- Montage dossiers techniques de projet d'infrastructures -Passation de marché - Exécution de projets - Suivi d'exécution	Structures locales	
2000	3. Amélioration de la gestion des ressources naturelles.	- Sensibilisation -Formation technique en protection et gestion de l'environnement - Appui conseil - Education environnementale - Vulgarisation de techniques de conservation de sols - Appui à l'application de la législation environnementale	CAP / OE / SL CAP / OE	
1000	4. Consolidation des structures de concertation existantes dans le Nord-Est et recherche de la parité entre les sexes.	-Sensibilisation et restructuration des structures de concertation existantes -Renforcement des capacités des acteurs locaux et des organisations de base -Appui pour une plus grande participation des femmes	CAP /OE	
1000	5. Émergence de nouvelles structures de concertation locales sur la base du modèle existant.	- Création de structures de concertation -Renforcement des capacités des acteurs locaux et des organisations de base -Appui pour une plus grande participation des femmes	Population Cible CAP /OE CAP /OE CAP /OE CAP /OE	
1000	6. Renforcement des capacités des acteurs locaux (H/F) en matière de gestion du développement local.	-Restructuration / Appui au comité de gestion des fonds et subventions -Appui à la maîtrise d'ouvrage (gestion de projets, suivi exécution, entretien) -Appui à la mobilisation de ressources financières (fiscalité locale, autres) -Plaidoyer pour la fonction publique, territoriale	CAP /OE	

Composantes	Extrants	Activités	Responsable	Budget
2000	7. Augmentation et diversification de la production locale des biens et services porteurs.	-Appui au bon fonctionnement des associations productives - Visite d'échange -Appui aux initiatives d'amélioration, d'intensification et de valorisation de produits agricoles -Appui et promotion des filières porteuses (Agriculture biologique) -Appui au développement de l'entrepreneuriat local -Renforcement des institutions financières locales (identification de nouveaux produits et services, recouvrement de fonds)	CAP /OE	
3000	8. Systématisation, diffusion et utilisation des meilleures pratiques et leçons apprises du projet par les partenaires de développement.	-Production et diffusion de bulletins -Organisation/participation à des ateliers, colloques de restitution/capitalisation sur le développement local -Contribution au fonctionnement du TRC -Planification/organisation rencontres tripartites -Bilan -Evaluation	CAP /OE	
1000	9. Habilitier et outiller les acteurs locaux à faire un suivi adéquat des activités de développement local.		CAP /OE	

Rappel des principaux résultats attendus du projet : Appui à la Gouvernance Locale dans le Nord-Est

« Principaux résultats : Le projet qui s'adresse à deux des problématiques fondamentales de la zone d'intervention, le déficit de gouvernance et l'exploitation anarchique des ressources naturelles dans leur relation avec la paupérisation croissante de la population, s'attend à obtenir les principaux résultats ci-dessus :¹

Résultats à long terme:



¹ PMO du projet : Appui à la Gouvernance Locale dans le Nord-Est.

ANNEXE 5

RAPPORTS DES CONSULTANTS

RAPPORT DU CONSULTANT **VALÉRY LAGUERRE, AGROÉCONOMISTE**

1. Sommaire du contexte économique du département du Nord-Est

Le département du Nord-Est présente de grandes potentialités, une quantité très importante des sols, dans les plaines, aussi bien que dans les montagnes, se prête très bien à l'agriculture. Dans les hauteurs, ou zones à vocation caféière par excellence, telles que Vallières, Mont-Organisé, Carice et Sainte-Suzanne, la production de café pourrait être relancée par la régénération caféière et l'encadrement des paysans et des coopératives. Ces communes sont également de grands fournisseurs de bois de construction, notamment le pin. La plaine de Maribaroux avec ses dix mille neuf cent trente cinq (10 935) hectares de terres irrigables pourrait représenter le principal grenier de la production de riz pour le département, sans oublier la plaine de Dauphin sur qui reposait toute l'économie du Nord-Est entre les années 1945-1955 avec ses plantations de sisal qui étaient les plus vastes de tout le pays.

La pêche est très peu développée dans cette région bien que les eaux soient très poissonneuses. Des associations de pêche s'établissent dans presque tous les sites de pêche : la baie de Fort-Liberté, la baie de Caracol, Jacquezil, Four à chaux, Phaëton, Dérac. Il n'existe aucun contrôle sur les types et la taille de poissons à exploiter, ce qui occasionne le plus souvent des prises de tout âge. Rien n'est épargné, même les oeufs des poissons sont captés. Cette pratique contribue énormément à l'appauvrissement de la faune. Une commercialisation peu intense et informelle de ces produits se développe d'une part, avec la République Dominicaine et, d'autre part, avec le Cap-Haïtien.

Le Nord-Est avec le Plateau Central constituent les deux principales zones d'élevage du pays. Ceci est dû aux vastes superficies arides et non irriguées restées vacantes, et où l'élevage reste la seule activité possible.

Tableau 1 : Potentialités Agricoles du Nord-Est

Potentiel	Localisation	Superficie cultivée en ha	Importance de la filière à l'échelle nationale ¹
1. Cultures Vivrières			
Riz	Ouanaminthe, Ferrier, Fort-Liberté	7,854 1,979	Priorité 1 – fort potentiel d'extension principalement au niveau des plaines irriguées et des lagons des mornes
Banane	Trou du Nord, Caracol	19,313	Priorité 1 – fort potentiel d'extension au niveau des plaines irriguées et des montagnes humides
Mais	Plaines Alluvionnaires	12,203	Priorité 2 – participe dans l'alimentation des familles
Manioc	Terrier Rouge, Trou, Perches		Priorité 2 – fort potentiel dans le département avec la pression exercée par les dominicains pour ce produit.
Haricot	Au niveau des montagnes humides	899	Priorité 3 – production en proie aux aléas climatiques (sécheresse et cyclones)
Pois congo	Dans tout le département	6,904	Priorité 1 – mais cultivée comme une plante sauvage
Igname, patate douce	Au niveau des montagnes humides	1,519	Priorité 1 – mais avec la diminution de la couverture forestière et des caféières plus les maladies, la superficie cultivée est en diminution
Arachide	Capotille, Ouanaminthe	4,902	Priorité 3 – mais avec l'érosion des sols, la superficie cultivée est en diminution
Café	Mont Organisé, Carice, St. Suzanne, Vallières	1,220	Priorité 1 – mais vieillissement et attaques de maladies des plantations en plus des problèmes de traitement post récolte

¹ Classification réalisée suivant les résultats des études de filières réalisées par la BID et du PRIMA

Potentiel	Localisation	Superficie cultivée en ha	Importance de la filière à l'échelle nationale ¹
Cacao	Capotille (Lamine), Trou du Nord, Mont-Organisé	Non estimé	Priorité 1 – mais variétés cultivées non performantes.
Canne à sucre	Mont Organisé, Carice, Sainte Suzanne	2,058	Priorité 2
3. Essences fruitières			
Manguier	Plaines semi-arides	Non déterminé	Priorité 1 – demande élevée en République dominicaine
Agrumes	Piedmont humide	Non déterminé	Priorité 1 – demande élevée de citrus en Haïti entre mars et août
Avocatier	Dans tout le département	Non déterminé	Priorité 1 – demande élevée en République dominicaine
4. Essences Forestières			
Pinus	Vallières, Bois de Laurence	Non déterminé	Coupe abusive excessive
Bois d'œuvre Acajou, Chêne	Trou du Nord, Ouanaminthe, Perches, Grand-Bassin	Non déterminé	Coupe abusive excessive
Bayahonne (prosopis juliflora)	Terrier Rouge, Caracol, Fort-Liberté, Ferrier	Non déterminé	Sources de revenus importants

Potentiel	Localisation	Superficie cultivée en ha	Importance de la filière à l'échelle nationale ¹
5. Cultures maraîchères Choux	Montagne humide	Non déterminé	Priorité 1 - Au stade d'essai

En dépit de la superficie irrigable estimée à 16,545 ha; seulement, 15% des surfaces irrigables sont irriguées, soit 2,545 ha, ce qui représente 1.4% de la superficie du département.

Des pertes considérables au niveau des produits agricoles sont également enregistrées. Que ce soit sur le plan de la production ou sur le plan de la consommation, ces pertes sont le plus souvent le résultat de l'enclavement des communes, de l'absence de centres de stockage et aussi de moyens de conservation, en particulier en ce qui a trait aux produits périssables. Faute de routes secondaires, des zones à hautes potentialités agricoles restent enclavées et les ressources locales non mobilisées.

Les principaux points de vente sont les marchés locaux, en particulier ceux de Fort-Liberté, de Ouanaminthe et Dajabòn), Capotille et Capotillo, Trou-du-Nord, Cap-Haïtien, l'Estère (département du Nord-est) et Port-au-Prince (Ouest).

En termes de services techniques disponibles dans le département, la Direction Départementale Agricole du Nord-Est comprend un service technique composé de 6 agronomes, 1 ingénieur, 1 infirmier vétérinaire et 1 responsable de crédit. Ce personnel est basé au niveau de la commune de Fort-Liberté, chef-lieu de ce département. Par contre, on rencontre quatre responsables de bureaux agricoles communaux et 36 agents et techniciens agricoles répartis à travers les 13 communes.

Dans l'ensemble, les institutions publiques du département accusent une faiblesse caractérisée par leur mauvais fonctionnement. Elles sont pour la plupart concentrées dans les trois centres urbains des communes de Fort Liberté, Ouanaminthe et Trou-du-Nord et sont caractérisées par l'insuffisance de personnel, l'insuffisance de matériels et l'insuffisance ou l'inexistence de moyens de transport.

Aux côtés du FAES, comme institution de financement publique, on recense cinq ONG internationales qui ont une présence physique dans les zones du projet, ce

sont Agro Action Allemande, Protos, Plan Haïti, Fort-Liberté et CECI lesquelles exécutent directement ou financent des projets agricoles et environnementaux. Cependant, ces institutions n'arrivent pas encore à couvrir les besoins immenses des communautés d'autant plus elles n'interviennent dans la majorité des communes.

Stratégie et des modalités de mise en œuvre du résultat 4 :

La stratégie de mise en œuvre s'appuie sur plusieurs piliers à savoir : 1) la mobilisation et l'implication de toutes les forces vives des communautés, 2) la responsabilisation et la répartition des tâches (création des commissions sectorielles au sein des Comités Consultatifs), 3) le renforcement dans l'action des capacités locales (visites d'échanges, formation sur l'élaboration et la gestion financière de projets, 4) la promotion de l'égalité et l'équité des sexes par l'approche GENRE.

D'une manière générale, les plans contiennent cinq (5) grands axes programmatiques définis comme suit : i) Restauration et Valorisation de l'Environnement ; ii) Infrastructures de communication (réhabilitation de pistes, construction d'ouvrages de traversée) ; iii) Santé (Eau potable, assainissement, construction de centre de santé, etc.), iv) Education (amélioration de l'offre scolaire, Alphabétisation) et v) Activités économiques (Accès au crédit, diversification agricole, transformation et conditionnement). A ceux-là, s'ajoutent deux autres axes transversaux, c'est-à-dire, l'égalité et l'équité des sexes et le renforcement des capacités (appui technique et organisationnel)

Les microprojets tirés pour la plupart des Plans sont portés soit par un comité local (projet à caractère collectif), soit par un individu ou par une organisation (projets économiques).

Dans le cas des projets agricoles, un comité local issu du comité consultatif de la section, plus précisément de la commission agriculture se charge d'identifier les sous bassins à traiter, de l'exécution des sous projets, de réaliser un recensement des planteurs (propriétaires et/ou exploitants), d'organiser des réunions d'information et de sensibilisation avec les planteurs. Ensuite le projet fournit à la Commission un appui à l'élaboration du dossier technique, la validation des interventions, du budget, du délai d'exécution et la formation du comité local d'exécution. Finalement, d'un accord de financement est signé avec la communauté représentée par le coordonnateur du CASEC, agissant a titre de président du CCSC, le responsable de la commission Agriculture et le président du comité local d'exécution.

Par rapport aux activités de reboisement, la démarche de mise en œuvre est ainsi définie : campagne de reboisement une fois l'an durant la première saison pluvieuse, soumission des demandes auprès de la commission agriculture par les intéressés qui précise la superficie disponible et les espèces désirées, l'évaluation

des besoins (superficie à emblaver, rencontre avec les planteurs, vérification des parcelles, inventaire des espèces etc.), le lancement de la commande de plantules auprès des firmes spécialisées, des groupements de planteurs ou « encadreur producteurs » formés par le Projet, la formation des planteurs en technique de plantations et d'entretien de la plantation, le lancement de la campagne (distribution des plantules par la commission agriculture), le suivi des plantations et l'évaluation et distribution de primes de réussite.

Pour les activités d'éducation environnementale, la démarche consiste en un inventaire des écoles intéressées avec pour cible principal enseignants et élèves des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année fondamentale, le dénombrement des élèves, la formation des maîtres (formateurs), l'exposé en classe par les professeurs et des séances de travaux pratiques en plein air, installation et gestion des pépinières dans les écoles. Ces plantules seront plantées lors des manifestations autour de la journée internationale de l'environnement, le 05 juin et la préparation de la semaine de l'environnement (concours de textes, de dessins, émissions de radio, etc.).

Dans le cadre de la mise en place d'un centre de stockage, le groupe intéressé soumet son idée de projet à la commission Activités économiques et crédit, la commission le soumet au Comité Consultatif pour approbation. Puis ce dernier l'achemine au Projet, lequel réalise l'étude de faisabilité, le montage du dossier incluant le dessin et le plan, la présentation du dossier fini au groupe (organisation) demandeur, la formation du comité local d'exécution au sein du groupe, la signature de l'accord de financement, la formation du groupe en techniques de gestion financière et comptable, le recrutement des artisans qualifiés par le groupe, le décaissement d'une première tranche du budget, l'appui au montage du dossier de prêt, la formation en technique de conditionnement et de stockage et finalement suivi du premier exercice de stockage

Ces activités de stockage sont entreprises surtout dans le cadre de l'appui fourni aux groupes de femmes ; ainsi, durant la mise en œuvre du projet les femmes pourront bénéficier d'un renforcement organisationnel allant à l'accompagnement vers la reconnaissance légale. La condition d'octroi d'un projet de construction de centre de stockage exige au groupe d'être propriétaire du terrain qu'il fournira comme participation, ainsi que les travaux de fouille, l'eau nécessaire à la construction et autres matériaux locaux. Il pourrait être à la fois demandeur et exécutant et aura à se charger de la gestion du projet. Parallèlement à l'exécution, le groupe pourra commencer les démarches pour l'obtention de prêt de fonds de roulement en vue du fonctionnement du centre.

L'introduction des nouvelles techniques et de nouvelles cultures se fait avec des groupes restreints de planteurs dans un premier temps. Ces planteurs, au nombre de vingt (20) par section sont désignés sous le vocable d'agriculteurs modèles. Ils

ont comme responsabilités de vulgariser les nouvelles techniques dans leurs sections respectives.

Analyse des PE

Les élus locaux (Maires et CASECS²) et les membres des Conseils Consultatifs s'approprient du processus de planification locale initié par le projet. A l'analyse des différents plans, certains points forts et faibles sont relevés.

Comme prévu dans la stratégie de mise en œuvre du projet, le plan a été de manière participative. Les acteurs clés dans les communes ont été consultés tout au long du processus, comme les résidants, les élus locaux, les producteurs et productrices. Ces derniers sont également les porteurs de projets et maîtres d'ouvrages de ces projets.

L'élaboration des PE a été à la fois un processus itératif et un processus d'apprentissage par l'action. Sa conception et sa mise en place ont laissé beaucoup de latitude aux acteurs locaux pour leur permettre d'expérimenter et de s'adapter. Les activités de révision et de planification annuelles ont contribué à la formation des membres des CC.

Les plans sont l'expression de la vision et des priorités des acteurs des collectivités quant au devenir de la collectivité, donc ils ont été élaborés dans le souci de favoriser le plus possible la participation du public.

Les PE élaborés sont des documents simples, compréhensibles, faciles à utiliser et constituent un bon point de départ. Ils sont donc des documents stratégiques de référence de très grande importance pour les communautés. Ils précisent de manière consensuelle les besoins d'investissements prioritaires des communautés. Les activités identifiées sont toutes cadrées avec les priorités définies pour les différentes filières agricoles et le potentiel de production des collectivités.

Les PE ont favorisé l'émergence d'une culture entrepreneuriale. Certains groupements bénéficiaires ont pris des initiatives pour innover et multiplier les initiatives. Ils se montrent capables de faire face aux changements, de coopérer, de négocier, de participer et de s'engager. Ces comportements sont similaires à la culture des entreprises modernes et sont porteurs de valeurs liées au développement local.

² La constitution de 1987 reconnaît plusieurs niveaux de collectivités territoriales : le département, l'arrondissement, la commune et la section communale. Le CASEC (Conseil d'Administration de la Section Communale) est constitué de trois membres élus à la majorité simple. La durée du mandat des élus locaux au niveau des collectivités territoriales est de quatre (4) ans.

D'un autre côté, un certain nombre de points faibles sont relevés aussi bien dans les plans environnementaux que dans les plans d'investissement communaux, comme par exemple :

- i) le manque d'approfondissement du diagnostic communautaire, c'est-à-dire, de l'analyse des problèmes pouvant faire ressortir les causes et les facteurs favorisant de ces derniers.
- ii) L'absence d'analyse de marché et d'études de filières capables d'orienter les choix plus judicieusement les choix des filières et permettant du coup de construire des programmes plus cohérents
- iii) Les plans ne renferment de cartes, de graphiques et de tableaux d'inventaires des ressources naturelles, du profil des activités productives et des sources de financement de la commune. Ces outils pourraient être utiles dans le montage des plans beaucoup plus réalistes et mesurables.
- iv) Finalement, les plans sont privés de plan de financement et de calendrier d'exécution, deux instruments clés dans le suivi exécution du plan et pour la sensibilisation des acteurs locaux sur la nécessité de mobiliser des fonds locaux et d'autres fonds externes pour le financement des actions prévues dans les plans.
- v) Finalement, les plans manquent d'indicateur pouvant servir comme outil pédagogique pour une meilleure appropriation du plan aussi bien par les autorités locales que par la population en général

Sommaire des microprojets à caractères environnemental et économique réalisés dans le cadre du projet

Le projet '*Appui à la Gouvernance Locale dans le Département du Nord-est*' vise à réduire la pauvreté des populations rurales d'une manière durable en améliorant la gouvernance locale et en augmentant la production, tout en respectant l'environnement. Il répond ainsi aux trois objectifs de développement (OMD) suivants : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et assurer un environnement durable

Entre 2005 et 2008, les subventions du FIC (49%) et FE (51%) ont permis la réalisation de 26 microprojets à caractère environnemental ou économique, comme suit (voir le Tableau 10 de l'Annexe 4) :

- 6 microprojets de restauration de l'environnement et de conservation intégrée des sols représentant 7% des fonds, soit (2, 872,362 HTG)
 - 8 microprojets d'agriculture absorbant 10% des fonds, soit (4, 085,383 HTG)
 - 9 investissements en équipements agro-industriels, soit 9,3% du total des fonds ou (4, 428, 707 HTG)
 - 3 microprojets d'appuis à la fonctionnalité de centres de stockage, soit 481,450 HTG
-

Les réalisations de la composante environnementale peuvent se résumer ainsi :

- Aménagement de 1,583 hectares de terres au niveau de 8 micro bassins versants.
- Traitement de 40 Kms de ravines
- Formation de 300 planteurs sur les techniques de protection de l'environnement
- Formation de 177 planteurs sur les techniques de fabrication d'engrais biologiques
- Formation de 60 professeurs et de 2,500 élèves sur la problématique environnementale
- Plantation de 250,000 plantules composées d'essences forestières et d'arbres fruitiers,
- Mise en valeur de 1.5 hectares en cultures maraîchères.

Dans le domaine des activités génératrices de revenus, le projet a contribué au renforcement des activités initiées au cours de la phase initiale à partir de 2000 jusque vers les années 2005 et 2006. Les activités rentrant dans cette catégorie sont des centres de commercialisation de grains, des petites unités de transformation de produits agricoles (décortiqueuses de riz, maïs, arachide) et de production de cassave³ et de beurre d'arachide (couramment appelé en Haïti mamba).

Durant la seconde du projet, les nouveaux projets financés poursuivent dans la même logique avec une seule innovation à Mombin Crochu avec la construction d'un centre de transformation de café en poudre de café.

La majorité de ces unités d'agroalimentaires sont gérées par des groupements de femmes auxquels un réel processus de transfert de compétences est assuré à travers des sessions de formation en gestion de projet, comptabilité et résolution pacifique de conflits. Le total des bénéficiaires directs de ces activités est estimé à 1147 pour la première période et à 1,404 pour la seconde période, soit un total de 2,551 bénéficiaires dont plus de 70% sont des femmes.

En ce qui concerne aux activités directement liées à la production agricole, on peut citer des travaux d'aménagement des bassins surplombant les bas-fonds améliorant ainsi leur niveau de fertilité, la construction de bassins piscicoles et la réhabilitation d'un petit périmètre irrigué, la plantation au niveau des structures conservacionnistes de cultures antiérosives à haute valeur commerciale, comme l'ananas, la canne à sucre, le taro et l'herbe guinée. Cette dernière est utilisée dans l'alimentation du bétail.

Le projet a favorisé l'amélioration végétale des cultures d'igname et de haricot. Bien qu'au stade expérimental, la stratégie de vulgarisation en cascade utilisée permettra de toucher un grand nombre de bénéficiaires dans un délai assez rapproché.

Par ailleurs, il convient de souligner que dans le cadre du Programme d'Intensification Agricole mis en place par le FAES (Fonds d'Assistance Economique et Sociale), un

³ La cassave est fabriquée à partir de la semoule du manioc amer (*manihot esculenta*) écrasée, tamisée et desséchée au feu. La cassave riche en glucoses et en fibres est un produit de substitution du pain. Digeste, elle est recommandée aux personnes qui ne tolèrent pas les farines contenues du gluten.

programme de gardiennage solidaire consistant par l'octroi à une famille d'une vache ou de 5 chèvres est en cours dans plusieurs communes au niveau du département. La réalisation de cette activité se fait par l'intermédiaire d'un financement accordé à groupement communautaire avec l'appui d'un technicien recruté par FAES.

Le système de distribution est basée sur les pratiques de gardiennage dans le pays, c'est-à-dire, l'éleveur garde les petits issus de la première portée et remet à un autre membre les petits de la deuxième portée. Ce processus se poursuit jusqu'à la dernière personne en bout de chaîne. Pour nourrir le cheptel, le projet encourage les bénéficiaires à réserver des espaces pour la plantation de fourrages et à la construction d'enclos pour garder les animaux.

Cependant, il faut noter que ce sous-secteur présente des opportunités réelles pour l'économie paysanne, car les races locales des ruminants sont extrêmement rustiques et prolifiques et ont prouvées être un instrument de capitalisation adapté à la situation des petits paysans, les circuits de commercialisation des ruminants sont très dynamiques, les producteurs n'ont pas vraiment de problèmes d'accès au marché et finalement l'élevage des ruminants, si il est bien conduit, peut constituer une alternative aux cultures sarclées plus respectueuse de l'environnement.

C'est pourquoi, la mission estime que le projet pourrait poursuivre une telle initiative en mettant emphase sur les facteurs limitants suivants : Amélioration de la disponibilité et qualité des fourrages, Amélioration des conditions d'abreuvement du bétail, Amélioration de l'accès à la terre, Amélioration génétique, Amélioration de la de santé animale et Renforcement des organisations de producteurs.

ANALYSE DES RESULTATS

2.1. Analyse de la pertinence des actions

Des choix d'investissements bien ciblés et répondant à des critères bien précis :

Se référant à la liste des microprojets économiques financés, nous pouvons confirmer que tous les choix d'investissements effectués dans le cadre du projet pour les activités à caractère économique et environnemental correspondent aux les potentialités agricoles du département. A l'exception du maïs et de l'arachide, toutes les filières mises en valeur sont cadrées avec les priorités nationales définies par le Ministère de l'Agriculture et du Développement dans le cadre de l'Etude commanditée par la BID et la PRIMA. Par contre, les deux filières non retenues comme prioritaire sont des cultures dominantes de la zone. Dans le but d'ajouter de la valeur à ces produits, il a été important de mettre en place des stratégies et des mécanismes de gestion, de conservation et de transformation de ces deux produits, le maïs et l'arachide.

Tous les choix réalisés sont clairement indiqués dans les Plans d'Investissement Communaux (PIC) et les Fonds Environnementaux (FE) des sections communales et sont tous issus d'un exercice de réalisation du bilan annuel et de définition de priorités par

les membres des CCC et des CCS. L'analyse des investissements réalisés en fonction du tableau de potentialités agricoles montre que chacun des choix répond à des besoins évidents d'amélioration du niveau de productivité, d'ajouter de la valeur à la production et ou de diversifier les sources de revenus des familles.

Par ailleurs, en ce qui concerne la priorité accordée aux différentes filières, le manioc et le maïs occupent la tête de la liste. Ceci s'explique par le fait qu'il y a une demande croissante pour le manioc et ses dérivés aussi bien dans la zone du projet qu'en République Dominicaine. Les commerçants dominicains viennent se procurer le manioc en plein champ à des prix très compétitifs réduisant ainsi le volume de manioc transformé en cassave. De plus, les sous produits dérivés de la transformation du manioc sont très sollicités dans le pays. De même, la culture du maïs, bien qu'elle est classée dans la catégorie numéro 3 des filières porteuses du pays, rentre dans l'alimentation de base des familles. Les sous produits issus du décorticage du maïs, s'ils sont valorisés peuvent constituer des sources de revenus importants pour les agriculteurs de la zone.

Au cours des discussions dans les focus group sur les potentialités et les contraintes identifiées au niveau de la filière manioc et ses sous produits dérivés, on a relevé une demande sans cesse croissante pour le manioc et la cassave ainsi que la rareté de l'amidon sur le marché. Ce qui explique une faiblesse de l'offre par rapport à la demande. C'est pourquoi, nous suggérons au projet de travailler en amont dans l'amélioration variétale ou des conditions de production du manioc. Car, tous les producteurs rencontrés ont souligné la nécessité d'introduire de variétés de manioc à cycle court (3 à 6 mois) pour remplacer les variétés de manioc existantes ayant un cycle de production trop long de 12 mois environ.

Le projet a également assuré la vulgarisation de nouvelles cultures dans des filières très compétitives, comme l'igname, le haricot et les maraîchères. Ces activités ont été développées pour contribuer à l'amélioration des revenus et pour répondre aux besoins nutritionnels des familles. La méthodologie suivant laquelle se réalise cette vulgarisation laisse prévoir des signes de succès. Car, elle se fait en cascade au travers des groupements d'agriculteurs. En conséquence, un premier lot de semences est donné sous forme contractuelle à quelques membres du groupement qui sont chargés de rembourser en semences dès la première récolte. Après remboursement par ces derniers, ces semences seront distribuées à de nouveaux planteurs jusqu'à ce que tous les membres du groupement soient touchés. Grâce à cette stratégie, les bénéficiaires sont responsables du suivi de la production ainsi que de la qualité des semences.

D'autre part, ces activités mettent en valeur les ressources agro-sylvicoles à haute valeur commerciale, c'est le cas des fruitiers et des essences forestières comme le cèdre, l'acajou et le chêne utilisés comme bois d'œuvre pour les meubles de qualité.

D'une manière générale, le choix des investissements agricoles et de protection de l'environnement consentis dans le projet paraît clairement concourir à l'atteinte de l'objectif lié à la réduction de la pauvreté et de la faim, comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau : Niveau de contribution dans la réduction de la pauvreté et de la faim

Filière	Contribution à l'augmentation des revenus			Contribution à la réduction de la sécurité alimentaire		
	Elevé	Moyen	Faible	Elevé	Moyen	Faible
Igname	X			X		
Haricot	X					X
Cultures maraîchères	X				X	
Manioc		X		X		
Maïs			X	X		
Riz	X			X		
Arbres fruitiers	X				X	
Essences Forestières	X					X
Ananas, canne à sucre	X					X

2.2. Analyse de l'atteinte et de la durabilité des résultats

Principaux constats

1. Des investissements faibles en comparaison des investissements consentis dans les services sociaux et les infrastructures collectives

L'analyse du portefeuille d'investissements pour les différents secteurs d'activité révèle que la part des investissements touchant les activités génératrices de revenus est (agriculture, environnement, agro-industrie et petit commerce) est relativement faible, soit 28.4% contre 57.5% pour les infrastructures et 14.0% pour les services sociaux de base. Ces fonds sont répartis dans plusieurs secteurs d'activités et dans plusieurs filières sans que des effets de synergie ou de complémentarité ne soient recherchés. Bien que le projet ait permis de désenclaver quelques localités à travers des infrastructures routières construites; la limitation des fonds n'a pas permis un nombre élevé de communautés, surtout celles qui sont les plus éloignées des centres urbains. De ce fait, des problèmes d'accès aux zones de production et aux marchés persistent encore, surtout dans les périodes pluvieuses au cours desquelles les routes sont quasi impraticables.

Le fait que les choix des investissements prioritaires dans les plans ne se font pas à partir d'une analyse de marché et d'études de potentialités, il en découle une très grande dispersion dans les choix des secteurs d'activités et des filières. A cet effet, un total de six filières est recensé : manioc, riz, igname, haricot, café, cultures maraîchères, maïs, pisciculture ... sans attribuer la priorité à l'une ou l'autre de ces filières. De plus, les actions ne sont pas systématiquement orientées vers une démarche de recherche de solution aux goulets d'étranglements dans les filières.

Par ailleurs, l'aspect commercialisation et l'accès aux marchés n'est pas pris en compte dans les montages des projets. L'accent est beaucoup plus porté sur la gestion technique et financière. Dans la conjoncture actuelle, où il existe une forte demande des produits (agricoles et bétail) haïtiens en République Dominicaine, les projets ne sont pas montés dans une optique d'amélioration ou de transformations des relations

commerciales informelles existantes en des relations formelles avec une vision de garantir sur le long terme l'accès au marché dominicain.

Le projet a abordé de manière très sérieuse l'augmentation des revenus des bénéficiaires, à travers de petites entreprises de transformation agroalimentaires collectives et gérées le plus souvent par des groupements de femmes. L'analyse économique de ces activités montre des gains en termes de productivité ou économiques. Selon le témoignage des bénéficiaires lors de l'atelier de lancement de l'étude et la lecture du document de systématisation du projet, le poids de l'igname récolté dans le cadre de la vulgarisation de ce produit, a plus que doublé. Cependant, la construction de bassins piscicoles, l'aménagement de bas-fonds et de petits périmètres pour le riz et le maraîchage) n'avaient pas encore atteint leur stade de maturité pour pouvoir commencer à générer des revenus significatifs.

Des apprentissages en termes de gestion et de planification financière

Dans tous les cas des investissements inventoriés au cours de la mission, les membres des organisations bénéficiaires ont joué un rôle actif aussi bien dans le choix des investissements que dans la planification et le suivi de la mise en œuvre de ces activités. En dépit de certaines faiblesses identifiées dans l'analyse et le montage des dossiers techniques et financiers de ces initiatives a permis aux membres des organisations de mieux maîtriser les processus et les étapes dans la gestion de projets. De plus, avant même l'implantation des ouvrages, des sessions de formation en gestion de projets sont organisées au bénéfice de ces derniers. Cependant, ils n'ont pas encore atteint un stade satisfaisant dans la maîtrise d'ouvrage.

Les membres des organisations ont par la suite assuré la gestion technique, financière et comptable de chacune des unités. Pour y parvenir, des programmes de formations spécialisées en gestion comptable, gestion technique d'un moulin ont été mis en place. Des outils de gestion simples ont été également conçus et mis à la disposition des membres en charge de la gestion des unités. Cependant, seulement un nombre restreint de personnes à l'intérieur maîtrisent ces outils. Lors de la visite de trois unités, en absence des gestionnaires des unités, les personnes rencontrées n'étaient pas capables de fournir des informations financières sur les unités.

Finalement, le projet met en place des exercices de bilan et de programmation annuel permettant ainsi aux membres des Conseils consultatifs d'évaluer les progrès réalisés dans l'exécution des plans. Cependant, comme les plans ne contiennent ni indicateurs ni données de base de référence, l'exercice ne permet pas aux membres d'améliorer les plans tant en termes de contenus que d'orientation. De même, cet espace devrait faciliter une meilleure sensibilisation des acteurs locaux sur l'appropriation du processus. Dans ce contexte, le projet a intérêt à porter beaucoup plus d'emphasis sur cet exercice lequel est susceptible de jouer un rôle catalyseur dans la motivation et la sensibilisation des acteurs pour une meilleure prise en charge du processus d'actualisation et de financement du plan de financement.

Des organisations et des groupements renforcés

Bien que cet aspect n'a pas été suffisamment approfondi, les éléments dégagés au cours des discussions laissent entrevoir un renforcement de capacités des organisations de base dans les aires du projet. Leurs capacités opérationnelles ont augmenté de même que leurs ressources matérielles et financières. Celles qui ont bénéficié d'un appui financier disposent d'actifs, c'est-à-dire des locaux, des équipements et des capitaux. Une organisation de femmes à Gens de Nantes (section communale de la commune de Ouanaminthe) a fait l'acquisition d'un terrain avec les bénéfices générés par le moulin de maïs et de riz.

Le fait de disposer d'un centre de services à la population, ces organisations deviennent plus crédibles aux yeux de leurs membres qui sont plus engagés à participer activement dans la vie et dans les activités de l'organisation. Grâce aux formations reçues par les membres des organisations ainsi que les exercices de gestion en cours dans les organisations, ils sont beaucoup plus compétents dans la gestion et la résolution pacifique de conflits, de mobilisation de fonds supplémentaires et dans la mise en œuvre des plans et des projets des organisations.

Le fait de travailler avec les groupements qui ont soumis des projets conduit aussi à des projets qui sont dispersés Ceci est beaucoup plus dû par l'absence d'un fil directeur dans les choix des investissements

Des faiblesses dans la documentation des plans et des dossiers des projets financés

Les documents des projets ne comportent ni d'indicateurs ni situation de référence. Bien que les idées des projets mises en place soient cadrées avec le potentiel agricole des communes, l'analyse de filière orientée sur le marché n'était pas prise en compte dans la planification des dossiers. La recherche des goulets d'étranglements au niveau des filières ne semble pas prise en compte. Le programme semble beaucoup plus à une addition de petites activités dispersées sans liens cohérents avec les résultats globaux à atteindre. Cette situation ne facilite pas l'existence d'un fil conducteur unique pour le programme global. Elle explique également les raisons du poids des investissements dans les infrastructures administratives par rapport aux AGR.

Conséquemment, en matière de réduction de la pauvreté, de la faim et de la sauvegarde des ressources naturelles, des informations pertinentes manquent pour mesurer les effets directs et indirects des activités mises en place. Il est vrai que le projet a contribué à la restauration de plusieurs lagons, la reforestation de sous bassins et l'amélioration des techniques culturelles mais les références fournies sont insuffisantes pour apprécier les effets de ces activités. Il en est de même pour la production de manioc, pour laquelle la demande est élevée, il a fallu beaucoup de temps de discussion avec les responsables pour faire ressortir les bénéfices et les avantages tirés par les agriculteurs et du coup faire ressortir l'utilité d'une telle initiative dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

Des sous produits non exploités

Les sous produits issus de la transformation du riz et du manioc pouvant rentrer dans l'alimentation du bétail ainsi que les produits dérivés du manioc et du maïs très sollicités dans le pays ne sont pas exploités. Par exemple, les cassaveries ne sont pas

équipées d'un bassin de décantation pour la production de l'amidon. De même, il n'existe pas dans les environnements proches des moulins de maïs et de riz, des pratiques pour la valorisation des sons du riz et de la farine de maïs.

Niveau d'atteinte et de durabilité des résultats

Concernant la réduction de la pauvreté

En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, des étapes significatives sont franchies, plus principalement par rapport à l'augmentation des revenus des populations. Les installations de cassaverie ont permis à 387 bénéficiaires du projet de cassaverie à Bois Poux (commune de Mont Organisé) de tripler leurs revenus, soit de 3,000 gourdes pour la vente en vrac à 10,000 après transformation⁴. A noter que dans cette filière, opèrent également les revendeuses des cassaves qui achètent la cassave directement dans la cassaverie à 35-40 gourdes pour la revendre ensuite à 45-50 gourdes, d'où un revenu de 10 gourdes par cassave par revendeuse. Avec la demande sans cesse croissante du manioc et de la cassave en République Dominicaine, les prix de vente de la cassave au marché ont doublé et se vend jusqu'à 80 gourdes.

D'autre part, si des efforts d'amélioration de la qualité du produit se font, les prix peuvent monter jusqu'à 150-200 gourdes sur le marché du Cap-Haïtien. De même, si les sous produits du manioc étaient valorisés et commercialisés, les revenus nets tirés de cette opération augmenteraient considérablement.

Finalement, le couplage des actions conservationnistes et de reforestation avec des cultures comme l'ananas, les arbres fruitiers et des essences forestières de grande valeur commerciale on vise à augmenter et à diversifier les sources de revenus des populations.

Concernant l'amélioration de la production de la sécurité alimentaire

Le département du Nord-Est connaît régulièrement des épisodes de sécheresse et de famine. Cependant, il semble que la lutte contre l'insécurité alimentaire n'était pas directement ciblée aussi bien dans le plan que dans les AGR. Elle apparaît plutôt comme un effet dérivé des différentes activités AGR du projet.

Les activités de sauvegarde de l'environnement et de vulgarisation de semences améliorées, de techniques de lutte phytosanitaire et des principes d'amendement organique visent à augmenter le niveau de productivité. De plus, les mécanismes mis en place pour assurer la vulgarisation des semences par cascade permettraient de toucher un grand nombre de producteurs. Par conséquent, la production et la disponibilité des aliments augmentent. De même que l'aménagement des bassins versants et du périmètre irrigué vise l'augmentation de la production.

En assurant le désenclavement des communautés, le projet a facilité un meilleur accès des communes aux marchés ainsi qu'une meilleure sécurité alimentaire à la population. De même, les infrastructures socio-économiques construites comme les marchés peuvent rentrer dans le développement des filières selon une logique de marché intercommunale et transfrontalière.

⁴ Donnée fournie pour ¼ ha de terre

RAPPORT DE LA CONSULTANTE **MERLY LIBURD, INGÉNIEURE**

Mission d'Évaluation à mi parcours **Projet Appui à la Gouvernance Locale dans le Nord 'Est - AGLNE** **Volet - INFRASTRUCTURES**

1. INTRODUCTION

Les projets d'infrastructures représentent 58% des projets retenus dans les plans de Développement Locaux (PDL). Ils sont choisis à partir des besoins conjointement inventoriés par les acteurs locaux et les responsables du PAGLNE. Les plans élaborés au cours de la première phase d'exécution du PAGLNE sont caractérisés par une sélection concertée de projets, une gestion participative de leur exécution et une prise en charge locale des infrastructures réalisées. Des Plans de Développement Local ont été élaborés pour sept communes et seize sections communales et la plupart des projets priorités dans ces plans ont été exécutés ou sont en exécution.

Le présent rapport d'évaluation à mi-parcours du PAGLNE fait suite à une série de visites d'inspection conjointes effectuée dans le Nord-Est du 20 au 29 novembre 2008 dans le but d'apprécier l'atteinte des objectifs visés à travers les projets réalisés dans le cadre du PAGLNE.

En termes de résultats, il convient en premier lieu de signaler les infrastructures réhabilitées ou construites par secteur financés par le FIC ou le FE:

- En éducation, ont été construits :
 - o Treize (13) écoles primaires nationales,
 - o Deux (2) écoles primaires communales;
 - o Quatre (4) Centres Ménagers,
 - o Une (1) école professionnelle,
 - En Santé Publique ont été réhabilités ou construits :
 - o Huit (8) Centres de Santé;
 - En Gouvernance Locale, ont été construits :
 - o Six (6) Complexes Administratifs,
 - o Sept (7) Bureaux d'Administration des Sections Communales BASEC;
 - En Travaux Publics, ont été construits ou réhabilités :
 - o 33.5 kilomètres de routes secondaires,
 - o 475 ml de canal latéral ouvert de drainage en maçonnerie de roches,
 - o 2,630 ml de caniveau en béton,
 - o Dix (10) ouvrages de drainage transversal (cunettes de 6 à 8m de long),
 - o Six (6) systèmes d'adduction d'eau potable.
 - En Affaires Sociales a été aménagée :
 - o Une Place Publique
-

- ... etc.

Seulement onze de ces projets d'infrastructure réalisés ont pu être inspectés au cours de la série de visites dans le Nord-Est à cause des intempéries locales. Cependant, avec les nombreuses rencontres et discussions tenues autour de la mise en œuvre des projets avec les responsables locaux, cet échantillonnage, bien que réduit, couvre tous les secteurs d'intervention et permet d'apprécier la conformité, les conditions d'exécution et la qualité des ouvrages réalisés pour chaque type de projet.

Les résultats à mi-parcours du PAGLNE en infrastructures (résultats 2 et 3 des termes de référence de la présente mission d'évaluation) sont évalués à partir des informations analysées et des constats effectués sur les sites de projet visités. Ils sont présentés graduellement ci-après en considérant les différentes étapes d'exécution du programme, à savoir : l'identification des projets, la mobilisation des fonds, la passation des marchés, l'exécution des travaux et la prise en charge locale.

2. INFRASTRUCTURES

Visite de projets d'infrastructure

- 2 projets de construction d'écoles primaires nationales financés par FAES (une en construction, et l'autre presque achevé (85%)) visités (École nationale de Mont-Organisé, École nationale de Bois-Poux) sur 13 écoles primaires nationales construites;
- 4 projets de construction de complexes administratifs visités (Mont-Organisé, Carice, Perches, Capotille) sur 6 complexes construits ;
- 1 projet de réhabilitation de centre de santé visité (Centre de Santé de Mont-Organisé) sur 8 projets réalisés;
- 1 projet de construction de place publique visité ;
- 1 projet de construction de Système d'Adduction d'eau potable visité (Mont-Organisé) sur 16 projets réalisés ;
- 1 projet de valorisation de petit périmètre irrigué visité (Perches)

PROJETS ÉCOLES : Les projets écoles visités nous ont permis de constater non seulement le respect des plans et des normes de construction, mais encore une bonne qualité de mise en œuvre. Ces deux projets écoles de Mont-Organisé visités (deux écoles primaires dont une logera le lycée) font partie intégrante des PIC mais sont financées par le FAES qui prend en charge l'étude, l'exécution et la supervision des travaux à travers des firmes privées de construction recrutées par appel d'offres.

L'école Nationale Nan Laré de Bois-Poux : Cette école primaire est située dans la section communale de Bois-Poux sur la route reliant Mont-Organisé à Carice. Il comprend :

- Un Immeuble (à 2 niveaux) de 6 salles de classe de dimensions standards (7.20m X 7.20m) conçues pour accueillir chacune 50 élèves⁵ soit une capacité d'accueil de



300 élèves; Un bloc

Administratif (direction, secrétariat, bibliothèque, salle de réunion, toilette), à l'étage duquel est aménagé un dortoir pour les professeurs;

- Un réfectoire constitué d'une cuisine de 12 m², d'un dépôt de 8 m², et d'une salle à manger de 106 m²;
- Un bloc sanitaire type latrine à 6 compartiments et une fontaine de 10 robinets;
- Un terrain de jeux (Basket Ball);
- Un réservoir de 20 m³ (5,000 gallons);
- Une clôture en maçonnerie de blocs et béton armé haute de 2.60m en moyenne, avec une barrière métallique prévue (non encore installée).

Photos 1 & 2 : École nationale de Bois-Poux (État des Lieux)

L'école est construite suivant le plan type du ministère de l'éducation. Ces ouvrages étaient en stade de finition (revêtement parquet, installation de portes, fenêtres...). Le projet avait été bien adapté au contexte Les ouvrages ont été implantés comme prévus. Aucune fissure ou malfaçon quelconque n'a été observée au niveau des éléments de structure ou des parements. Les lignes sont droites. Les courbures sont nettes. Les ouvertures et les éléments décoratifs sont bien traités. Notre inspection a révélé une bonne mise-en-œuvre générale. L'ingénieur responsable présent nous a communiqué certaines informations expliquant la bonne collaboration des responsables locaux, et les contraintes techniques rencontrées aux différentes étapes d'exécution du projet.

Quelques grandes difficultés ont été signalées concernant en particulier :

1. l'exigüité du terrain effectivement alloué par rapport à celui promis,
2. la nature argileuse du sol contaminant les agrégats entreposés,
3. divers problèmes de transport, de stockage et de pertes de matériaux,
4. la faible disponibilité de main d'œuvre locale qualifiée.

⁵ Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation en matière de bâtiment scolaire

Lors de la mission, le projet de construction de l'école nationale de Bois-Poux était exécuté à 90%. Voir État des Lieux sur les photos 1 & 2. Les activités en cours concernaient la peinture, les revêtements de parquets en céramique et le pavage des allées de circulation.

Ce projet présente une enveloppe budgétaire de 11,769,754.00 gourdes. Il compte près de 1,200 m² de surface construite exploitable présentant un coût unitaire de 9,809.00 gourdes le mètre carré.

L'école nationale de Mont-Organisé : Ce projet est situé au centre-ville de Mont-Organisé à proximité du complexe administratif, de l'ancienne Mairie et du marché communal. Il est construit sur un terrain en pente. Il accueillera plutôt le lycée de Mont-Organisé. Il comprend :

- Un Immeuble (à 2 niveaux) de 6 salles de classe de dimensions (6.60m X 6.60m) conçues pour accueillir chacune 40 élèves, soit une capacité d'accueil de 240 élèves; Un bloc administratif (direction, secrétariat, bibliothèque, salle de réunion, toilette), à l'étage duquel est aménagé un dortoir pour les professeurs;
- Un réfectoire constitué d'une cuisine de 12 m², d'un dépôt de 8 m², et d'une salle à manger de 106 m²;
- Un bloc sanitaire type latrine à 6 compartiments et une fontaine de 10 robinets;
- Un terrain de jeux (Basket-ball).

Ce projet présente une enveloppe budgétaire de 12,227,494.00 gourdes pour 1,100 m² de surface construite exploitable y compris les aménagements extérieurs soit un coût unitaire de 11,115.00 gourdes le mètre carré .

Les projets écoles sont bien adaptés au contexte local et respectent les plans et normes établis par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les montants prévus pour ces réalisations sont en dessous du coût de référence de 12,500 gourdes établi par le FAES qui tient compte du coefficient d'éloignement par rapport aux centres d'approvisionnement. Suite aux négociations avec les représentants de ce secteur, les salaires des professeurs et cadres administratifs sont pris en charge par le Ministère. La mission lors de son passage n'a pas pu évaluer le degré d'appropriation de ces projets par la population car ils étaient en stade de finition ou en stade de construction.

PROJET COMPLEXES ADMINISTRATIFS : Ces projets ont été exécutés par des firmes de construction recrutées par appel d'offres sous la supervision du PAGLNE. La mairie locale est le maître d'ouvrage. La construction de ces six complexes identiques de 228 m² a été financée par le PAGLNE à raison de près de 2.5 millions de gourdes chacun. L'objectif visé par ces projets consiste à répondre au besoin globalement exprimé d'une représentation locale des autorités constituées et des services publics dans huit communes du département du NE. Cette représentation est concrétisée par le regroupement de trois institutions publiques (mairie, office d'état civil et Agence Locale des Impôts) dans un même immeuble.



Photo 3 : Complexe administratif de Mont-Organisé (État des Lieux)

Le Complexe Administratif de Mont-Organisé : Ce projet est situé au centre-ville de Mont-Organisé à proximité de l'ancienne Mairie, du marché communal, et de l'école nationale (lycée) en construction. Il est construit à un seul niveau sur un terrain à faible pente. Il accueille le bureau du Maire, l'Office d'État Civil, et l'Agence Locale des Impôts. Il comprend juste un Immeuble de x m2 implanté au milieu du terrain. Il est aménagé de telle sorte que chaque institution occupe une façade. Il compte :

- o une salle réservée au Bureau du Maire,
- o une salle réservée au Bureau de l'Officier d'État Civil
- o une salle réservée à l'Agence Locale des Impôts,
- o une salle de réunion,
- o un bloc sanitaire,
- o une galerie d'accueil à l'entrée de chaque institution

État des lieux : Éléments de construction Sa structure principale (semelles, socles, colonnes, poutres et dalles) est en béton en armé. L'enveloppe globale (cloisons extérieures et intérieures sont en maçonnerie de blocs 15 crépis et enduits au mortier de ciment. Certaines cloisons intérieures déplaçables sont en boiserie légère. Les fenêtres sont de type tropical à lames d'aluminium. Les parquets intérieurs et extérieurs sont généralement cirés au mortier de ciment. L'immeuble est peint globalement en blanc.

Convenance des ouvrages (Fonctionnalité, Distribution) : Ces complexes sont plutôt bien distribués. Les espaces alloués à chaque institution sont suffisants. La salle de réunion et le bloc sanitaire sont à usage collectif. Il n'y a aucun conflit de fonctionnement entre les différents services.

Mise en œuvre : Les ouvrages ont été réalisés avec la technologie traditionnelle avec souvent une haute intensité de main-d'œuvre. Les ressources locales ont été largement

utilisées. Tout a été réalisé à la main. L'immeuble, tel que conçu à un seul niveau et à faible hauteur plancher-plafond, ne comporte pas d'ouvrages nécessitant d'importantes technologies de mise en œuvre. Les lignes sont droites. Les angles d'inclinaison sont uniformes. Les ouvertures sont bien traitées. Notre inspection a révélé une bonne mise-en-œuvre générale.

L'ingénieur conseil de l'AGLNE nous a communiqué certaines informations expliquant la bonne collaboration des responsables locaux et les contraintes techniques rencontrées aux différentes étapes d'exécution du projet. Les grandes difficultés signalées concernent :

1. la nature argileuse du sol contaminant les agrégats entreposés,
2. les problèmes de transport, de stockage, de pertes et mauvaise qualité de matériaux,
3. la faible disponibilité locale de main-d'œuvre qualifiée,
4. l'absence d'aménagements extérieurs (clôture périphérique, allées pavées, parterres... etc),
5. Quelques cas particuliers :
 - a. Pour les complexes de Vallières et de Mombin-Crochu, le mauvais état des routes d'accès souvent impraticables empêchait l'approvisionnement en matériaux.
 - b. Pour les complexes de Perches et Carice, des vols répétés de matériels et matériaux avaient considérablement ralenti l'avancement des travaux.

Malfaçons : En dépit de la bonne mise en œuvre générale, notre inspection a révélé une présence considérable de fissures et de taches d'humidité au niveau des parements en blocs. Des taches d'humidité ont été également constatées en certains endroits des plafonds horizontaux. Ces fissures et taches d'humidité, non préjudiciables à court terme à la stabilité de l'immeuble, révèlent des malfaçons au niveau de la mise en œuvre de certains éléments.

Suggestions : L'analyse des cas de fissure indique un soulèvement des colonnes de rive. Ce soulèvement est dû au gonflement du sous-sol argileux périphérique lorsqu'il est imbibé d'eau. Il convient donc de réduire voir éliminer toute infiltration d'eau autour de l'immeuble. Les corrections correspondantes concernent la mise en place par temps sec (*sur 60cm de remblai de rivière compacté après décapage du sol argileux*) d'une bande de béton épaisse de 10cm et large de 2 m au minimum autour du bâtiment. Par ailleurs, les tâches d'humidité constatées résultent d'infiltration d'eau à travers les dalles plates en béton armé. Il convient alors d'assurer l'étanchéité de ces dalles, par application d'une chape de mortier cirée (additionnée d'adjuvants de type sika latex) en forme de pente vers leur pourtour.

Coût de construction : Ces immeubles de 228 m² coûtant en moyenne 2.5 millions de gourdes présentent un coût unitaire de l'ordre de 10,900 Gourdes/m². Étant donné que sur le marché de la construction d'immeubles similaires, le coût unitaire moyen actuel est de 12,000 Gdes/m², ces immeubles, évidemment sans aménagements extérieurs, présentent des coûts de construction en dessous de la moyenne.

PLACE PUBLIQUE

Construction de la Place Publique de Mont-Organisé : Ce projet est situé au centre-ville de Mont-Organisé à proximité du Complexe Administratif. Il est construit sur un terrain dénivelé et couvre une superficie de 1,267 m². Il compte 5 grands parterres de gazons et plantes décoratives délimités par des murs de maçonnerie de roches et des allées pavées. Ces parterres occupent la moitié arrière du terrain et sont regroupés autour d'une petite pergola (6 m²) représentant le centre de la place. Ils surplombent l'autre moitié de la Place qui est constituée d'une grande esplanade (environ 240 m²) entourée d'escaliers larges en béton tenant lieu de gradins. Cette esplanade pavée en béton est aménagée le long de la route d'accès en face d'un kiosque de 35 m² surélevé tenant lieu de scène ou podium pour les activités publiques. Le podium n'est pas achevé. Certains ouvrages (espaces verts, bancs et installations électriques) n'ont pas pu être réalisés.



État des lieux : Éléments de construction Les nombreux ouvrages en maçonnerie de roches ne présentent aucune fissure ou déformation. Leurs courbures sont régulières. Les pavages en béton sont bien surfacés et bien drainés. Ils ne présentent aucune fissure. Le projet a été réalisé à 88%.

Convenance des ouvrages (Fonctionnalité, Distribution) : La place a été bien conçue. Elle épouse la forme et le relief du terrain et répond aux besoins d'espaces nécessaires aux activités publiques récréatives et culturelles.

Mise en œuvre : Les ouvrages ont été réalisés avec la technologie traditionnelle avec souvent une haute intensité de main-d'œuvre. Les ressources locales ont été largement utilisées. Tout a été réalisé à la main avec la main-d'œuvre locale. Notre inspection a révélé une bonne mise-en-œuvre générale.

Coût de construction : L'enveloppe budgétaire allouée (1,275,000.00 Gourdes) s'est révélée insuffisante. Au regard de l'importance des ouvrages réalisés avec des coûts certainement inférieurs à ceux du marché de la construction, on peut aisément conclure

que cette même place aurait pu être réalisée dans toute son envergure avec moins d'ouvrages (notamment les grands double murs en maçonnerie de roches érigés en vue d'aménager des allées pavées dans les parterres, l'importante quantité de bonne terre à mettre en place dans les parterres... etc.).

3. ANALYSE DES RÉSULTATS

Produit 2 : Les Collectivités territoriales (communes et sections) ont un accès améliorés aux sources de financement interne et externe

Identification des projets, Analyse, commentaires et recommandations

Il est unanimement admis que c'est à l'initiative du PAGLNE que des acteurs et des élus locaux se sont regroupés pour concerter objectivement autour des problèmes et des privations de leurs localités, pour inventorier leurs besoins prioritaires et pour définir des plans de développement. Plusieurs séances de formation ont été tenues sur l'utilisation des outils de diagnostic et de planification participative en vue de fournir aux leaders locaux les moyens nécessaires à la réalisation des diagnostics de leur communauté. Le réel engouement manifesté au cours de nos rencontres avec les responsables locaux autour de cette méthode participative d'identification des projets, témoigne de son consensus et de son adoption définitive. Des propos significatifs assimilant cette étape à une femme attendant un bébé, indiquent bien avec quel enthousiasme et quelle fierté les participants préparaient les PDL, s'impliquaient au développement de leur localité et s'intéressaient aux concepts de gestion de projets de développement. Ainsi, ils perçoivent chaque projet démarré comme leur nouveau-né porté, désiré et à prendre en charge.

Ainsi, au cours de l'identification des projets, les notions d'intérêt collectif, d'objectifs directs et indirects, de bénéficiaires, de résultats escomptés, de mobilisation des fonds, etc., ont été largement débattus et sont aujourd'hui bien assimilés par les responsables locaux. Cependant, en ce qui concerne les projets d'infrastructures qui nécessitent généralement d'importantes ressources financières et techniques, le PAGLNE a dû impliquer ses cadres techniques à la sélection des projets identifiés et organiser un ensemble de formations en vue de la familiarisation des responsables aux notions d'appels d'offres, d'estimation des coûts des projets, d'exécution et de supervision des travaux, de transfert de technologie, d'entretien des ouvrages, etc. Ces dispositions ont permis non seulement d'assurer la faisabilité technique et économique des projets et de rationaliser les priorités fixées de façon réaliste dans les PDL, mais surtout d'obtenir des documents de projets convenables qui sont généralement présentés à la communauté pour informations et commentaires.

Cette étape d'identification des projets a donc été bien approchée et bien exécutée. Au cours de la séance de lancement de la mission d'évaluation et au cours des rencontres dans les mairies, les membres des organisations de base ont tous salué le bien fondé de cette planification participative et l'utilité de ces plans de développement. La maîtrise de ce processus de planification participative a fait la différence lors des campagnes

électorales de 2006 où des membres de CCC ou de CCSC candidats aux élections ont su établir des dialogues très constructifs avec leur communauté en présentant des programmes concertés bien élaborés. Ces candidats considérés comme des porte-paroles, élus ou pas, poursuivent le dialogue en faisant part de l'avancement du processus. L'exemple de certains responsables de la commune de Carice qui se sont regroupés en association (SKDK) et ont élaboré un programme spécifique d'interventions suivant la structure des PDL, en témoigne. Ils envisagent de contacter d'autres bailleurs de fonds pour des investissements dans leur commune.

Mobilisation de fonds, Analyse, Commentaires et Recommandations

Une fois que les projets identifiés ont été inscrits dans un PDL, alors commence la deuxième étape qui consiste à trouver les ressources financières nécessaires à leur exécution. En général, les plans de développement sont transmis pour information à l'administration centrale (MPCE) via la Direction Départementale de ce Ministère et remis en plusieurs exemplaires⁶ aux responsables locaux ayant participé à leur élaboration. Le financement de ces projets est assuré intégralement ou partiellement par :

- o les recettes fiscales communales,
- o le Trésor Public,
- o le PAGLNE.
- o Ou d'autres partenaires institutionnels,

Recettes fiscales communales : L'autonomie administrative et financière conférée aux collectivités locales tarde à se concrétiser non seulement par l'absence de textes légaux leur octroyant ce privilège mais encore par le faible montant des recettes fiscales communales (par exemple pour l'exercice 2005-2006, les recettes fiscales des 13 communes du département du Nord-Est n'ont pas totalisé 1.5 Millions de gourdes⁷).

Considérant le fait que les citoyens de ces communes ne payaient généralement pas d'impôts, le PAGLNE a mis sur pied des programmes d'incitation à payer des taxes et des ensembles de dispositifs permettant de percevoir ces taxes. La réponse des citoyens a été timide et faible en termes de contribution fiscale pour le financement de projets d'infrastructure. À ce sujet, les responsables locaux nourrissent l'idée d'affecter un certain pourcentage des recettes fiscales à l'alimentation d'un fonds d'infrastructure qui servirait à financer des travaux d'entretien ou des interventions ponctuelles. Ceci est particulièrement à encourager au niveau de la prise en charge des projets réalisés.

Trésor Public : Les collectivités reçoivent une subvention mensuelle de fonctionnement qui a été augmentée au cours de l'année 2007, passant de soixante mille gourdes (60,000.00 gdes) à quatre vingt dix mille gourdes (90,000.00 gdes). Elle est utilisée en majeure partie pour le paiement des salaires.

⁶ Au cours de l'année 2008, près de 475 PDL (communes et sections communales) ont été publiés et distribués

⁷ Source : Service des finances locales au MICT

L'élaboration de budgets de fonctionnement n'est pas une pratique habituelle dans les communes et les sections communales malgré les prescriptions des lois existantes. Pour pallier à cet état de fait, le PAGLNE en partenariat avec la MINUSTAH et la fonction publique⁸, a réalisé un séminaire de trois jours en budgétisation pour les élus et cadres municipaux des 13 communes du département. Des contrôleurs financiers formés et installés dans les arrondissements ont participé également à ce séminaire qui couvrait les domaines suivants :

- Procédures de collectes des recettes fiscales communales,
- Techniques de base d'élaboration de budgets
- Nomenclature de la comptabilité publique
- Normes de gestion des dépenses publiques

Suite à cette formation, les communes ont eu leur premier budget de fonctionnement au cours de l'exercice fiscal 2007-2008. Les résultats n'étaient pas encore évalués au moment du passage de la mission, mais tous les responsables locaux ont affirmé que le budget de fonctionnement institué est un mécanisme de planification très efficace qui leur permet de faire une analyse comparative des états financiers dans les différentes communes et d'apporter les solutions nécessaires aux problèmes identifiés.

Devant la modicité des recettes fiscales et des fonds du trésor public reçus de façon aléatoire, les responsables se sont rendu compte de la nécessité de trouver d'autres fonds plus consistants pour le financement de leurs projets. Dans le cadre de l'accompagnement des responsables, *le PAGLNE* intervient suivant deux options. D'une part, il fournit directement les fonds nécessaires à l'exécution des projets des PDL à travers deux programmes :

1. le Fonds d'Investissement Communal (**FIC**) *qui sert à financer les infrastructures communales et les équipements sociocommunautaires;*
2. le Fonds d'Environnement (**FE**) *qui permet de financer des opérations environnementales (aménagement de bassins versants, systèmes d'irrigations et petites infrastructures à gestion locale privée, forage de puits, etc.).*

D'autre part, le PAGLNE oriente les responsables locaux et les assiste techniquement dans leurs recherches de financement auprès d'autres institutions de financement.

Les fonds FIC et FE sont mis directement à la disposition des communes et des sections communales pour financer les projets tirés des PDL et priorisés par les CCC ou les CCSC. Un comité consultatif de gestion de fonds (CCGF) comprenant les huit (8) maires se réunit dès que le budget annuel alloué par le FENU ait été signalé à l'équipe du projet afin d'assurer la répartition, l'obtention et l'utilisation des fonds FIC/ FE entre les collectivités. Ce comité est présidé par le directeur départemental du MPCE et Le coordonnateur du PAGLNE en est le secrétaire exécutif. Le comité assure la coordination des projets au niveau des communes, des sections communales et des initiatives intercommunales. Ce

⁸ Directeur Départemental du MEF; Directeur Départemental de la DGI; Directeur Départemental de la CSCCA,

comité se réunit au moins deux fois l'an, et des procès verbaux de réunion sont dressés régulièrement. Généralement au cours de la première rencontre, les enveloppes annuelles des deux fonds (FIC et FE) sont soumises à l'analyse et aux commentaires en vue de leur approbation.

À partir de ces deux fonds, divers projets ont été financés à travers sept (7) des huit (8) communes de la zone d'intervention (ZIP) du projet. La répartition par secteur est indiquée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 Sommaire des projets financées par catégorie

Catégorie de projet	FDL FENU	% du total	FENU/FIC	FENU/FE	Nbre
Environnement	2,872,362	7%	-	2,872,362	6
Agriculture	4,085,383	10%	-	4,085,383	8
Commerce & Agroindustrie	4,910,157	12%	-	4,910,157	12
Sous-total agriculture et environnement	11,867,901	28%	-	11,867,901	26
Équipement urbain	15,237,104	37%	13,934,803	1,302,301	29
Route	8,758,656	21%	4,113,156	4,645,500	13
Sous-total Équipements et route	23,995,761	58%	18,047,959	5,947,801	42
Eau potable	1,236,862	3%	257,151	979,711	6
Education	1,399,579	3%	831,800	567,779	7
Santé	3,211,388	8%	-	3,211,388	3
Sous-Total Infrastructure sociale	5,847,829	14%	1,088,951	4,758,878	16
Total projets FDL/ FÉNU	Gdes 41,711,491	100%	Gdes 19,136,910 46%	Gdes 22,574,580 54%	84

A date :

- ✓ Dans le domaine des Infrastructures, 42 marchés ont été passés pour un montant global de 23,995,761.00 Gdes, soit 58.0 % de réalisations inscrites dans les PDLs entièrement achevées et mises en service à ce jour. De ce montant, 18,047,957.00 Gdes proviennent du **FIC** et 5,947,801.00 gourdes proviennent du **FE**.

- ✓ Dans le domaine de l'éducation, les 7 marchés conclus concernent la réhabilitation ou l'aménagement de centres ménagers ou écoles communales pour un montant de 1,399,579.00 gourdes soit 3% du montant total (831,800.00 gourdes du FIC et 567,779.00 gourdes du FE).
- ✓ En santé publique, 3 marchés ont été signés pour un montant de 3,211,388.00 Gourdes; ce montant provient entièrement du FE.
- ✓ Dans le domaine de l'eau potable et assainissement, 6 marchés ont été convenus pour un montant de 1,236,862.00 gourdes répartis ainsi : 257,151.00 gourdes provenant du FIC et 979,711.00 provenant du FE.

Les fonds FIC et FE ont été répartis sur la totalité des huit (8) communes selon des critères démographiques, d'isolement et d'indices de pauvreté. Ces critères sont également liés à la disponibilité d'infrastructures et de services collectifs de base.

Les communes pour lesquelles un PDL avait été préparé dans la première phase ont plus largement bénéficié de financements du FIC et du FE. C'est le cas des communes de Capotille, Carice et de Mont Organisé Le tableau 2 ci-dessous indique les projets financés.

Tableau 2 Sommaire des projets financés par commune

Commune	FDL FENU	% total	FENU / FIC	FENU / FE	Nb
Commune de Carice	6,152,417	15%	3,904,863	2,247,554	10
Commune de Capotille	4,723,281	11%	2,799,272	1,924,009	14
Commune de Mombin Crochu	4,171,372	10%	2,370,000	1,801,372	7
Commune de Mont-Organisé	9,926,440	24%	4,169,645	5,756,795	24
Commune de Ouanaminthe	3,942,819	9%	489,000	3,453,819	10
Commune de Perches	4,864,408	12%	1,325,168	3,539,240	7
Commune de Vallières	5,918,142	14%	2,110,812	3,807,330	8
Commune de Sainte Suzanne	1,768,150	4%	1,768,150		1
Fort-Liberté	244,462	1%	200,000	44,462	3
Total	41,711,491 Gdes	100%	19,136,910 Gdes	22,574,580 Gdes	84
Équivalent \$ US (base 40 GDH/\$)	1,042,787 \$		478,423 \$	564,365 \$	

Le CCC de la commune de Mont Organisé s'est bien approprié du processus de planification; 24 projets, ayant un financement FDL FENU, ont été exécutés, et les négociations se poursuivent pour trouver d'autres fonds pour des projets qui n'ont pas été prioritaires par le comité de gestion de fonds. C'est par exemple le cas du projet d'électrification du Bourg de Mont Organisé cofinancé par l'État haïtien à raison de 2 millions de gourdes et le PRODEP à raison de 55 mille dollars américain, et pour lequel ils sont à la recherche de fonds additionnels (près de 6 millions de gourdes) pour l'achèvement du projet. La commune de Ste Suzanne a eu moins de financement des fonds FDL FENU par exemple : un seul projet a été financé à cause de retard enregistré au niveau de la préparation de son PDL. En raison de l'épuisement graduel des FIC et FE, les projets inscrits dans le PDL de Ste Suzanne seront cofinancés avec le MPCE.

Plusieurs des projets financés dans le cadre du FIC et du FE répondaient essentiellement aux objectifs suivants :

- ✓ Augmenter le taux de scolarisation dû à une situation d'habitat dispersé et de non disponibilité d'écoles à proximité;
- ✓ Diminuer le taux élevé de mortalité dans les localités dû à l'absence ou l'éloignement des centres de santé ou de dispensaires et à l'absence d'eau potable;
- ✓ Désenclaver les localités pour augmenter les échanges économiques entre les communes et sections communales;

À défaut d'indicateurs socio-économiques qui permettraient d'évaluer convenablement l'impact de ces projets sur la population, la grande satisfaction des participants et bénéficiaires témoigne déjà de l'efficacité des interventions. Toutefois, les données disponibles indiquent que :

- ✓ Dans le domaine de l'Éducation, plus de 1000 élèves ont retrouvé le chemin de l'école;
- ✓ Dans le secteur de la santé, les taux de mortalité infantile et des femmes enceintes ont diminué;
Dans le domaine de l'eau potable, plus de 700 familles (près de 3000 personnes), 6 écoles et 7 églises et des marchés publics sont desservis par les captages de sources et de forage de puits avec installation de pompes à bras.

Au cours des rencontres avec la population, on s'est rendu compte qu'en dépit des divers projets réalisés, la liste des besoins urgents à satisfaire était encore longue et que des efforts supplémentaires devaient être entrepris pour la mobilisation de fonds additionnels.

Autres partenaires institutionnels : Les fonds **FIC** et **FE** à eux seuls sont loin d'être suffisants pour financer un volume significatif d'investissements inscrits dans les PDL. Évidemment, l'objectif du PAGLNE n'était pas de combler toutes les attentes, mais plutôt d'instaurer un principe de mobilisation de fonds en faveur des PDL. Ainsi, le PAGLNE a orienté ses démarches vers d'autres institutions nationales et internationales en faveur du financement des PDL. Il a développé deux types de partenariat :

1. un partenariat institutionnel et formel avec le MPCE, le MICT et le PAM;
2. un partenariat institutionnel intégral avec le FAES;

Partenariat institutionnel et formel : Le PAGLNE entretient ce type de partenariat avec le PNUD, les Ministères et le PAM. Ce partenariat se manifeste par une contribution apportée par ces institutions pour la mise en œuvre des projets des PDL. Cette contribution est financière dans le cas du PNUD et des ministères, et elle consiste en fourniture d'aliments dans le cas du PAM. Ces contributions financières ou alimentaires sont régulées à travers un protocole formel.

Au cours de l'année 2007, le bureau du Premier Ministre, le MPCE et le MICT ont mobilisé des ressources indépendantes du Trésor Public pour des investissements en infrastructures collectives. Ces initiatives sont ponctuelles et les promesses de financement sont souvent aléatoires. Ainsi, les responsables locaux ont encore à l'esprit l'idée que leurs demandes de financement de projets seront confrontées à des situations de faiblesse structurelle de ces ministères où des réponses positives seront plus susceptibles d'être accordées sur base de connaissance personnelle que sur base conventionnelle. Avec la normalisation de ce type de partenariat institutionnel, les portes resteront grande ouvertes au financement de projets bien identifiés et bien préparés inscrits dans des PDL consistants. La qualité des PDL a été un facteur déterminant dans l'augmentation des fonds décaissés dans les communes, elle garantit la réussite des projets réalisés et améliore la perception des œuvres des responsables locaux. Le tableau suivant indique les montants plus ou moins importants alloués par institution.

Tableau 3 Fonds mobilisés par le projet pour la zone (\$US)

Source de financement	Montant (\$US)
MPCE	175,000 \$
MINUSTAH	92,762 \$
FAES	2,343,652 \$
PNUD	322,800 \$
PAM (valeur en aliments)	14,427 \$
Total au 28 nov 08	2,948,641 \$
Fonds totaux obtenus par les communes	
FÉNU (FDL)	1,067,931 \$
Gouvernement d'Haïti (FDL)	111,976 \$
Autres partenaires	2,948,641 \$
Fonds totaux obtenus par les 8 communes AGLNE	4, 128, 548 \$

Toute catégorie confondue, les personnes rencontrées ont reconnu que les fonds mis à leur disposition à partir du FIC ou du FE quoique insuffisants ont apporté une amélioration très appréciable dans la qualité de vie des communautés. Ils ont aussi admis

que l'accompagnement du PAGLNE a été efficace dans les discussions avec les autres partenaires et les informations sur les fonds mobilisés étaient disponibles.

Partenariat institutionnel intégral : Ce type de partenariat est établi entre le PAGLNE et le FAES. Les fonds utilisés dans le cadre de ce partenariat sont gérés exclusivement par le FAES qui assure la prise en charge de toutes les étapes d'exécution des projets retenus.

Ce partenariat a été crucial, par sa contribution, à la valorisation des PDL. Il encourage les autres communautés à recourir à la planification participative comme modèle de gouvernance locale. Il relève de la Table Ronde de Concertation du Nord-Est (TRC/NE) et des commissions multisectorielles techniques auxquelles participent les représentants départementaux des Ministères de la Planification, de l'Éducation, de la Santé et de l'Agriculture. A travers ces commissions, les représentants des directions départementales des Ministères s'engagent à apporter leur appui technique à l'exécution des travaux. Dans cet ordre d'idée, une des conditions exigée par le FAES pour financer les écoles et les centres de Santé, est que les salaires des professeurs, des médecins et infirmières des écoles et centres de santé soient pris en charge respectivement par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Santé Publique.

Dans la zone d'intervention du projet (ZIP), les réalisations du FAES totalisant près de 125 millions de gourdes concernent surtout les infrastructures sociales et économiques. Près de 15 marchés ont été financés et répartis comme suit :

- ✓ 6 projets en éducation (construction d'écoles nationales) pour un montant de 58,681,388.00 gourdes
 - ✓ 3 projets en santé publique (construction de centres de santé) totalisant un montant de 40,321,617.00 gourdes
 - ✓ 2 projets en réhabilitation des systèmes d'adduction d'Eau Potable s'élevant à 6,550,760.00 gourdes
 - ✓ 4 projets d'appui au développement de la zone frontalière totalisant 19,566,459.00 gourdes.
-

Tableau 4 : Interventions du FAES en Infrastructure par commune et par secteur et par type de contrats ⁹

Commune	Type de Contrat	Nbre de Contrats	Engagement	Décaissement au 12 déc 2008	Pourcentage de décaissement
Secteur Éducation					
Carice	Etude	1	480,000.00	480,000.00	100.00%
	Exécution		12,997,334.10	11,697,600.75	90.00%
	Supervision		909,813.38	819,732.74	90.10%
Fort Liberté	Exécution	1	7,318,719.50	7,318,719.50	100.00%
	Supervision		394,032.18	394,032.18	100.00%
Mont-Organisé	Etude	2	714,525.00	714,525.00	100.00%
	Exécution		22,379,552.69	16,587,686.40	74.12%
	Supervision		1,732,417.99	1,044,885.04	60.31%
Valières	Exécution	1	10,985,975.27	10,985,975.27	100.00%
	Supervision		769,018.26	558,368.78	72.61%
le département du Nord'Est	Fabrication, livraison et installation de mobiliers scolaires		7,071,030.00	7,071,030.00	100.00%
Sous-total Secteur Education		6	58,681,388.37	50,601,525.66	86.23%
Secteur Santé					
Carice	Etude	2	1,062,750.00	1,062,750.00	100.00%
	Exécution		25,295,541.00	24,129,076.20	95.39%
	Supervision		1,770,687.94	1,361,205.71	76.87%
Mont-Organisé	Etude	1	732,885.00	732,885.00	100.00%
	Exécution		10,609,753.62	9,568,777.88	90.19%
	Supervision		850,000.00	765,250.00	90.03%
Sous-total Secteur Santé		3	40,321,617.56	37,619,944.79	93.30%
Secteur Eau & Assainissement					
Fort Liberté	Etude	1	570,000.00	570,000.00	100.00%
Valières	Etude	1	550,000.00	550,000.00	100.00%
	Exécution		5430760.61	5430880.36	100.00%
	Supervision		380153.24	380153.24	100.00%
Sous-total Secteur Eau et Assainissement		2	6,550,760.61	6,550,880.36	100.00%
Programme d'Appui au Développement de la Zone Frontalière(PADZF)					
Fort Liberté	Exécution	1	5,442,948.00	1,632,884.40	30.00%
	Supervision	3	2,212,035.45	665,549.16	30.09%
Ouanaminthe	Exécution		8,475,447.60	2,482,634.28	29.29%
	Supervision		3,436,028.88	1,035,888.26	30.15%
Sous-total Secteur PADZF		4	19,566,459.93	5,816,956.10	29.73%
TOTAL DES INTERVENTIONS DU FAES DANS LA ZIP		15	125,120,226.47	100,589,306.91	80.39%

Selon les procédures propres à cette institution et vue l'enveloppe budgétaire des projets¹⁰, les étapes (étude, exécution et supervision) sont totalement assurées par des entreprises privées qualifiées recrutées par appel d'offres sous la coordination du FAES. Ce sont des projets plus importants techniquement et financièrement.

⁹ Source : FAES / Direction des Projets Sociaux

¹⁰ D'après le décret du 3 décembre 2004 fixant la réglementation des marchés publics de service

L'entretien de ces infrastructures n'est pas pris en compte ni par le FAES ni par les responsables locaux. Cependant lors des discussions avec les responsables de cette institution à Port-au-Prince, un fond d'entretien des infrastructures a été mobilisé mais les mécanismes d'implantation de ce fond ne sont pas encore mis en œuvre.

Au regard des coûts de réalisation pratiqués, les résultats du tableau 5 montrent que les montants des interventions par secteur du PAGLNE sont nettement moins élevés que ceux des projets des autres partenaires (notamment FAES) intervenant dans la ZIP.

Tableau 5 : Tableau comparatif des fonds mobilisés par le PAGLNE, FENU

Secteur	PAGLNE	FAES
Éducation	1,399,579	58,681,388
Santé	3,211,388	40,321,617
Eau Potable et Assainissement	1,236,862	6,550,760
Équipements Urbains	15,237,104	
Routes	8,758,656	
Total	29,843,589	105,553,765.

Les infrastructures routières financées en grande partie par le PAGLNE ont permis d'augmenter les échanges commerciaux entre les communautés bénéficiaires désormais désenclavées. Ces réhabilitations d'infrastructures routières ont facilité le transport et l'approvisionnement en matériaux dans les divers projets sociaux construits par l'intermédiaire du FAES dans les localités difficiles d'accès.

Contraintes et Enjeux.

La majeure partie des infrastructures réalisées dans le cadre des PDL (financées par FIC, FE ou FAES) remplissent efficacement les fonctions pour lesquelles elles ont été conçues. Elles contribuent significativement à l'amélioration des services de base (éducation, santé) offerts aux populations locales. En l'absence d'enquêtes précises, les bénéficiaires relatent les changements positifs apportés dans la qualité de vie de leurs communautés. La satisfaction de la population se traduit par leur enthousiasme à répondre aux appels des élus et responsables de services communaux nettement mieux perçus pour leur leadership dans l'aboutissement des démarches collectives.

Les efforts déployés par le PAGLNE en termes de mobilisation de ressources internes n'ont pas tous abouti à des résultats concrets. Malgré l'implantation des bureaux de la

Direction des impôts dans les complexes administratifs, la pratique de paiement des taxes communales n'est pas encore adoptée par la population qui répond toujours très timidement aux incitations des responsables locaux. De ce fait, les fonds nécessaires à la réalisation des projets inscrits dans les PDL dépendent jusqu'à présent en grande partie du PAGLNE et des intervenants dans la zone.

Les fonds, autres que ceux du trésor public, octroyés par le bureau du Premier Ministre, le MPCE ou le MICT sont aléatoires et ne peuvent pas faire l'objet de prévision annuelle.

La lenteur enregistrée dans la disponibilité des fonds du FENU retarde le financement des projets prioritaires dans les PDL.

L'analyse des résultats des budgets de fonctionnement des communes pour l'année fiscale 2007- 2008 n'est pas encore divulguée et publiée. Cela permettrait d'apporter des corrections judicieuses à l'élaboration de nouveaux budgets.

Recommandations

- Poursuivre la sensibilisation de la population dans le paiement des taxes, encadrer les responsables locaux légalement et techniquement pour améliorer la contribution fiscale des communes et la prise en charge des services de base.
- Institutionnaliser la formation fournie aux élus locaux, membres de CCC ou CCSC et agents de suivi sur une base régulière pour une meilleure gestion des fonds mobilisés dans les communes.
- Poursuivre le dialogue avec le MPCE, le MICT pour que les montants mobilisés soient octroyés de façon régulière en vue d'une meilleure planification et distribution des fonds.

De façon globale le PAGLNE s'est assuré que tous les projets ont suivi leur cours formellement, de l'identification à la réception provisoire. Après les étapes d'identification et de mobilisation de fonds, nous présentons ci-après les procédures de passation de marchés à travers lesquels les projets seront exécutés.

Produit 3 : Capacité des acteurs locaux à la mise en place et à l'entretien des infrastructures de base renforcée.

Passations de Marché - Prise en charge locale – Suivi et Entretien - Analyses, Commentaires et Recommandations

Pour le PAGLNE, les responsables locaux, ou les institutions engagées, cette étape consiste d'abord à préparer des documents de projets, et ensuite à choisir les firmes de construction qui seront désignées en gré-à-gré ou par adjudication pour exécuter ces

projets. Le décret du 3 décembre 2004 (amendé en décembre 2006) fixant la réglementation des marchés publics de service, de fourniture et de travaux prévoit trois types de marché:

- Le marché de gré à gré ou négocié pour des travaux et/ou des biens inférieurs à 3,000,000.00 gourdes attribué à une personne physique ou morale choisie sans appel à la concurrence;
- Le marché conclu par adjudication attribué à l'entrepreneur financièrement le moins disant dans tous les cas où il y a prestations égales ou supérieures à 3,000,000.00 gourdes et inférieures ou égales à 10.5 millions de gourdes;
- Le marché conclu par appel d'offres attribué à l'entrepreneur techniquement et financièrement le mieux disant pour toutes prestations dont le coût est supérieur à 10.5 millions de gourdes.

Cette réglementation officielle aidera à vérifier plus loin que les interventions ont été généralement effectuées dans les normes d'exécution. En plus de cette réglementation, le PAGLNE devait tenir compte de diverses contraintes budgétaires et de fréquentes carences locales en main-d'œuvre qualifiée.

Marchés de gré à gré négociés en régie assistée : Pour les microprojets financés à partir des FIC et FE, i.e. les projets dont l'enveloppe budgétaire est inférieure à 3 millions de Gourdes, le PAGLNE a établi un autre type de marché dit en '***régie assistée***'. Dans ce type de marché, la participation locale est assurée à 100%. Il s'agit de projets dont l'exécution à haute intensité de main-d'œuvre réclame peu de technicité.

Dans ce type de marché, le PAGLNE fournit intégralement le financement et remplit un rôle d'accompagnement des collectivités. Une convention de subvention est signée avec un responsable, notamment le maire principal de la commune ou le CASEC en qualité de maître d'ouvrage. Cette convention désigne les membres constituant le comité local d'exécution et fixe les modalités d'obtention du montant alloué au microprojet.

Toute la supervision technique des microprojets est assurée par l'unique ingénieur conseil du PAGLNE. Il est responsable de la qualité des travaux et donc de la compétence des ouvriers engagés. Il assiste techniquement les élus locaux, les contremaîtres, les membres du CLE, les agents de suivi... etc., par des formations spécifiques selon le type de travaux à exécuter. Ces travaux en régie assistée consistent souvent en :

- ✓ la réhabilitation d'écoles primaires, communautaires et de centres ménagers;
- ✓ l'assainissement de rues;
- ✓ la réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau potable;
- ✓ la réhabilitation de routes et pistes agricoles;
- ✓ la construction de structures anti érosives.

Les phases de préparation des dossiers sont assurées par le maire ou le CASEC qui signe un contrat de financement avec les tâcherons recrutés parmi les moins disant; la maîtrise d'œuvre est assurée par le comité local d'exécution (CLE); l'état d'avancement des

travaux est préparé par un comité composé d'élus locaux et un agent de suivi recruté par le PAGLNE. Deux agents de suivi sont affectés par commune. Ils sont recrutés parmi les membres des CCC ou de CCSC. Ils sont chargés d'inspecter régulièrement les chantiers et de préparer des rapports périodiques d'avancement des travaux. En général, cette phase de préparation des dossiers est bien maîtrisée. Les responsables ont bien compris les enseignements du PAGLNE et affichent un certain enthousiasme à s'impliquer davantage au suivi des activités et à appliquer les méthodes apprises.

Les phases d'exécution des projets prises en charge par les collectivités, sont réalisées suivant les normes habituelles et les technologies locales. Elles concernent :

- ✓ l'approvisionnement et le transport des matériaux qui est assuré par le CLE;
- ✓ la main-d'œuvre ouvrière (maçons, charpentiers, ferrailleurs...),
- ✓ et la manutention outillée (avec pelles, pioches, houes, machettes... etc.).

Des séances de formation sont organisées par groupe d'ouvriers avant le démarrage des travaux en vue d'uniformiser leurs connaissances et leur savoir faire. Le tableau ci-dessous indique quelques séances de formation dispensées aux chefs d'équipe et aux superviseurs de travaux.

Tableau 6 Séances de formation – thèmes dispensés

Thèmes dispensés	Nombre de séances	Bénéficiaires	Hommes	Femmes
Méthodes de planification et de gestion de chantiers	1	Chefs d'équipes-Superviseurs des travaux	5	1
Technique de gestion comptable et financière des microprojets	13	CLE (Comité local d'exécution)	82	45
Infrastructures Routières	1	Chefs d'équipes	9	4
Techniques de Construction-Aménagement de Pistes rurales	1	Chefs d'équipes-Superviseurs de travaux	9	4

Les rapports de chantiers préparés par les CLE témoignent d'une maîtrise des états financiers et représentent une preuve de formation acquise ou de connaissance transférée.

Les microprojets consistant en la réhabilitation d'écoles, de centres ménagers, de systèmes d'adduction d'eau potable et de construction de systèmes anti érosives sont pour la plupart réalisées en régie assistée suivant les normes technologiques locales et ne présentent aucune complexité considérable. De plus, ces projets à fort pourcentage de main-d'œuvre ont un effet parallèle de capitalisation locale.

L'entretien des ouvrages réalisés ou réhabilités n'est pas une pratique habituelle dans les communes ou sections communales. La mission a relevé cependant deux exemples

d'entretien d'ouvrages. Il s'agit de celui des systèmes d'adduction d'eau potable, où le comité de gestion choisi par les CCC ou CCSC finance les coûts d'entretien (coût des pièces de rechange et salaire d'un technicien) à partir d'un compte alimenté à partir des fonds générés par l'exploitation des systèmes (abonnement domiciliaire). Et de celui des réhabilitations de routes, de rues ou de pistes agricoles (revêtement en terre battue) effectuées en régie assistée, où les travaux de réfection sont exécutés par les riverains après les saisons pluvieuses, sous la supervision des Mairies qui fournissent les petits matériels et outils d'entretien (pioches, dame, brouette, pelles). Ce sont des actions ponctuelles qui ne font pas partie d'un plan global d'entretien des infrastructures pour lequel aucune ressource financière ou technique n'est disponible.

Marchés conclus par adjudication : Ces marchés concernent les projets conjointement financés par le PAGLNE (à partir des FIC) et le MICT. Leur enveloppe budgétaire est comprise entre 3 et 10,5 Millions de gourdes; les communautés participent également par l'octroi des propriétés où sont construits les ouvrages. Ils sont exécutés par des firmes privées de construction adjudgées moins disant par appel d'offres.

Comme pour les marchés en gré à gré, une convention de subvention est signée avec un responsable, notamment le maire principal de la commune ou le CASEC en qualité de maître d'ouvrage, et le PAGLNE remplit un rôle d'accompagnement des collectivités. Les phases de préparation des dossiers sont assurées par les collectivités avec l'appui technique de l'ingénieur conseil du PAGLNE. Plusieurs documents de projets consultés témoignent du respect de la structure des dossiers de marchés publics. Les différentes sections prévues sont convenablement rédigées à savoir:

- ✓ L'avis d'appel d'Offres;
- ✓ Les Instructions aux Soumissionnaires (ISG, ISS);
- ✓ Le Modèle de Soumission et documents prouvant la qualification du soumissionnaire;
- ✓ Les Conditions Particulières du Marché;
- ✓ Les Modèles de contrat et de Garanties;
- ✓ Le Cahier de prescriptions techniques;
- ✓ Le cadre de Bordereau des Prix;
- ✓ Le cadre de Devis Estimatif;
- ✓ Le chronogramme d'exécution.

Les délais pour le dépôt des offres sont respectés par les firmes et l'ouverture des Offres se fait suivant les normes et pratiques en vigueur, en présence du juge de paix de la commune qui dresse le procès verbal de la réunion. La firme moins-disant est habilitée à signer un contrat avec le maire principal de la commune ou le CASEC en qualité de Maître d'Ouvrage. Cette prise en charge formelle constitue une grande première dans le fonctionnement des administrations communales.

Ces projets consistent en la construction de Complexes administratifs communaux logeant la Mairie, l'Office de l'État Civil et la Direction des Impôts. La supervision technique des travaux est assurée par l'ingénieur conseil du PAGLNE assisté d'un ingénieur recruté pour la circonstance par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. Les rapports

d'état d'avancement des travaux sont préparés régulièrement par le comité local d'exécution aidé de l'agent de suivi affecté à ce projet et transmis à la Mairie.

Les phases d'exécution des projets sont entièrement assurées par l'Entreprise choisie par adjudication qui prend en charge :

- ✓ les différentes catégories de tâcherons (maçons, charpentiers, ferrailleurs);
- ✓ les ouvriers journaliers qui sont recrutés sur place;
- ✓ l'approvisionnement du chantier;
- ✓ et le stockage des matériaux;

Les nombreuses séances de formation en technique de gestion de projets ont permis aux membres de CCC, de suivre l'évolution des travaux au point de vue financier et du respect des délais d'exécution. Les délais d'exécution ont été respectés par la plupart des entrepreneurs sauf pour le complexe administratif de Carice où un changement de terrain effectué après l'adjudication de la firme d'exécution a provoqué des travaux supplémentaires au niveau des fondations et a prolongé le délai d'exécution. Un avenant au contrat d'exécution a été négocié avec la firme de construction lui permettant d'achever les travaux.

De façon globale, la mission a décelé :

- une bonne convenance (fonctionnalité, distribution) des ouvrages; les espaces alloués à chaque institution sont suffisants.
- Une bonne mise en œuvre générale malgré la présence de certaines fissures non préjudiciables à la stabilité des immeubles qui nécessitent des travaux de correction.
- L'entretien des travaux n'est pas pris en compte ni par le PAGLNE ni par les responsables locaux.

Contraintes et enjeux

Les compétences transférées aux Maires, aux membres de CCC ou de CCSC en passation de marchés ont contribué à renforcer le processus de construction d'ouvrage de faible complexité tels pistes agricoles, forage de puits, réhabilitation des écoles communautaires et centres de santé. Ces nouvelles capacités acquises ont permis d'exécuter sans trop de difficultés 29 marchés financés par les fonds FIC et FE. Malgré les signes encourageants, les capacités restent encore faibles car les communes ne disposent pas de compétences techniques propres leur permettant de réaliser les études de faisabilité et de conduire le processus d'exécution sans l'appui de l'ingénieur du PAGLNE qui est très sollicité.

Au niveau des marchés, l'ingénieur du projet joue un rôle important à tous les niveaux. Il se retrouve en appui à la fois à la formation, au montage des documents de projets, à l'exécution et à la supervision des réalisations. En tenant compte du nombre élevé de projets en exécution à travers la ZIP, du système routier de la zone qui implique de longs délais de déplacement à l'intérieur des communes, et des difficultés d'accès en saison pluvieuse, cet ingénieur risque d'avoir des difficultés à assurer convenablement le suivi avec la fréquence nécessaire.

Recommandations

- ✓ Encadrer le comité de gestion de fonds par un programme de formation continue par l'octroi de ressources techniques et financières pour améliorer leur capacité en maîtrise d'ouvrage.
- ✓ Travailler conjointement avec d'autres intervenants (par exemple le FAES) à développer un plan d'entretien et de suivi des réalisations effectuées dans la zone.

CONCLUSION

Les résultats obtenus par le PAGLNE s'expriment essentiellement sous deux aspects. À côté du constat que les projets d'infrastructure sont effectivement réalisés, le premier aspect vient du fait que les acteurs locaux sont aujourd'hui en mesure de coordonner eux-mêmes toutes les étapes du processus de préparation des PDL, depuis les concertations autour de l'identification des projets, en passant par la préparation des dossiers, les appels d'offres, la recherche de financement, l'exécution et la supervision des travaux, jusqu'à la prise en charge des ouvrages réalisés. Une forte mobilisation est aussi notée chez les premiers bénéficiaires directs qui, à titre de travailleurs de la construction, voisins limitrophes, professionnels de l'éducation ou de la santé, contribuables... etc., s'impliquent activement dans la mise en œuvre, la gestion et l'entretien des infrastructures.

Le deuxième aspect vient de la confiance instaurée au niveau du partenariat établi entre les groupements locaux et le pouvoir central (trésor public) ou les institutions de financement. Grâce au PAGLNE, les procédures de mobilisation de fonds ont été expérimentées dans des contextes différents, pour plusieurs types de projets et avec diverses institutions de financement. Dans tous les cas, les procédures prévues de sollicitation, de déblocage, d'utilisation et de justification des fonds, ont été respectées. L'implication des acteurs locaux et le partenariat efficace instauré au niveau de la gestion des fonds se trouvent être les principaux résultats obtenus par le PAGLNE en terme de projets d'infrastructure.

RAPPORT DU CONSULTANT
CALIXTE CLÉRISMÉ, SOCIOLOGUE

ANNEXE 6

LISTE DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FAES DANS
LE DÉPARTEMENT DU NORD-EST (À VENIR)

ANNEXE 7

FICHE DESCRIPTIVE DU PDLH



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI (PDLH)

Agence de coopération (bailleur) : L'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Durée : Cinq (5) années. (2006-2011)

Budget : Vingt (20) millions de dollars canadiens.

Agence d'exécution : Le consortium CECI – CRC SOGEMA – ENAP – SOCODEVI.

Personnel : Un chargé de programme au Canada,

Personnel en Haïti : Un directeur, quatre (4) coordonnateurs de composantes (conseillers techniques), un chargé de projet, des consultants nationaux et internationaux, une équipe de soutien (logisticienne, comptables (2), secrétaire, et chauffeurs (3).

Description du PDLH :

Le PDLH vise l'amélioration du cadre et du niveau de vie de la population. La stratégie de mise en œuvre s'appuie sur une intervention intégrée abordant simultanément plusieurs aspects du développement local (DL) et s'articulant autour des composantes suivantes:

- 1- appui institutionnel ciblé auprès de partenaires nationaux concernés par les enjeux du DL, notamment en matière de décentralisation et d'aménagement du territoire;
- 2- appui à des processus de DL par le financement de projets visant la planification, le choix, la mise en œuvre et le suivi d'actions de développement à réaliser dans des zones géographiques ciblées (16 communes); appui à la concertation et la coordination nationale des interventions de DL ainsi qu'au suivi et à la coordination des projets bilatéraux de l'ACDI en DL;
- 3-constitution d'une offre de formation et de recherche en DL basée sur l'expérience haïtienne et internationale;
- 4- soutien au développement de l'entrepreneuriat;
- 5-gestion du programme.

Appui institutionnel ciblé

L'intervention consiste à fournir un appui technique principalement au MPCE et au MICT dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques, de mesures législatives, de plans et/ou de programmes concernant le développement local. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- déterminer les besoins du MPCE, du MICT et d'autres intervenants de l'État en matière de développement local, de décentralisation et d'aménagement du territoire;
- formaliser des ententes de renforcement institutionnel;
- mobiliser les ressources requises pour réaliser les activités de renforcement;
- veiller à la réalisation des activités prévues.

Appui à des processus de développement local

L'action consiste à financer et à encadrer un nombre limité de projets de développement local. Les activités de sélection, coordination, suivi et contrôle de ces projets seront réalisées avec l'objectif spécifique de créer les synergies nécessaires et utiles entre eux et avec les autres projets bilatéraux de l'ACDI. L'équipe du PDLH en consultation avec les autorités nationales et l'ACDI assumera les activités relatives à l'identification des projets,

au décaissement et à la gestion du fonds de 10 millions dédié à leur mise en œuvre. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- mettre en place un processus d'appel de propositions après en avoir développé l'instrumentation méthodologique;
- appuyer la sélection et la réalisation des projets de développement local;
- créer la synergie entre les projets (6 projets);
- veiller au renforcement des organismes bénéficiaires;
- effectuer le suivi et la coordination des projets de manière continue en vue d'en assurer la qualité technique et la rigueur administrative.
- assurer le suivi et la coordination de trois projets bilatéraux de développement local de l'ACDI en Haïti présentement exécutés par la FAO, le PNUD/FENU et par OXFAM-Québec;
- renforcer la concertation entre les bailleurs en vue de mobiliser des fonds pour le financement de projets et d'activités de DL.

Recherche / formation en développement local

Le PDLH doit rendre disponible une offre de formation et de recherche en développement local, orientée sur le développement des compétences. Il s'agit également de promouvoir et de diffuser des expériences nationales et internationales. Plus précisément, il s'agira de :

- déterminer les besoins de recherche et de formation à court, moyen et long terme;
- organiser des séances de formation initiale nécessaires pour assurer le démarrage rapide du PDLH;
- réaliser des études préliminaires visant à mieux définir la forme que pourrait prendre un futur centre de formation et de recherche en développement local (CFRDL);
- établir des ententes de collaboration avec divers partenaires et institutions d'enseignement et de recherche;
- réaliser les activités de formation et de recherche retenues, notamment celles en appui aux projets locaux de développement.

Soutien à l'entrepreneuriat

Le PDLH cherche à stimuler le développement économique local et l'émergence de micro-entreprises pour appuyer la création, l'augmentation et la diversification des revenus des communautés en valorisant le potentiel local et des ressources du milieu. Pour ce faire, outre les activités précédentes, des activités ciblées pour renforcer ou favoriser la mise en place de services d'accompagnement d'entrepreneurs (SAE) seront aussi organisées au niveau national et dans chacune des zones retenues pour le financement des projets locaux. L'intervention à ce chapitre vise plus spécifiquement à :

- analyser l'offre des services existants et identifier les besoins complémentaires en matière de soutien à l'entrepreneuriat en vue de mettre en place les ressources nécessaires au renforcement des SAE;
- établir les conditions d'admissibilité et les modalités d'accès aux SAE ainsi que les critères de sélection et les procédures de présentation des dossiers, de sélection et d'approbation des projets, etc;
- appuyer la réalisation d'activités de planification, études de marché, recherche de financement, etc. à diverses étapes de l'élaboration des projets d'entreprise, de l'analyse de la faisabilité au démarrage, en facilitant la liaison avec des organismes de financement;
- analyser la faisabilité de créer un fonds de garantie de financement.

Gestion du programme

La gestion du programme accordera une importance primordiale aux thèmes transversaux *Genre et Égalité entre les sexes, Environnement et IST/VIH/SIDA*. La réalisation des activités des différentes composantes sera coordonnée de manière intégrée afin de profiter pleinement des synergies potentielles et d'assurer l'atteinte de

résultats tangibles en termes de renforcement des capacités institutionnelles, professionnelles, organisationnelles et communautaires.

L'atteinte des objectifs du PDLH repose aussi sur la mobilisation des acteurs clés et la gestion des interfaces entre les nombreux acteurs concernés par le développement local (ministères et autres structures étatiques, institutions internationales, ONGs, élus, acteurs de la société civile, etc.).

Sommaire des résultats atteints octobre 2008:

1- Appui institutionnel ciblé

- ▶ 2 APLOI (Avant-projet de loi) sur l'AT et le DL, et MPCE (ainsi que des instruments visant leur mise en œuvre, ont été produits)
- ▶ 20% de l'investissement public mis à disposition des CT dans l'APLOI
- ▶ La loi des finances 2007- 08: Services d'Arrondissement du MPCE
- ▶ 1% du FDLAT (fonds de développement local et aménagement du territoire) est consacré à la recherche et à la formation dans les deux avant projets de loi.
- ▶ Une banque de données sur les Collectivités Territoriales est en cours de définition (MICT)
- ▶ Élaboration cadre méthodologique du plan communal de développement
- ▶ Examen et commentaires par PDLH de l'APLOI sur le CT (décentralisation)

2- Appui à des processus de DL

Les projets AED

- ▶ Contrat avec les 3 AED (Agence d'exécution déléguée) ont signés un accord (2,5M\$ can/projet)
- ▶ Modèle de manuel de gestion est élaboré
- ▶ PTI des AED élaboré et avance de démarrage
- ▶ Atelier EFH et diagnostic réalisés
- ▶ Formation GAR et diagnostics participatifs

Processus de suivi et missions sur le terrain pour les 3 AEB en DL

3- Recherche et formation en DL

- ▶ Mise en place d'un comité de pilotage (université, institutions d'accompagnement, bureaux d'étude...) pour établir scénario du centre de formation et de recherche en DL (CFRDL).
- ▶ Élaboration protocole d'entente avec le CTPEA (rattaché au MPCE) pour mise en œuvre du CFRDL
- ▶ Étude d'actualisation des fonctions du CFRDL
- ▶ Séminaire de capitalisation des connaissances en DL
- ▶ Portes ouvertes en DL
- ▶ Concours sur valorisation des bonnes pratiques en DL

4- Appui à l'entrepreneuriat

- ▶ Renégociation protocole entente entre PADELAN/ CECANIPPES et FAO/KEKAM(atelier de travail sur les produits financiers: AEB,DID,PDLH)
- ▶ 6 modules de formation élaborés et sessions en entrepreneuriat données.
- ▶ Mandat à KNFP (Conseil national de financement populaire) pour étude sur les bonnes pratiques en financement rural
- ▶ Mise à la disposition des AEB de 56 filières recensées
- ▶ Inventaire de certaines potentialités économiques dans les zones des projets

5- gestion du programme

- ▶ Mise en place de l'équipe du PDLH (sélection, embauche etc..)
- ▶ Outils et mécanismes de gestion des ressources humaines, matérielles et financières
- ▶ Intégration des axes transversaux EFH, IST/VIH/SIDA, Env.)
- ▶ Encadrement d'une quinzaine de missions de consultants canadiens
- ▶ Travail de coordination, gestion des interfaces et représentation.

CADRE DE MESURE DE RENDEMENT DU PDLH (PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI)

Indicateurs de rendement	Source de données	Méthodes et techniques de collecte et d'analyse de données	Fréquence de collecte et d'analyse de données	Responsabilité de collecte et d'analyse de données
Impact 1- Les conditions de vie des hommes et des femmes dans les communautés locales se sont améliorées				
1.1. Croissement des revenus des membres (hommes et femmes) des ménages	▪ Carte de pauvreté d'Haïti (produite par le MPCE)	▪ Analyse des données	Début de projet Fin de projet	MPCE ACDI
1.2 Amélioration es produits de consommation courante (habitation, alimentation, santé, éducation, autres).	▪ Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti	▪ Analyse des données	Début de projet Fin de projet	MPCE ACDI
Effet 1 - Les institutions nationales et les ministères concernés par le développement local, la décentralisation et l'aménagement du territoire remplissent efficacement leurs missions et attributions et coordonnent l'action des différents bailleurs de fonds y relatives				
1.1 Existence des politiques publiques relatives au développement local, à la décentralisation et à l'aménagement du territoire	▪ Journal officiel et autres publications du gouvernement	▪ Analyse des politiques	Fin de projet	MPCE ACDI
1.2 Existence de mécanismes nationaux et locaux de coordination des interventions relatives au développement local, à la décentralisation et à l'aménagement du territoire	▪ Rapports des ministères concernés	▪ Analyse des mécanismes de coordination	Fin de projet	MPCE ACDI
1.3 Financement accru des interventions relatives au développement local, à la décentralisation et à l'aménagement du territoire (budget national, taxation locale et aide externe).	▪ Budgets national et locaux	▪ Analyse des rapports	Fin de projet	MPCE ACDI
Effet 2 - Les processus du développement local sont animés et gérés par les acteurs du développement local (de façon déconcentrée, décentralisée, participative et partenariale, en intégrant les principes de bonne gouvernance, de démocratie, de représentativité et d'égalités entre les sexes).				
2.1 Existence de mécanismes-structures assurant la participation de la population, hommes et femmes	▪ Statuts et règlements des structures représentatives des populations ▪ Enquête auprès de représentantes et représentants de la population	▪ Analyse des textes ▪ Échantillonnage et enquête sur les perceptions des populations	Fin de projet	MPCE ACDI
2.2 Existence de schémas d'utilisation du territoire et de plans de développement local	▪ Documents des ministères et collectivités territoriales concernés	▪ Analyse des textes	Fin de projet	MPCE ACDI
2.3 Niveau de partage des bonnes pratiques de développement local entre les projets concernés	▪ PV des rencontres de coordination, concertation ▪ Outils et matériels pédagogiques communs	▪ Analyse des PV et des outils, matériels utilisés	Bilan annuel	MPCE ACDI et équipe terrain PDLH
2.4 Degré de participation des autres programmes et projets de la coopération canadienne (PCV, santé, éducation, etc.) dans les projets de développement local.	▪ Rapports d'activités des différents projets de la coopération canadienne	▪ Analyse des rapports	Bilan annuel	MPCE ACDI

Effet 3 - Les capacités de recherche et de formation en développement local se sont accrues et leur utilisation contribue à renforcer l'élaboration de politiques publiques et à améliorer les pratiques de développement local				
3.1 Existence d'un Centre de formation et de recherche en développement local fonctionnel	▪ Rapports d'activités du CRDL ▪ Entrevues avec les responsables et les formateurs du CFRDL	▪ Analyse des rapports et entrevues	Bilan annuel	MPCE ACDI et équipe terrain PDLH
3.2. Existence de rapports de recherches, d'études et d'analyses, dont certains portant sur les enjeux reliés à l'égalité entre les hommes et les femmes, alimentant la prise de décisions et les pratiques de développement local.	▪ Rapports d'activités du CRDL ▪ Rapports suite aux activités de formation et de recherches ▪ Entrevue d'un échantillon de participants aux activités de formation ▪ Entrevues d'un échantillon de praticiens du développement local intervenant dans les projets supportés par le PDLH	▪ Analyse des documents, outils et des comptes rendu d'entrevues	Bilan annuel	MPCE ACDI et équipe terrain PDLH
Effet 4 – Les entrepreneurs (hommes-femmes) des zones d'intervention ont amélioré les capacités de développement de leurs entreprises				
4.1 4.1 Nombre d'entrepreneurs individuels collectifs ayant amélioré leur entreprise 4.2 Nombre d'hommes et de femmes ayant accès à de nouveaux produits financiers 4.3 Nombre de projets de micro entreprises appuyées	4.1 4.1 Nombre d'entrepreneurs individuels collectifs ayant amélioré leur entreprise 4.2 Nombre d'hommes et de femmes ayant accès à de nouveaux produits financiers 4.3 Nombre de projets de micro entreprises appuyées	4.1 Nombre d'entrepreneurs individuels collectifs ayant amélioré leur entreprise 4.2 Nombre d'hommes et de femmes ayant accès à de nouveaux produits financiers 4.3 Nombre de projets de micro entreprises appuyées	4.1 4.1 Nombre d'entrepreneurs individuels ou collectifs ayant amélioré leur entreprise 4.2 Nombre d'hommes et de femmes ayant accès à de nouveaux produits financiers 4.3 Nombre de projets de micro entreprises appuyées	4.1 4.1 Nombre d'entrepreneurs individuels ou collectifs ayant amélioré leur entreprise 4.2 Nombre d'hommes et de femmes ayant accès à de nouveaux produits financiers 4.3 Nombre de projets de micro entreprises appuyées
Extrant 1.1 - Une politique de développement local et régional s'inspirant des initiatives porteuses est finalisée, coordonnée et financée en partie par l'État				
Existence de la politique. Nombre d'activités de coordination et de concertation. Mise en application de la politique dont les investissements de l'État	▪ La politique ▪ Les comptes-rendus des activités de concertation ▪ Budget national	▪ Analyse des documents	▪ Bilan semestriel	▪ Coordonnateur composante 1 et directeur terrain
Extrant 1.2. Une politique de décentralisation s'inspirant des initiatives porteuses est finalisée, coordonnée et financée en partie par l'État				
Existence de la politique. Nombre d'activités de coordination et de concertation. Mise en application de la politique dont les investissements de l'État	▪ La politique ▪ Les comptes-rendus des activités de concertation ▪ Budget national	▪ Analyse des documents	▪ Bilan semestriel	▪ Coordonnateur composante 1 et directeur terrain
Extrant 1.3. Une démarche d'aménagement du territoire s'inspirant des initiatives porteuses est finalisée, coordonnée et financée par l'État				

Définition de la démarche. Nombre d'activités de coordination et de concertation. Mise en application de la politique dont les investissements de l'État.	- Le document décrivant la démarche - Les comptes-rendus des activités de concertation - Budget national	Analyse des documents	Bilan semestriel	Coordonnateur composante 1 et directeur terrain
Extrant 2.1 - Les acteurs locaux, femmes et hommes, appuyés par le PDLH exercent mieux leurs droits et responsabilités quant au développement local, à la décentralisation et à l'aménagement durable du territoire, et disposent d'un financement approprié pour mettre en œuvre des actions de développement issues des plans de développement local				
Nombre de rencontres tenues par les autorités locales, nombre de participants (femmes et hommes) et qualité des débats. Projets mis en œuvre (nombre, nature et bénéfices pour les femmes et les hommes), incluant les IST/VIH/SIDA. Cohérence des projets avec les plans réalisés.	- Compte rendu des rencontres - Les plans de développement - Rapports de réalisation des plans	- Analyse des documents - Visite de suivi	Bilan semestriel	Responsable de la composante 2 et directeur terrain
Extrant 2.2. La cohérence des actions de développement local de l'ACDI est établie				
Cohérence des stratégies utilisées par les projets. Niveau d'implication des autres programmes et projets de l'ACDI (PCV, santé, éducation, etc.) dans les zones des projets de développement local.	- Stratégies ÉS, IST/VIH/SIDA, environnement et rapports des projets - Rapports des projets	Analyse des stratégies et rapports	Bilan semestriel	- ACDI - Responsable de la composante 2, directeur terrain
Extrant 3.1. Un centre de formation et de recherche en développement local (CFRDL) comptant sur un réseau de formatrices et de formateurs et, de chercheuses et chercheurs en développement local est mis en place				
Ententes de partenariat avec des établissements haïtiens et étrangers Nombre et nature des projets de recherche-action réalisés par le centre Activités de diffusion des résultats des projets de recherche-action réalisés par le centre	- Rapports d'activités du CRDL - Entrevues avec les responsables et les formateurs du CFRDL	- Analyse des rapports - Analyse des entrevues	Bilan semestriel	Coordonnateur de la composante 3 et directeur terrain
Extrant 3.2. Des intervenants en développement local et en décentralisation habilités à jouer efficacement leur rôle				
Nombre de personnes (femmes et hommes) ayant suivi une activité de formation offerte par le CFRDL Intervenants en développement local utilisant les compétences acquises dans le cadre des activités de formation Intervenants en développement local intégrant les résultats des projets de recherche-action dans leur pratique	Rapports d'activités du CRDL Rapports suite aux activités de formation Entrevue d'un échantillon de participants aux activités de formation Rapport des projets de développement local supportés par le PDLH Entrevues d'un échantillon de praticiens du développement local intervenant dans les projets supportés par le PDLH	Analyse des documents, outils et des comptes rendu d'entrevues	Bilan semestriel	Coordonnateur de la composante 3 et directeur terrain

Extrant 4.1 Des services financiers et non-financiers adaptés sont disponibles et répondent aux besoins des entrepreneurs (hommes et femmes) .				
Nature des services offerts et clientèles desservies, femmes et hommes.	Nature des services offerts et clientèles desservies, femmes et hommes.	Nature des services offerts et clientèles desservies, femmes et hommes.	Nature des services offerts et clientèles desservies, femmes et hommes.	Nature des services offerts et clientèles desservies, femmes et hommes.
Extrant 4.2 Le soutien aux entrepreneurs est intégré au processus et plan de développement local				
Nombre d'initiatives de soutien aux entrepreneurs dans les processus et plans de développement local	Nombre d'initiatives de soutien aux entrepreneurs dans les processus et plans de développement local	Nombre d'initiatives de soutien aux entrepreneurs dans les processus et plans de développement local	Nombre d'initiatives de soutien aux entrepreneurs dans les processus et plans de développement local	Nombre d'initiatives de soutien aux entrepreneurs dans les processus et plans de développement local
Extrant 5.1. Le PDLH est efficacement géré, de manière transparente et en relation avec les résultats attendus				
Outils de gestion des ressources humaines (processus de sélection de personnel et des consultants et consultants, contrats d'embauche, évaluations annuelles, etc.). Mécanismes de gestion et de suivi du fonds (appels d'offre, rapports narratifs et financiers, etc.). Analyse des résultats obtenus en relation avec le budget dépensé	Rapports produits par le consortium	Analyse des rapports	Bilan semestriel	ACDI

ANNEXE 8

COMPTES RENDUS DES ATELIERS (LANCEMENT ET RESTITUTION)
ET DES VISITES TERRAINS

Rapport de Mission « Evaluation à mi-parcours PAGLNE»
Du 21 au 28 novembre 2008
Département du Nord-Est

Vendredi 21 novembre : Réunion de lancement de l'évaluation à mi-parcours du projet PAGLNE à Fort Liberté.

Secteurs présents : membres des CCC et des CCSC, les élus locaux (maires et CASEC), directions départementales du ministère à la condition féminine et aux droits de la femme et du ministère de l'agriculture et des ressources naturelles.

Les acquis du projet :

Amélioration de la gouvernance :

- ▶ Existence de structures de concertation au niveau des collectivités
- ▶ Construction de bâtiments publics (visibilité et accessibilité de certains services publics)
- ▶ Existence des PIC et PE
- ▶ Renforcement institutionnel (appui aux groupes de femmes)
- ▶ Bonne avancée de la parité Hommes – Femmes
- ▶ Participation effective des acteurs locaux
- ▶ Existence des mécanismes pour 'rendre compte' (accountability)

Réduction de la pauvreté

- ▶ Améliorer l'accès aux marchés (réhabilitation de routes agricoles)
- ▶ Existence de plusieurs unités d'activités génératrices de revenus
- ▶ Couplage entre actions de protection / restauration environnementale avec la génération de revenus
- ▶ Amélioration culturelle qui se traduit par des effets importants (igname par exemple)
- ▶ Aménagement de périmètres irrigués et de bassins
- ▶ Construction de bassins piscicoles

Protection de l'environnement :

- ▶ Activités de protection et de restauration des mornes et des bas-fonds (lagons)
- ▶ Amélioration de la fertilité des sols (jachères)
- ▶ Campagne de reboisement
- ▶ Education environnementale
- ▶ Amélioration végétale (greffage)

Les besoins et les points à améliorer soulevés par les participants sont :

- ▶ L'accès à l'eau potable reste problématique aux Perches et au niveau des sections
- ▶ L'inadéquation entre les fonds disponibles et les besoins
- ▶ Beaucoup de cassaveries non fonctionnelles (il n'y a pas d'appuis suffisants pour augmenter la production de manioc)
- ▶ Faible implication des services déconcentrés de l'Etat
- ▶ Communication de dernière heure des décisions
- ▶ Changements brusques dans les planifications

Lundi 24 novembre 2008 : Visite de la commune de Mont Organisé

- Rencontre avec le maire principal de la commune de Mont Organisé, Remus Marcel

Discussion sur son rôle dans le processus de montage du CC de la commune de Mont Organisé et d'élaboration du plan d'investissement communal (PIC) ainsi que les projets en cours d'exécution et planifiés pour la commune.

- Rencontre avec le CCC de Mont Organisé

Total présence : 7 Femmes et 25 Hommes

Discussion sur les acquis du projet et les points à améliorer dans le projet, notamment ;

- i. L'appui à la sécurité alimentaire en réponse au passage des cyclones dans la commune
- ii. L'appui technique aux producteurs (accès aux intrants et crédits agricoles)
- iii. Existence de 3 cassaveries à Savanette, d'où la nécessité de travailler en amont sur un projet 'amélioration de la culture du manioc'

Mardi 25 novembre 2008 : Visite de la commune de Carice.

- Total présence : 5 Femmes et 3 Hommes. Le CCC de la commune de Carice est quasi inopérant et ne se réunit plus. Des signes de division sont signalés au sein de l'administration communale. Le maire principal est absentéiste et maintient le contrôle de la mairie par l'intermédiaire de son directeur auquel il délègue tous ses droits et prérogatives.

La discussion était centrée sur le processus d'élaboration du plan de développement de la commune de Carice sur une perspective de 15 ans. Ce plan est l'initiative d'une structure locale dénommée SKDK (Centre Culturel pour le Développement de Carice). Ce processus qui a duré trois ans est construit sur une approche territoriale de proximité tandis que celui du projet a une approche territoriale administrative. Il englobe à la fois deux sections communales de Mont Organisé ainsi que celles de Carice.

Le plan est géré par un conseil d'administration de 11 membres constitué : un représentant par collectivité (2 à Mont Organisé et 3 à Carice), un représentant de des secteurs (agriculture-Elevage, Santé, Education, Renforcement Organisationnel), un représentant du Centre Ti moun Byenvini et un représentant de l'église. La gestion administrative et financière du plan est assurée par SKDK.

Un plan opérationnel de trois ans est issu du plan de développement et financé par plusieurs partenaires : Oxfam, Action Carême Suisse, Etat Haïtien.

Visite à Gens de Nantes, commune de Ouanaminthe

- Total présence : 7 Femmes et 23 Hommes.

La majorité des projets dans cette section ont été financés au cours de la phase antérieure. Seulement, des actions de renforcement ont été réalisées au cours de la 2^e phase.

Mercredi 26 novembre 2008 : Visite de la commune de Perches

- Total présence : 7 Femmes et 17 Hommes

Discussion sur le processus d'élaboration du plan et sur le niveau de perception des gens du concept gouvernance. Seulement, les aspects basés sur les modes de gestion et les relations entre élus et gouvernés sont ressortis. Aucun participant n'aborde l'aspect 'capacité de mobilisation et de gestion des fonds.

Points à améliorer :

- Exécution des différents projets prévus dans le plan
- Amélioration de l'accès à l'eau potable considéré comme le problème principal de la commune

Visite de la commune de Capotille

- Total présence : 9 Femmes et 16 Hommes

Discussion sur le processus d'élaboration du plan et sur le niveau de perception des gens du concept gouvernance.

Filières importantes dans la commune en relation avec le marché dominicain : grenadia (fruit de la passion, mais en vrac, manioc amer, fruits (ananas, mangue, chadèque, orange), pois congo, avocat, riz.

Changements souhaités :

- Augmentation de la capacité financière du projet pour répondre aux besoins de la population
- Programme de plantation de fourrage
- Formalisation / amélioration des relations d'échanges avec la république Dominicaine.

Jeudi 27 novembre 2008 : Rencontre avec les cadres des administrations publiques et des ONG

- Total présence : 2 (FAES et Ministère de l'Education Nationale).

Discussion sur les modalités de travail des FAES et des relations avec les directeurs départementaux :

- Existence d'un comité multisectoriel ad hoc, mobilisé seulement en cas de besoin d'identification et de validation d'un choix de projet.
- Existence d'une table de concertation départementale au sein de laquelle une table sectorielles
- Bonne coopération entre le projet et FAES (financement des activités issues des plans).
- Demande de financements issus des Plans sont plus susceptibles des fonds.

- **Vendredi 28 novembre 2008 : Atelier de restitution des conclusions des visites terrains avec les maires et les CASEC à Ouanaminthe**^[CB1]

Institutions et projets visités

► **Hôpital de Mont Organisé, un hôpital de 3^e niveau rattaché à l'hôpital de 2^e niveau de Ouanaminthe qui est également rattaché à celui de Fort Liberté**

Construction d'un dortoir flambant neuf pour le personnel médical de l'hôpital. Financée par FAES, elle n'est pas encore en service.

Le personnel médical de l'hôpital est composé de : 2 médecins, 2 infirmières (1 spécialisée en santé communautaire et l'autre une sage femme) plus 6 auxiliaires.

L'hôpital des services de santé de base, comme la planification familiale, la consultation générale, le dépistage des maladies sexuellement transmissibles, clinique prénatale, la maternité et le suivi des patients tuberculeux. L'hôpital dispose également d'un laboratoire et d'une petite pharmacie.

Le taux de fréquentation de l'hôpital est relativement faible et est estimé à une moyenne de 30 à 40 par jour de consultation (lundi et vendredi). En période pluvieuse, la fréquentation baisse considérablement.

► **Atelier de transformation du café en vrac en café en poudre à Mont Organisé**

Maître d'œuvre : Association des Femmes Dévouées de Mont Organisé

Coût du projet : 1, 010,000 HTG, soit 560,000 pour la construction, 400,000 pour les équipements et 50,000 pour les fonds de roulement.

Niveau d'avancement du projet : Construction du bâtiment en cours d'achèvement. Cependant, il manque d'aération et de système de ventilation dans les toitures dans la salle prévue pour la production. De plus, l'atelier est situé dans une zone difficile d'accès et sur une pente très raide. Ce qui risque d'augmenter les coûts de manutention et de transport des produits.

Système de gestion : Existence des outils comptables, des personnes formées en gestion. Le groupe compte bénéficié d'une expérience similaire réalisée à Vallières par une autre organisation pour les aspects de qualité du café, d'emballage et de marketing.

Le café en vrac provient essentiellement des reliquats de café qui ne sont pas exportés par la coopérative agricole de café de la commune.

► **Atelier de production de cassave à Bois Poux - Commune de Mont Organisé**

Maître d'œuvre : Collectif des Progressistes en Appui au Développement Durable et Intégré de Mont Organisé

Date de démarrage : septembre 2005 (activité de renforcement durant la seconde phase du projet)

Capacité de production : 120 cassaves par jour

Horaire de travail : 3 jours par semaine (mardi, jeudi et vendredi)

Périodes de grande activité : janvier à avril (4 mois par année)

Nombre de bénéficiaires : 387 planteurs de manioc

Problèmes identifiés : espace de production trop exigu, bassin de lavage du manioc est à ciel ouvert, le système de feu est placé à l'air libre (donc difficile de travailler en période pluvieuse). De plus, il n'existe pas de système de récupération des sous produits comme l'amidon, un produit de grande valeur commerciale. Finalement, il n'y a pas un programme en amont pour augmenter la production de manioc, car, il y a une forte pression exercée par les commerçants dominicains qui viennent acheter en plein champ le manioc.

Avantages comparatifs de la transformation du manioc en cassave sur les revenus des producteurs :

AGLNE–

Évaluation à mi-parcours

	Volume de production ¹	Prix de vente
Vente en vrac aux commerçants locaux	8-10 charges/140 KG	3,000
Vente en vrac aux commerçants dominicains	8-10 charges/140 KG	5,000
Vente du manioc transformé	200 – 250 cassaves	40 HTG par manioc, soit 8,000 à 10,000 HTG
Marge brute		5,000 HTG

► Périmètre irrigué de Gaston - Commune des Perches (7 ha)

Maître d'œuvre : CCSC de Haut des Perches (Gaston)

Périmètre aménagé en 2002 par PROTOS. Faute de mécanismes de suivi, c'est-à-dire, montage de comité de gestion et cotisation, le micro barrage construit par PROTOS a été endommagé.

Activités réalisées par le projet:

- Encadrement technique des planteurs (24 planteurs formés dans en pesticides naturels, conservation de sols)
- Construction de 20 bassins piscicoles et ensemencement des bassins
- Réhabilitation de canaux
- Construction de canaux
- Aménagement parcellaire

Système de gestion mis en place :

- Exploitation collective par groupe de 5 personnes des bassins et des parcelles. La règle de répartition des récoltes est ainsi définie : 1 lot pour le propriétaire de la parcelle, 1 lot pour l'association et 1 lot pour chaque associé.
- Création d'un comité de gestion du périmètre de 7 personnes.
- Rémunération de la main d'œuvre non qualifiée avec de la nourriture fournie par le PAM.

Problèmes identifiés :

- Techniques d'utilisation des pesticides dans les parcelles
- Morts des poissons ensemencés. Ceci pourrait être du soit au stress lié au transport, soit par contamination par des pesticides
- Les règles de gestion doivent être renforcées, spécifiquement pour la répartition des fonds, la gestion des conflits au sein des groupes de travail et la gestion des fonds collectés.
- Les semences (chou en particulier) ne sont pas toujours de bonne qualité
- Des actions de correction du bassin versant surplombant le périmètre doit être envisagé puis couplé avec l'appui à la culture de manioc.

¹ Base de calcul ¼ de carreau de terre, ce qui représente la superficie moyenne cultivée par un agriculteur. 1 carreau est l'unité de mesure des parcelles, soit 1 carreau = 1.29 ha